



# Rapport annuel 2016

avec comptes annuels 2016 intégrés



Éditorial .....	5
Rétrospective 2016 du Conseil synodal.....	7
Organes synodaux .....	11
Paroisses .....	15
Projets synodaux.....	23
Réforme 2017 .....	29
Services cantonaux: aumôneries .....	31
Services cantonaux: formation .....	38
Services cantonaux: diaconie.....	42
Ressources humaines .....	49
Information-communication et levée de fonds.....	57
Secrétariat général .....	59
Immobilier.....	60
Finances .....	61
Communautés.....	63
Fondations.....	65
Fonds.....	68
Commissions et autres .....	70
Comptes 2016 .....	77

## Impressum

Editeur:	Conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN)
Responsable d'édition:	Nicolas Bringolf & Angélique Kocher
Photos:	Pixabay
Révision:	Antoinette Hurni
Mise en page:	Anaïs Boillat et le service InfoCom

## Remarque

Veillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



# ÉDITORIAL

Par Antoinette Hurni, conseillère synodale en charge de la communication

On pourrait considérer comme un pensum ingrat la tâche, qui m'a été dévolue cette année, de relecture des textes destinés au rapport d'activités 2016 de l'EREN.

Il n'en fut rien, bien au contraire.

Se plonger dans l'inventaire des activités paroissiales, c'est comme pénétrer dans une fourmilière laborieuse où chacun se consacre à son poste. Ce qui est frappant, au premier abord, c'est la multitude de tâches et d'offres: là, un groupe Req'EREN aide les requérants dans leur apprentissage du français; ailleurs, une assemblée motivée soutient des jeunes dans leur projet de voyage à Madagascar; plus loin, l'Éveil à la foi se présente aux paroissiens de tous âges; ici, une retraite du Conseil paroissial permet aux participants d'étudier et d'intégrer le thème de la réconciliation.

La deuxième lecture met en évidence la générosité qui rend possible toutes ces activités. Elles sont orientées vers l'autre, quels que soient ses convictions, son parcours, sa nationalité. Ainsi, l'activité envisagée n'est pas, de la part du bénévole qui l'exerce, hyperactivité, agitation ou mise en valeur de soi. Non. C'est une action réfléchie et adéquate. Offerte avec le respect de la communauté, elle est, par-dessus tout, Amour. Ce même esprit traverse les services cantonaux, les commissions et les fondations, avec constance et efficacité.

Quant à la troisième relecture, je ne l'ai entreprise que pour le plaisir, celui qu'on ressent quand on a l'impression d'une réussite, d'un travail bien mené, avec, pour reprendre le texte de rétrospective 2016 du Conseil synodal, la joie de l'Évangile au gouvernail de nos existences et son dynamisme accompagné d'une volonté de souplesse et de reconnaissance.

A vous toutes, à vous tous dont l'activité a donné sens, vie et substance à ce rapport, le Conseil synodal vous adresse ses fraternels remerciements.

Bonne lecture!



# RETROSPECTIVE 2016 DU CONSEIL SYNODAL

Par Christian Miaz, président du Conseil synodal

## Joie, dynamisme et souplesse

Le Conseil synodal a consacré du temps à l'élaboration soignée du Programme de législature 2016-2020. Cet exercice lui a donné l'occasion de travailler sur des éléments de réflexion fondamentale, tels que l'identité, la mission, la vision commune du Conseil synodal pour l'EREN, les valeurs, les axes et les objectifs dudit programme.

Ce qui, à première lecture, peut sembler facile et évident, représente le fruit d'un labeur important. L'enjeu en vaut le prix, puisque le contenu et les mots choisis expriment l'unité des membres du Conseil. Un Programme de législature n'a pas pour but d'être original, ni de se démarquer des précédents, mais de présenter des éléments en cohérence avec les programmes élaborés antérieurement.

Le travail de préparation a rassemblé les membres du Conseil autour d'une même vision et d'une communication créative auprès du Synode. Le slogan:

"L'EREN est une Église joyeuse, dynamique et souple portée par sa foi, son espérance et son amour en Jésus-Christ"

témoigne des racines chrétiennes de sa vision. Tous les Conseils synodaux de l'EREN ont travaillé et travaillent au témoignage de l'Église de Jésus-Christ. Rappeler cet enracinement n'est jamais inutile. Les trois adjectifs "*joyeuse, dynamique et souple*" indiquent les lignes directrices que le Conseil souhaite promouvoir:

- **la joie.** La joie de l'Évangile est une réalité vécue par les membres de l'Église. Elle doit se refléter dans le témoignage de celle-ci, notamment par l'élan à vivre et partager sa foi dans une communauté accueillante et bienveillante.
- **le dynamisme.** Le dynamisme de l'Évangile ouvre au monde, au mouvement. La vie est mouvement et l'Évangile est Vie.
- **la souplesse.** La souplesse est indispensable à l'Église pour lui permettre de s'adapter aux évolutions qui la touchent. Des structures figées l'empêchent au contraire de répondre aux impératifs de ses membres et de la société.

Le Programme de législature représente un guide pour l'action du Conseil synodal et un cadre de référence. C'est une feuille de route.

## Évaluation du Programme de législature 2012-2016

L'évaluation du programme de législature n'a pas été aisée, pour deux raisons. D'une part, la presque totalité des membres du Conseil qui avaient pensé et rédigé ce programme ne sont plus présents. Or, le Programme de législature reflète naturellement la personnalité de ses membres. D'autre part, l'ambition des mesures prises par le Conseil synodal d'alors n'a pas été intégralement concrétisée.

## Le journal romand des Églises

La création du journal romand "Réformés" a été soutenue par le Conseil synodal dès le départ comme un moyen de renforcer la solidarité et la collaboration avec les autres Églises romandes.

## Les rencontres avec les présidents et co-présidents des Conseils paroissiaux

Ces rencontres, informelles, permettent d'aborder plusieurs points importants avec les présidents et co-présidents. Les questions de la responsabilité des Conseils paroissiaux en tant qu'employeurs, des frais professionnels, de l'archivage, des locations et de l'église lieu de refuge ont été discutées dans un esprit de dialogue et de collaboration. Ces rencontres permettent au Conseil synodal de transmettre des informations, mais aussi de recevoir des retours et des questions de la part des responsables des paroisses.

## L'écologie

La sauvegarde de la création était un slogan des Églises des années 70. L'actualité pressante en ce domaine accentue l'obligation d'attention et parfois d'actions spécifiques de la part des Églises. Pour sa part, le Conseil synodal cherche, dans les limites de ses moyens, à mettre aux critères écologiques son parc immobilier. C'est pourquoi il a chargé une entreprise d'analyser ses bâtiments selon les normes CECB+.

## Dossiers importants

Trois dossiers, parmi d'autres, sont à relever:

- le projet Évangélisation arrive à son terme avec la brochure et la visite des Conseils paroissiaux par le chef de projet. Il s'agit maintenant que les impulsions nées de ce projet se vivent dans les paroisses.
- la planification médico-sociale (PMS) est un projet de l'Etat de Neuchâtel. Le Conseil synodal en a reconnu l'importance pour l'avenir des personnes âgées et a soutenu l'engagement de ses responsables dans les groupes de travail. Les Églises reconnues d'intérêt public sont parties prenantes dans la mise en place de ce projet, avec d'autres associations.
- La migration, l'asile, les réfugiés constituent des sujets préoccupants par la sensibilité tant humaine que politique liée à cette réalité. Le Conseil synodal est très attentif à cette question et exerce son devoir de veille dans ce domaine. Il a étudié le document de la FEPS sur "l'église lieu de refuge". Comme il en a informé les présidents, il soutiendra les Conseils paroissiaux et se mettra à leur disposition si une église ou un lieu d'église étaient occupés.

## Le secrétariat général

L'équilibre au sein de l'administration n'a pas encore été retrouvé. La demande du Conseil synodal au Synode de surseoir à la repourvue du poste de secrétaire général va permettre de faire une évaluation objective du secrétariat. Il sera possible de revoir la fonction de secrétaire général afin de l'adapter à l'évolution de l'institution, à savoir l'autonomisation des secteurs de la comptabilité, de l'immobilier et du secrétariat.

De plus, des tâches ont été externalisées comme la gestion des litiges. Le travail a changé si bien que les objectifs ne sont plus les mêmes que ceux définis dans le Règlement général.

## Nouvelle Constitution de la FEPS

Les démarches se poursuivent après un fort rejet de la première mouture en juin 2015. Le Conseil de la FEPS a avancé étape après étape, en discussion avec la Conférence des présidents. Une nouvelle mouture de la Constitution a été présentée aux exécutifs et aux délégués. Le Conseil synodal et les délégués neuchâtelois ont pu entendre le responsable du projet, Simon Hofstetter.

Les grandes questions sont les suivantes:

- une Église protestante suisse;
- la définition des champs d'action de l'Église;
- la répartition des voix entre les Églises cantonales;
- une direction synodale, collégiale et personnelle.



Le Conseil synodal a répondu au questionnaire envoyé à l'ensemble des Églises.

Il soutient une Église protestante suisse.

Les champs et la nouvelle répartition des voix sont cohérents et reflètent la réalité des Églises.

Les trois modes de direction ne lui sont pas inconnus puisque son propre Règlement général donne des attributions spécifiques au Synode, au Conseil synodal et au président du Conseil.

## La plateforme Freshexpressions

Une plateforme romande des Freshexpressions a été créée de manière informelle. Suite à l'interpellation d'un des membres, le Conseil synodal a décidé qu'une délégation officielle serait reconnue pour une personne de l'EREN.

## Temps difficile pour le Conseil synodal

Suite à l'arrêt de travail d'un de ses membres d'octobre à la fin de l'année, à l'obligation d'un autre d'accomplir son service civil depuis mi-novembre et à la vacance d'un siège, le Conseil synodal s'est trouvé dans l'impossibilité de prendre des décisions par vote, le Règlement général fixant le quota à cinq au minimum. En effet, l'article 104 du Règlement général stipule que

" pour toute délibération du Conseil la présence de cinq membres au moins, y compris le président ou le vice-président, est requise, sauf cas de force majeure. "

Le président a fait une demande urgente aux présidents du bureau du Synode et de la Commission de gestion afin que le Conseil synodal puisse siéger et prendre des décisions à quatre. Les trois présidents sont arrivés à la même compréhension de situation qu'il s'agissait bien d'un cas de force majeure.

Les présidents du Bureau du Synode et de la CEG ont décidé de permettre au Conseil synodal de délibérer à partir de quatre membres présents jusqu'en juin 2017. Pour la suite, ils demandent au Conseil synodal de fournir un rapport décisionnel à la session de juin 2017 sur l'adaptation de cet article et les modalités de prise de décision d'un Conseil à quatre personnes.

## Conclusion

La fin de l'année 2016 a aussi marqué le début des manifestations Réforme 2017. La journée du 8 novembre avec l'étape à Neuchâtel du camion de la Réforme a été marquée par les richesses des animations proposées et l'engagement des bénévoles et permanents, malgré un temps exécrable.

Le Conseil synodal est reconnaissant de ce qui a été vécu en 2016 et des activités qui seront proposées en 2017. Le témoignage et la présence de notre Église dans la société neuchâteloise et au-delà sont réjouissants et suscitent sa fierté.



# ORGANES SYNODAUX

## Synode 2016

Par Yves Bourquin, président du Synode

### Le Synode disséqué vivant

Les députés au Synode de notre Église ont eu une riche année en 2016 car ils se sont retrouvés pas moins de quatre fois.

Le premier rendez-vous a eu lieu le 28 janvier sur le site d'Evologia, à Cernier. Les députés, suppléants et toute personne intéressée par le Synode ont pu y vivre une véritable aventure. La soirée a commencé dans un laboratoire de vivisection, sur la table duquel fut disséqué un Synode vivant, bête tentaculaire, Béhémoth ecclésial, rempli de commissions et d'organes aux noms étranges: consécration, Commission d'examen de la gestion (CEG), bureau du Synode, etc. Et le chirurgien fou, secondé par son assistante, de faire découvrir aux participants les secrets de l'anatomie synodienne.

La soirée s'est ensuite poursuivie par des ateliers: un explorateur a conduit les visiteurs dans les jungles du Règlement général et de la Constitution. Les députés ont pu travailler leur art oratoire en défendant des rapports aux sujets farfelus, tandis que d'autres, autour de tables hautes, verre de vin et sandwich à la main, dissertaient sur le cœur de leur engagement et sur les joies – et les peines – de la députation. Une soirée collégiale qui a permis, en début de législature, de souder les députés tout en les informant sur leur rôle et l'organe dans lequel ils s'étaient engagés. Un grand remerciement aux animateurs de cette mémorable soirée.

Autre temps fort de l'année, la session extraordinaire du 16 mars, à Neuchâtel. Au cours de celle-ci, l'EREN, par ses députés, a dit oui à la création du nouveau journal protestant romand, qui remplacerait "La Vie Protestante". Le président de la Conférence des Églises réformées de Suisse romande (CER), Xavier Paillard, a lancé alors le pari de faire sortir le premier numéro de "Réformés" pour le mois de novembre en l'honneur des festivités du Jubilé de la Réforme. Le pari a été tenu. Arborant un Luther digne d'Andy Warhol, le journal a bien été distribué à tous les foyers protestants de Romandie.

Autre élément important de ce Synode: l'élection d'Andreas Dettwiler, professeur de théologie à l'Université de Genève, à la Commission de consécration. Cette élection tisse un lien entre l'EREN et UNIGE, au vu de la fermeture de la faculté de théologie de Neuchâtel. Le Synode a aussi accepté, ce jour-là, le projet EREN 2023 pour repenser le fonctionnement de l'Église. Projet qui devrait démarrer après les festivités du Jubilé.

La session du 8 juin a été en grande partie consacrée à la présentation du programme de législature 2016-2020 du Conseil synodal et au bilan de la législature précédente. Les termes "beauté et joie" ont retenu toute l'attention. Se dessine une Église qui cherche la joie de l'Évangile ensemble, qui veut soigner la présentation de ses savoir-faire et de ses savoir-être. Le mot "édification" est également revenu, montrant la volonté de l'EREN d'être un partenaire crédible de réflexion dans les enjeux de société.

Enfin, les députés se sont retrouvés le 7 décembre à Montmirail pour la 177<sup>ème</sup> session du Synode. Un ordre du jour conséquent avec des rapports importants: partenariat entre les EMS et les Églises, accompagnement spirituel des employés de l'EREN, ou encore le poste de secrétaire général, une nouvelle clé de financement pour le CSP et la question des logements de fonction. Enfin, notons la motion déposée par la paroisse du Joran, et acceptée par le Synode, demandant au Conseil synodal de s'occuper de la question de notre fichier et de la mise à jour des données concernant nos membres.

Tels furent, en quelques lignes, les heurts et bonheurs du Synode de l'EREN en 2016.

## Le rôle de député

Notre Église est parlementaire, cela veut dire qu'elle a comme idéal d'être démocratique. L'institution est garante de la théologie de l'EREN et le Synode est non seulement le lieu où sont discutées et prises les principales options de l'Église mais c'est aussi lui qui accorde ou non la consécration aux candidats ministres. Le Synode est donc l'organe décisionnel le plus important de l'Église – pas le plus haut, il s'agit de l'Assemblée d'Église, mais le plus important en terme décisionnel.

Or, les membres de l'EREN ne voient pas toujours l'importance de la fonction de député. Sans député, donc sans Synode, l'Église pourrait cesser d'être dirigée par le peuple des fidèles. C'est pourquoi, il est très important de valoriser partout, et surtout en paroisse, la fonction de député. De son côté, le bureau du Synode et le secteur bénévolat de l'EREN réfléchissent à rendre attractif cet engagement et à accompagner les députés – surtout laïques – dans ce service qu'ils rendent à leur Église.

## Commission d'examen de la gestion (CEG)

Par Bénédicte Gritti Geiser, présidente de la CEG

Et voilà! La "nouvelle" équipe de la Commission d'examen de la gestion vient de faire un premier tour de calendrier. Une année de recherche de stabilité en son sein même. Mais au bout de cette année, la quête est loin d'avoir abouti.

L'équipe est encore fragile de par les aléas de la vie pour certains, de par la recherche assidue du rôle de cette commission pour d'autres. L'importance de cette tâche synodale est telle que personne ne souhaite prendre son travail à la légère. Cela entraîne des questionnements et un souci de compréhension et de clarification toujours plus pointu.

Les effets de cette quête ont eu des répercussions positives et réjouissantes sur les événements. Ainsi nous pouvons dire que le travail a été accompli avec sérieux et qu'il a, de surcroît, permis d'avancer dans certains domaines.

Il y a bien entendu les tâches que nous pourrions définir comme "ordinaires", c'est-à-dire l'étude des comptes 2015 et du budget 2016; le suivi des dossiers en cours sur les questions immobilières. Mais aussi, et moins "ordinaire", la reprise du dossier concernant les questions de collaboration entre divers organes existants, à savoir le Bureau du Synode, l'Association des employés de l'EREN, la CEG et le Conseil synodal.

Sous l'impulsion de la CEG, il a été établi que, désormais, une rencontre formelle entre ces instances se tiendrait annuellement afin d'entretenir un dialogue et une collaboration attentionnée et efficace.

La Commission d'examen de la gestion a encore entrepris de rencontrer individuellement chacun des membres du Conseil synodal. Cela dans le but d'améliorer ses connaissances au sujet des rôles et tâches dont chacun a la charge, mais aussi de permettre à chacun des conseillers de s'exprimer en toute liberté et confiance sur les sujets qui lui sont dévolus.

En conclusion, cette année 2016 a été forte en découvertes pour cette nouvelle équipe. La tâche a été conséquente et continuera de l'être, mais la CEG sait pouvoir compter sur une collaboration en toute transparence avec le Conseil synodal et son président, ainsi qu'avec chacun des acteurs-clés de l'institution.

La Commission d'examen de la gestion est confiante en cette Église qui œuvre de tout cœur pour rester au plus proche de sa vocation.

## Commission de consécration

Par Jacques Péter, président de la Commission de consécration

En 2016, lors de sa première séance, la Commission de consécration a eu le plaisir de proposer au Synode d'accorder la consécration au ministère pastoral à Cécile Mermod Malfroy, consécration qui a eu lieu le 23 octobre 2016 à Môtiers.

Pour chaque candidat, les membres de la Commission doivent répondre à la question "Pouvons-nous présumer, en conscience, que le candidat est digne et capable de recevoir la consécration au ministère pastoral ou diaconal?" (Constitution art. 62 et 64). Pour y répondre, la Commission rencontre le candidat après consultation du dossier constitué d'une lettre exposant la motivation à recevoir la consécration, un curriculum vitae, le certificat de baptême, les références de trois personnes et le rapport de stage (art 244 du RG).

Lors de sa deuxième et dernière séance de l'année, la Commission a rencontré la présidente et la responsable de stage de la CoRoSta – Commission romande des stages – pour analyser les conséquences du travail de la Commission de consécration suite à la mise en place de cette commission romande. Selon toute vraisemblance, la délégation du suivi des stagiaires à une entité romande demandera une modification des méthodes de travail et des articles du RG concernant les consécrations et agrégations pastorales et diaconales (art. 241 - 252). La commission, en collaboration avec le Conseil synodal, analysera ces éléments en 2017.

En début d'année, la Commission a eu le plaisir d'accueillir Andreas Dettwiler, professeur de théologie à l'Université de Genève, comme nouveau membre.





# PAROISSES

## Paroisse de Neuchâtel

Par Catherine Bosshard, présidente du Conseil paroissial

### Riche rétrospective

Merci à tous les acteurs qui ont encore œuvré pour finir les travaux du centre paroissial des Valangines. Celui-ci est devenu très chaleureux avec des locaux confortables pour accueillir les divers groupes.

La cérémonie d'adieu d'Elisabeth Reichen fut riche en émotions. Par son engagement, son enthousiasme, pendant douze ans, les paroissiennes et paroissiens ont été sensibilisés à différents thèmes questionnant notre société à travers les expositions, les conférences.

Suite à la brillante élection en juin de Jocelyne Mussard, diacre, son culte d'installation a eu lieu le 6 novembre. Pendant leur séjour au Mexique, malgré les difficultés d'organisation liées aux problèmes politiques, les jeunes et leurs accompagnants ont vécu une expérience d'une richesse extraordinaire sur le plan humain.

Tout au long de l'année, la sensibilisation au travail du groupe "Évangélisation" permettra de réfléchir à différentes pistes pour notre ville. Le relevage de l'orgue de la Maladière donne entière satisfaction.

Le projet de transformation du Temple du Bas a été accepté par le Conseil communal et le Conseil général. Dès juillet 2019, le Temple du Bas sera fermé pendant une année. La Collégiale sera quant à elle fermée le premier trimestre 2017 et les cultes auront lieu au Temple du Bas.

Les contacts fructueux développés avec les autorités de la Ville donnent entière satisfaction. Les mandats des centres d'activités sont retouchés. Pour rappel, la paroisse a sept centres d'activités: enfance, jeunesse, formation d'adultes, diaconie, info-com, finances et bâtiments, culte et vie spirituelle.

L'année s'est terminée très tristement avec le décès d'Yvan Péter, membre très actif de notre paroisse, conseiller de paroisse et membre du bureau de Synode. Un grand merci pour tout ce qu'il a donné avec joie et humilité ainsi que pour son savoir-faire.

## Paroisse de l'Entre-deux-Lacs

Par Zachée Betché, vice-président du Conseil paroissial

### Unité et diversité

L'organisation des activités paroissiales par dicastères n'est plus un projet. Elle est devenue une réalité en 2016 et entend davantage se profiler pour mieux être au service de nos paroissiens.

Le Conseil de paroisse, soucieux de son unité et de sa croissance spirituelle, a vécu des temps forts d'enseignements sur le thème de l'ouverture à l'Esprit-Saint. Les ministres de la paroisse ainsi que trois invités extérieurs ont été les orateurs de ces six soirées organisées.

Deux à trois cultes hebdomadaires se tiennent dans la paroisse. Ils contribuent à l'édification spirituelle de nos paroissiens et à leur fraternisation. Les après-cultes, avec leur café, consolident les liens communautaires. De plus en plus, des groupes se retrouvent en milieu de semaine pour des temps de partage et de prière.

Aux cultes ordinaires, se sont ajoutés des cultes à thème comme lors de "Ensemble pour grandir", à Saint-Blaise au mois d'avril, et celui de la prière pour les malades, au Landeron en juin. Plusieurs conférences ont traité de thèmes variés, comme la vie chrétienne, la théologie ou l'actualité du monde.

Le groupe de Requ'EREN de la paroisse reçoit un après-midi par semaine des requérants d'asile de 2<sup>ème</sup> accueil pour des temps d'apprentissage du français, de jeux, de parole, etc. Cette activité a commencé en juillet 2016 et se poursuivra en 2017.

Un jeune retraité a entamé la formation cantonale de visiteurs. L'engagement de nos bénévoles s'est manifesté de manière particulièrement concrète: une salle du centre paroissial de Cressier a ainsi été repeinte et aménagée pour accueillir les jeunes. La suite des rénovations se fera en 2017. Le bureau du pasteur au Landeron a également été conçu et construit en grande partie par des bénévoles.

Les activités enfance et jeunesse sont nombreuses et variées. Outre les camps d'été, de ski et celui d'Evolène, le catéchisme, les SAmeDIS'Dieu et JeuDIS'Dieu, le week-end rencontre jeunesse à Bulle, les cultes de l'enfance à Saint-Blaise et au centre paroissial à Cressier, les micro-Buzz et le BULC au Landeron ont été des moments opportuns pour dire et vivre l'Évangile. La fête de Noël s'est particularisée cette année avec la participation enthousiaste des enfants la nuit du 24 décembre. En plus de celle de Saint-Blaise, une garderie d'enfants existe désormais à Cressier à l'heure des cultes.

La Fête du vin nouveau à Cressier, l'Église en fête à Saint-Blaise, les stands de gaufres au Landeron, la vente de paroisse ou la Désalpe à Lignièrès ont été pour la paroisse de l'Entre-deux-Lacs autant d'occasions de sortir de ses murs pour rencontrer les populations locales.

L'année s'est achevée par la démission du président du Conseil paroissial. Le poste est à pourvoir. L'atelier du Ruau, dont l'engagement pour la création est le cheval de bataille, commence à développer ses activités. Des paroissiens engagés se retrouvent régulièrement dans ce cadre pour nourrir des réflexions inhérentes aux défis de notre temps.

L'œcuménisme s'est vécu de plusieurs manières: célébrations, aube de Pâques, rencontres préparatoires des ministres, grillades pour les pasteurs et prêtres de l'Entre-deux-Lacs, etc. La convivialité dans l'Entre-deux-Lacs, ce sont aussi les soirées super-ciné dont le bénéfice va aux œuvres d'entraide de l'Église.

## Paroisse de la Côte

Par Martine Schlaeppy, présidente du Conseil paroissial

### Une belle orientation œcuménique

L'installation du pasteur Hyonou Paik ainsi que le départ du père Mirek, curé de la paroisse catholique de Peseux, ont constitué les événements marquants de l'année 2016. D'excellents liens œcuméniques avaient en effet été tissés avec ce prêtre.

Les activités liées au Jubilé de la Réforme sont également à mettre en exergue. Plus particulièrement la création de divers groupes de réflexion – y compris œcuméniques – chargés d'élaborer les dix thèses requises par la FEPS.

Outre ses habituelles manifestations, la paroisse a vécu de nombreux temps forts. Parmi eux, notons les 10 ans du culte concert – avec le groupe Jorat Gospel –, la retraite du Conseil paroissial à l'abbaye de la Fille-Dieu, à Romont, un catéchisme d'adultes en trois soirées sur le thème de "la réconciliation" ainsi que la création d'un "groupe de partage biblique".

L'innovation a été de mise pour les enfants du culte de l'enfance et le groupe de jeunes. Ils ont vécu leur camp annuel au Val Maggia (TI). Cette première expérience hors canton s'est avérée très réussie. Les aînés, eux, ont privilégié la tradition en se retrouvant aux Mosses (VD) pour une semaine de détente, de rires et de balades. Un quotidien assorti de temps de méditation sur le thème des "voyages".

A l'enseigne de "Viens et vois", les paroissiens de tous âges ont pu entrevoir, sous forme ludique, les diverses activités proposées à la Côte. Ils ont notamment découvert l'Éveil à la foi, qui se vit en commun avec la BARC et la paroisse catholique.

Manifestations incontournables, "la Paroissiad" – au printemps – et la vente de paroisse – en automne – ont été propices aux rencontres et à de riches moments de partage. Très attendue, la Compagnie de la Marelle a rencontré un grand succès avec son spectacle "Zachée".



Une soirée conférence a permis d'accueillir Françoise Thomann. Cette ancienne présidente du Synode a présenté son travail d'infirmière bénévole à bord du "Mercy Ships", navire hôpital dévolu aux populations démunies du continent africain.

L'œcuménisme est demeuré bien présent. En témoignent les différentes célébrations communes, les soupes de Carême, le Club de Midi, les prières hebdomadaires, sans oublier les Foulées de Solidarité.

L'entrée dans l'Avent a débuté par une veillée à Grandchamp. Celle-ci a été suivie d'un temps de méditation hebdomadaire. Lors d'un culte célébré peu avant Noël, les personnages de la crèche exposée au temple de Corcelles se sont animés pour raconter leur histoire. Des intermèdes musicaux ont ponctué ces moments de narration. Quant à la fête de Noël, elle a été, comme à l'accoutumée, animée par les enfants du culte de l'enfance et le groupe de jeunes. Enfin, vin chaud et taillaules ont réchauffé les fidèles présents au culte de la veillée de Noël.

## Paroisse La BARC

Par Natacha Aubert, présidente du Conseil paroissial

### Vivre l'Évangile

Une fois de plus, les projets immobiliers ont rythmé, en 2016, la vie de la paroisse. Après plusieurs années d'attente, la cure de Colombier s'est trouvée libérée et d'importants travaux ont été entrepris durant huit mois pour en transformer l'intérieur. Quatre logements ont été créés, dont l'un destiné à devenir le logement de fonction du pasteur référent. Des bureaux paroissiaux ont été également prévus, au rez-de-chaussée, tandis que la salle de paroisse est restée intacte dans son état des années 1960, ou peu s'en faut.

La menace d'une hausse de loyer a, en effet, incité le Conseil paroissial à renoncer à lui donner un coup de peinture. La valorisation des biens immobiliers de l'EREN entreprise ces dernières années a entraîné une dépréciation du rôle des paroisses. Elles deviennent de simples locataires d'un bien auquel elles sont liées affectivement et effectivement. Elles n'ont, au final, aucune voix au chapitre, ni dans le choix des locataires ni, en cas de vente, dans celui de l'acquéreur.

Durant huit mois, la vie de la paroisse s'est donc trouvée passablement empoussiérée et ralentie. Le groupe de jeunes qui devait prendre son envol en septembre est resté, par exemple, à l'état de projet. Le temps que se libère son local. Les repas communautaires qui se tiennent tous les deux mois à l'issue du culte à Colombier ont, eux, pu être maintenus grâce à la bonne volonté des responsables. Mais si le chantier de la rue du Château a accaparé une bonne partie de l'énergie de la paroisse, cela ne l'a pas empêchée de rendre grâce à Dieu en d'autres lieux!

En 2015, le Conseil paroissial avait entrepris une réorganisation qui s'est poursuivie en 2016. L'idée est de se mobiliser autour de projets selon trois axes: le bénévolat, un long chantier – encore un – qui n'est pas propre à la paroisse; la vie communautaire et l'accueil des nouveaux paroissiens. Ces réflexions ont abouti, en septembre, à un repas sur invitation destiné aux nouveaux arrivants ainsi qu'aux bénévoles de la paroisse. Elles ont également débouché sur une journée paroissiale à Môtiers.

Les contacts œcuméniques continuent sur la même base, avec un repas conférence lors de la Semaine de l'Unité, quatre soupes organisées durant le carême, la vente des roses et la Saint-Nicolas dans la cour du château de Colombier. S'y ajoutent les deux célébrations communes du Jeûne et du mois de janvier ainsi que l'Éveil à la foi qui se vivent, tous les trois, avec la paroisse de La Côte. La vie communautaire reste riche, avec les repas tous les deux mois, les cafés-contacts de Bôle et de Colombier qui réunissent plus d'une vingtaine de personnes par semaine, les apéritifs à l'issue des cultes ainsi que les séances du ciné-BARC.

L'enseignement religieux connaît des hauts et des bas. La fréquentation est très inégale selon les volées mais globalement plutôt réjouissante. La vie spirituelle n'est pas en reste. Outre les cultes dominicaux, les paroissiens peuvent se réunir tous les premiers mercredis du mois pour une célébration nommée Elim, tandis que, durant la période de carême, sont organisées des veillées mêlant projection, musique et méditation.

Enfin, la paroisse se préoccupe aussi des plus démunis par ses activités Terre Nouvelle, sa participation aux Foulées de la solidarité et son souci de remplir les objectifs de la cible missionnaire. Une tâche dans laquelle elle a été grandement aidée cette année grâce au legs d'un paroissien. Pour finir, signalons que la paroisse met à disposition ses locaux pour une petite école, dispensée l'après-midi aux jeunes migrants du canton. La plupart des cours sont d'ailleurs portés par des paroissiens à la retraite.

L'accueil et la vie communautaire, c'est ainsi que la paroisse de La BARC vit l'Évangile.

## Paroisse du Joran

Par Jacques Péter, président du Conseil paroissial

Fidèlement, comme les autres paroisses de l'EREN, le Joran accomplit sur le terrain local la mission de l'Église. Pour y répondre, la paroisse du Joran y organise diverses activités, événements et réflexions tout au long de l'année. Vous pouvez les découvrir sur le site [www.lejoran.ch](http://www.lejoran.ch).

Continuité, confiance et reconnaissance, ces trois mots résument l'année 2016. Après plusieurs années de stabilité des permanents de la paroisse, Jacqueline Lavoyer et Sandra Conne Depezay ont choisi de poursuivre leur ministère dans d'autres postes au sein de l'EREN. Ces départs ont eu pour conséquence la mise en place de la baisse des postes salariés de 3,75% à 3,5%. Depuis l'automne, Vincent Schneider a rejoint l'équipe des permanents.

D'autre part, Christine Wyss n'ayant pas souhaité renouveler son mandat, Kevin Didot a été engagé à 20% pour reprendre la responsabilité de l'animation de "A la rencontre". Ainsi, les activités diaconales continueront d'être des points forts de la paroisse, en plus de celle des lieux de vie. Pour le Conseil paroissial, il est primordial que les activités auprès des requérants d'asile soient maintenues, ainsi que les efforts de sensibilisation et financiers pour Terre nouvelle.

La paroisse est reconnaissante pour les ministères de Jacqueline Lavoyer, Sandra Conne Depezay et Christine Wyss et l'arrivée de forces nouvelles afin de poursuivre le travail, en collaboration avec les ministres et les nombreux bénévoles de la paroisse.

### 2017, quelles perspectives?

- Repourvoir le poste pastoral à 50% du lieu de vie de Saint-Aubin, puisque Catherine Borel prendra sa retraite au milieu de l'année.
- Définir et mettre en place notre politique mobilière pour les prochaines années en maintenant un lieu de rencontre dans chaque lieu de vie.

Et continuer de vivre ensemble l'amour manifesté par Dieu en Jésus-Christ à l'égard de tous les hommes.

## Paroisse du Val-de-Travers

Par Dominique Jan Chabloz, co-présidente du Conseil paroissial, et David Allisson, pasteur

### Lumière et espérance

La carte postale 2016 de la paroisse du Val-de-Travers s'établit de la manière suivante. En juin, la paroisse a invité les familles de baptisés, les catéchumènes et les mariés de l'an passé pour se réjouir ensemble lors d'un culte mémoire de ces étapes de vie.

Des étapes, le banc d'église en balade de la paroisse en a connu sept: revue paroissiale humoristique, assemblée de paroisse, culte d'envoi et apéro sur la place de la gare de Noiraigue, marché artisanal du Vieux-Pont à Travers, fête de la jeunesse de Couvet, parcours des Bourbaki aux Verrières et Comptoir du Val-de-Travers à Fleurier. Le banc a accueilli de nombreux visiteurs. Les paroissiens qui l'ont accompagné ont connu le défi de la rencontre et du partage de leurs convictions avec les passants.

Ces points forts et les activités régulières de la paroisse ont été autant d'occasions de réfléchir au sens d'être chrétien aujourd'hui. Des thèses ont été formulées en vue de la commémoration des 500 ans de la Réforme. Ces préparatifs seront exploités et la réflexion continuera à l'occasion de divers événements et festivités planifiés en 2017.

Les réformés ne sont pas chrétiens tout seuls. La paroisse a co-organisé avec les communautés évangéliques une soirée de rencontre avec le pasteur Antoine Schluchter, père de Marie, jeune Vaudoise assassinée en 2013, sur le thème du pardon et le culte de la réformation. Une journée pour les enfants a été préparée par les évangéliques, les réformés et les catholiques. Catholiques et réformés ont célébré ensemble à l'occasion de la semaine de prière pour l'unité des chrétiens et lors de l'entrée dans l'Avent.

Dans ces moments partagés en 2016, la paroisse a vu la présence du Christ. Elle va vers la suite de son chemin avec cette thèse tirée de sa méditation en vue du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme: "Jésus est la lumière qui donne une espérance pour le monde."

## Paroisse du Val-de-Ruz

Par Jean-Daniel Rosselet, président du Conseil paroissial, et Alice Duport, pasteure-modératrice

### Changement, constance et visibilité

La paroisse du Val-de-Ruz a connu, en début d'année, deux changements au sein de ses autorités. La modération du colloque a été reprise par la pasteure Alice Duport. Elle succède au pasteur Phil Baker, en instance de prendre sa retraite. Vacante depuis la nouvelle législature, la présidence du Conseil paroissial a été repourvue avec l'élection de Jean-Daniel Rosselet.

Le Conseil paroissial s'est aussi étoffé de deux nouveaux membres: Lea Nicolet et Charles-Éric Jaquet. Le responsable des finances, Jean Messerli, qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat mais qui avait accepté de dépanner jusqu'à la présentation des comptes 2015, n'a toujours pas été remplacé. Le président assure l'intérim.

Concernant les ministres, le pasteur Phil Baker a pris sa retraite au 31 mars après treize années au Val-de-Ruz. La pasteure Sandra Conne Depezay, nouvellement consacrée dans l'EREN, a été élue au mois d'avril pour le remplacer. Elle travaille à 90%. Appelée dans une autre paroisse, la diacre Jocelyne Mussard a quitté à fin août le poste à 30% qu'elle occupait. Ce dernier a été repris ad intérim par le diacre Luc Genin, en provenance de l'Église réformée fribourgeoise. Il s'agit d'un mandat temporaire qui échoit à fin juillet 2017. Vincent Schneider, diacre en formation, a quant à lui achevé son stage au mois de juillet.

Le début de l'année a vu surgir une polémique qui s'est fort heureusement apaisée. L'ancien Conseil de paroisse avait pris la décision d'instaurer un culte dominical unique tout au long de l'année afin de resserrer les liens communautaires. Applicable dès le début de 2016, cette mesure a suscité des protestations d'un certain nombre de paroissiens. Ils ont eu l'occasion de faire entendre leur point de vue lors d'une assemblée de paroisse extraordinaire. Le Conseil de paroisse a revu sa position. Il a réintroduit deux cultes dominicaux, sauf pendant les vacances scolaires et les jours de fêtes, où le principe de culte unique est maintenu.

Dans le domaine de la catéchèse, seize catéchumènes ont commencé le KT à la rentrée. L'arrivée de la pasteure Sandra Conne Depezay a redynamisé le groupe des catéchumènes et des moniteurs. Pour l'enfance, des regroupements ont pu avoir lieu avec l'aide des parents et suite au départ de la diacre Jocelyne Mussard. Le groupe de jeunes (12-14 ans), qui se réunit une fois par mois à Coffrane, compte une bonne vingtaine de participants. Les activités enfance, jeunesse et KT sont une force et une joie pour la paroisse.

Le Conseil de paroisse a décidé d'empoigner enfin le problème récurrent et lancinant de ses finances. La paroisse dispose de multiples bâtiments et salles qui, pour la plupart, sont loués à l'EREN. Ceci représente une lourde charge pour sa caisse. Un groupe de travail ad hoc s'est penché sur les coûts et l'utilisation de chacun des locaux. L'expertise menée démontre qu'ils sont trop nombreux et sous-utilisés. Des choix devront être effectués, mais l'opération est délicate vu l'étendue de la paroisse.

La paroisse garde par ailleurs le souci de sa visibilité dans la vallée. Elle organise des ventes ainsi que des manifestations et participe également aux foires. Elle tient notamment un stand, avec la paroisse catholique, à Fête la terre, en août sur le site d'Evologia.

## Paroisse des Hautes Joux

Par Jacques-André Maire, président du Conseil paroissial

### Changement et continuité

Suite au départ du pasteur François Caudwell et au changement d'activité de la pasteure Karin Phildius, qui a renoncé à 30% de son poste dans la paroisse des Hautes Joux pour consacrer 50% de son temps à l'aumônerie des homes du Val-de-Travers, les permanents et les prédicateurs laïcs ont été à nouveau très sollicités durant le premier semestre 2016. Qu'ils soient sincèrement remerciés pour leur grande disponibilité!

A la fin de l'été, la paroisse, reconnaissante, a eu la joie d'accueillir Christine Hahn, venue enrichir l'équipe pour accomplir, dans un premier temps, une année de suffragance à 70%, qui se prolongera par un engagement à plus long terme.

Lors d'une journée de réflexion conduite avec pertinence et sensibilité par Isabelle Ott-Baechler, le Conseil paroissial et les permanents ont réaffirmé leur volonté de conserver une paroisse ouverte à la dimension trans-générationnelle avec notamment des accents forts sur les activités de catéchèse et d'enseignement et une présence auprès des plus âgés. Le grand défi à relever est d'établir avec les 30-50 ans des contacts directs ou indirects, via les enfants ou les services funèbres par exemple.

Pour mener à bien l'ensemble des activités, en plus de l'engagement fort des permanents, il faut une équipe de bénévoles disponibles et motivés. Afin de mieux reconnaître leur engagement et de leur exprimer la très sincère reconnaissance de la paroisse, celle-ci les a invités à une journée de rencontre conviviale qui a réuni plus de cent bénévoles actifs dans les différents lieux de vie.

A l'avenir le Conseil paroissial veut clarifier les rôles de chacun – permanents et bénévoles – pour bien tenir compte des compétences et des envies afin de donner du sens à l'engagement de chacun. Pour élargir le cercle des bénévoles, il convient d'adresser des demandes précises, si possible limitées dans le temps. A ce propos, il est important d'avoir conscience que les activités évoluent en fonction des besoins, des envies, des sensibilités du moment. Certaines meurent, d'autres apparaissent et il faut aborder ces évolutions dans un esprit de liberté et de flexibilité.

Face au problème du manque de pasteurs pour assurer des cultes réguliers dans les cinq lieux de vie auxquels les paroissiens sont très attachés, il est envisagé de développer la célébration de cultes par des laïcs. Quelques personnes sont intéressées et disposées à animer des cultes de temps en temps, à partir de 2017, moyennant un appui des ministres.

L'année 2016 a été marquée par la commémoration du 300<sup>ème</sup> anniversaire de la construction du temple de La Chaux-du-Milieu. Une célébration œcuménique et festive a rassemblé le 25 septembre une foule d'habitants du village et de toute la vallée. Une invitation a été adressée aux anciens célébrants ayant œuvré dans ce temple. Chaque mois l'un d'eux y préside le culte, permettant ainsi de poursuivre cette commémoration dans un esprit de foi, de fidélité et de reconnaissance au Seigneur.

## Paroisse de La Chaux-de-Fonds

Par Véronique Frutschi Mascher, présidente du Conseil paroissial

### Un foisonnement d'activités

L'année 2016 a été marquée par trois assemblées de paroisse: celle ordinaire du 26 avril, puis extraordinaire du 24 mai afin de choisir entre le Presbytère Farel et Cure 9 pour l'aménagement du futur Centre paroissial. Le Presbytère a été choisi. L'assemblée extraordinaire du 29 novembre a élu une nouvelle présidente du Conseil paroissial et a octroyé deux enveloppes budgétaires: l'une pour l'aménagement du Centre paroissial dans le Presbytère Farel et l'autre pour les transformations à Numa-Droz 75.

Au niveau des structures, le Conseil paroissial a mis en place neuf dicastères: de communauté locale, Farel-Grand-Temple, Ouest, Bulles-Valanvron-Planchettes et Germanophone (DCL), les dicastères Information Communication Coordination (DICC), Finances Bâtiments Instruments (DFBI), Famille, Diaconie et Vie spirituelle (DVS).

Les activités ont été nombreuses en 2016: cultes, célébrations, mariages, services funèbres, groupes de prière et partages bibliques, Cinémafoi, soupes, repas-offrande, torrée, ventes, kermesses et Paroisse en fête. Du côté de l'enfance et la jeunesse, un foisonnement d'activités a eu lieu dans les différents groupes: leçons de religion, Éveil à la foi, culte de l'enfance et de jeunesse, pré-catéchisme, Cactus, préparations des Noëls, catéchumènes, moniteurs et monitrices, ainsi que les "Kids games". Plus de 160 jeunes ont suivi ces activités.

Concernant la communication et l'information, le travail n'a pas manqué avec le site internet, les publications et des réorganisations à maîtriser. Du côté de la diaconie, on constate une augmentation des demandes d'aide et l'importance des visites à domicile et dans les homes. Le groupe Terre Nouvelle, en plus de l'organisation des campagnes, a soutenu et accompagné un groupe de jeunes dans son voyage à Madagascar, en juillet.

Le Conseil paroissial, avec la pasteure Nicole RoCHAT qui assumait la présidence ad intérim depuis le printemps 2015, a fait appel à Joël Pinto afin de la seconder dès mai 2016 et rechercher un ou une présidente dans les plus brefs délais. Véronique Frutschi Mascher a accepté cette tâche. En décembre, le Conseil paroissial a fait appel à une fiduciaire pour le suivi des finances et des comptes de la paroisse en collaboration avec le secrétariat et un groupe de bénévoles.

Dès la décision de l'assemblée de mai, le groupe "Avenir financier" a pu intensifier ses travaux sur les plans du nouveau Centre paroissial. Il a terminé son mandat à l'assemblée de novembre et la suite a été reprise par le DFBI. Une séance d'information a été organisée début novembre afin de permettre aux paroissiens d'exprimer leurs souhaits sur cet important projet. Dans ce cadre, la Cure du Grand-Temple a dû être vidée pour la fin de l'année.

Nos remerciements vont particulièrement aux permanents, aux conseillers paroissiaux, aux membres des dicastères, ainsi qu'à tous ceux et celles qui s'engagent sans compter pour faire vivre notre paroisse.





# PROJETS SYNODAUX

## En mode évangélisation

Par Yves Bourquin, président du groupe Évangélisation

Il est enfin disponible, le Vade-Mecum dans sa belle version. Il vous propose de retaper l'Église pour en faire un bolide tout terrain aux couleurs vives. Le Vade-Mecum est l'outil mis en place par le groupe Évangélisation de l'EREN.

En 2016, le groupe Évangélisation a mené à bien, avec la collaboration du secteur communication, la réalisation définitive et haute en couleurs du Vade-Mecum "Passons en mode Évangélisation". Son contenu regroupe les principales réflexions sur l'évangélisation laissées par le groupe de travail, qui en 2015, avait d'arrache-pied défriché ce terrain en jachère depuis longtemps.

Sur la couverture de l'outil, une vieille moto qui semble en avoir avalé, des kilomètres de route. Une incroyable bécane brute de décoffrage mais solide comme un roc... N'est-ce pas là une belle image de l'Église qui roule sa bosse depuis 2000 ans? Et si on lui mettait un joli coup de peinture. On ne touche pas à l'essentiel, son moteur, le Christ, est intouchable. Mais si on la rendait belle, notre Église! Voilà une préoccupation qui rejoindra sûrement le programme de législation du Conseil synodal.

Le Vade-Mecum est un outil conçu pour être utilisé en toute simplicité et sans prétention. Il est vite lu. On peut en parcourir un extrait. On peut, une fois après avoir intégré son idée, le passer plus loin ou en lire quelques lignes en début de séance telle une méditation-réflexion sur un sujet à repenser.

Comme tout outil, il a bien fallu que le groupe aille à la rencontre des paroisses pour le présenter, pour montrer l'intérêt de son usage, ses promesses et l'impact attendu de son utilisation. Cette démarche a permis de visiter les Conseils paroissiaux et les colloques. La plupart du temps l'accueil fut enthousiaste et attendu. Ainsi, le groupe est confiant, l'évangélisation dans l'EREN est entre de bonnes mains, les vôtres, membres de l'Église qui lisez ces lignes. Si vous ne l'avez pas encore, demandez votre Vade-Mecum et prenez la route avec nous.

Le groupe Évangélisation termine son mandat tel que confié par le Conseil synodal en 2014. Le sentiment est celui du travail accompli, avec une immense reconnaissance pour les découvertes et les partages. Il reste une inconnue: comment va continuer la réflexion fondamentale sur les nouvelles formes de proclamation de l'Évangile au sein de l'EREN? L'esprit du Vade-Mecum continuera-t-il de souffler? Le groupe l'espère et y croit. Il réfléchit actuellement à poser quelques jalons pour la suite, mais il a néanmoins hâte de clore pour passer à l'expérimentation pure et simple.

### Fierté et joie (extrait du Vade-Mecum)

"Église, excuse-toi d'exister!" Voilà une injonction a priori ridicule. Pourtant, devant les interrogations ou l'incompréhension du monde ambiant, les croyants sont parfois tentés d'exécuter cet ordre. Comme si nous devions nous justifier de notre condition de témoins, nous nous excusons d'exister. Ne devons-nous pas plutôt opposer de la résistance en affichant notre fierté et notre joie? C'est extraordinaire – au sens premier – d'être croyant aujourd'hui; c'est rare et certains nous envient! C'est vrai, il est difficile de dire sa foi; quelque part, cela ne s'explique pas, cela se vit. La peur nous incite donc à battre en retraite, mais la peur est mauvaise conseillère. L'évangélisation est la joie et la fierté de parler de l'Évangile à d'autres. Suis-je fier de ce que je crois et de ce que j'annonce? Chaque témoin doit se poser cette question. Encourageons-nous et le oui nous donnera des ailes.

## La fiche Évangélisation

Le groupe Évangélisation a souhaité que l'EREN se dote d'une plateforme informatique où l'on puisse déposer des projets porteurs de l'esprit "Passons en mode Évangélisation". Il a imaginé un outil simple: la fiche Évangélisation. N'importe quelle équipe qui a mis sur pied un projet ou une manifestation qu'elle juge avoir un lien avec l'évangélisation peut se rendre sur la page [www.eren.ch/documentation/evangelisation/](http://www.eren.ch/documentation/evangelisation/) et remplir le formulaire en ligne. Si cet outil est utilisé, l'EREN sera bientôt dotée d'une base de données concrètes des projets qu'elle mène sur ce terrain. À bon entendeur, remplissez des fiches après vos activités!

## Req'EREN - Aumônerie auprès des requérants d'asile du canton de Neuchâtel

Par Sandra Conne Depezay et Luc Genin, aumôniers

Req'EREN offre une présence ainsi qu'un accompagnement humain et spirituel aux requérants d'asile dans le canton de Neuchâtel, en particulier dans les localités des centres d'accueil de Couvet et Fontainemelon. L'année 2016 a été marquée par le changement d'aumônier. Sandra Conne Depezay a officiellement achevé sa mission le 20 juin. Elle a ensuite assumé une permanence de référence pour les bénévoles et les centres d'accueil jusqu'à l'arrivée du nouvel aumônier, Luc Genin, le 1<sup>er</sup> septembre.

La mise en place et l'accompagnement de nouveaux projets, dont le descriptif figure dans les paragraphes suivants, ont également jalonné l'exercice écoulé. Il est à souligner que chaque lieu et chaque projet réunissent un groupe de bénévoles différent. Un aspect important du travail de l'aumônier consiste à valoriser l'engagement des bénévoles, leur rôle et le cadre de leur activité. Leur engagement se matérialise par le suivi d'une formation, une adhésion paraphée à la charte de collaboration, une participation régulière aux rencontres des équipes ainsi qu'à quelques entrevues individuelles.

L'essentiel de l'œuvre de Req'EREN consiste à accueillir. Un accueil simple et gratuit, à l'image d'un moment partagé autour d'un café, avec des jeux, de l'initiation au français par petites touches, des échanges de sourires. L'aumônier et/ou les bénévoles peuvent être parfois sollicités pour un accompagnement dans une démarche administrative. Cependant, pour les personnes qui accueillent, rien n'est jamais simple. Les questions qui se posent sont reprises lors des rencontres des bénévoles et de précieux éclairages sont donnés lors des périodes de formation. Les bénévoles assurent une très grande partie de cet accueil. Ils le font de manière remarquable, avec humanité, amour et respect.

### L'accueil des requérants d'asile à Couvet et à Fontainemelon

**Couvet.** Chaque jeudi, de 15h à 17h, entre cinq et vingt adultes et enfants du centre viennent prendre un café, demander du soutien dans l'apprentissage du français et faire des jeux avec les bénévoles. Des requérants d'asile vivant en appartement en deuxième accueil au Val-de-Travers apprécient également d'y passer un moment. Durant l'été, trois des permanences ont eu lieu sur la place de jeux à Couvet: un changement de lieu particulièrement profitable aux enfants se trouvant en période de vacances scolaires.

L'ouverture à Couvet du vestiaire Bartim'Habits est également à mettre en exergue. Son origine tient au fait que, lors des permanences, des bénévoles apportaient des vêtements pour les mettre à disposition. Louables, ces initiatives ont engendré une réflexion quant aux objectifs des accueils café.

Les réactions de quelques bénéficiaires ont confirmé qu'il n'était pas adéquat de lier les deux. Les requérants se voyaient replacés en situation d'assistés alors que, précisément, ils participent aux permanences Req'EREN pour vivre autre chose. Toutefois, leurs besoins en vêtements s'avèrent réels. C'est pourquoi, en collaboration avec le centre d'accueil et avec l'Église libre, qui pouvait mettre à disposition un local, les cogitations ont abouti à l'inauguration, le 26 février, de Bartim'Habits. Ouvert une fois par semaine – le vendredi après-midi –, le vestiaire est placé sous la responsabilité d'Evelyne Hoehn.



Enfin, dernier fait marquant à relever, l'accueil à la permanence de Couvet de jeunes en semestre de motivation (SEMO).

**Val-de-Ruz.** Depuis le début de l'ouverture des cafés-partage du jeudi matin à Fontainemelon, la fréquentation a beaucoup fluctué. Des requérants y participaient, mais ne sont que rarement venus seuls. L'aumônier et les bénévoles se rendaient à la Ferme Matile les informer et les chercher. L'idée d'un changement a été discutée avec les bénévoles, comme le mentionnait le rapport d'activité 2015.

Dans le même temps, à l'automne 2015, la rencontre avec Ana Gomez-Diop, habitante de Cernier, a ouvert une nouvelle porte, celle de repas organisés pour et avec les requérants d'asile. Le comité de pilotage a décidé de renoncer aux cafés-partage du jeudi matin au profit de ces repas "Tous ensemble, tous à table" qui, initialement, devaient avoir lieu le dernier mardi de chaque mois.

Le premier d'entre eux s'est déroulé le 22 décembre 2015. Durant 2016, onze repas ont été préparés par une équipe de bénévoles. Les requérants d'asile viennent de la Ferme Matile et de l'abri PC des Gollières (Les Hauts-Geneveys) puis, à la fermeture de ce dernier, de Tête-de-Ran. En automne, des contacts œcuméniques ont donné lieu à un premier repas servi dans les locaux de la paroisse catholique de Cernier.

### **Abris PC de Bevaix et de La Chaux-de-Fonds**

Des requérants d'asile ont été hébergés dans l'abri PC de Bevaix dès le début de l'année 2016. La commune de Bevaix se trouvant sur le territoire paroissial du Joran, c'est RequérENSEMBLE qui a accompagné l'initiative des citoyens et paroissiens dans le projet d'accueil.

A La Chaux-de-Fonds, à l'ouverture de l'abri PC de Bois Jean-Droz, un groupe de citoyens et de paroissiens a rapidement trouvé dans les locaux de Bel Horizon un espace permettant d'accueillir et de partager des moments avec les requérants d'asile. Des contacts ont été pris avec cette équipe, mais elle voulait rester indépendante de Req'EREN et de l'Église. Des échanges ont cependant eu lieu avec d'autres paroissiens de La Chaux-de-Fonds désireux de s'engager auprès des requérants d'asile.

Faute de temps et de moyens, rien n'a pu voir le jour pour Req'EREN à La Chaux-de-Fonds. Les contacts sont toutefois maintenus. Ces personnes ont d'ailleurs participé aux modules de formation des bénévoles, dans la perspective de développer un projet à moyen terme.

### **Entre-deux-Lacs**

La présence de requérants d'asile dans l'abri PC de La Tène a suscité l'élan de plusieurs personnes plus ou moins proches de la paroisse. Sur l'initiative du pasteur Raoul Pagnamenta, le groupe s'est réuni avec l'aumônier de Req'EREN, la première fois le 24 février. Sandra Conne Depezay a accompagné les onze bénévoles durant quatre mois au niveau de l'organisation, de la structure, des liens avec Req'EREN ainsi que dans l'établissement du projet de rencontre et d'accueil des requérants d'asile.

Les activités retenues, dans leur ordre de priorité, ont été: l'accueil café avec un espace et des personnes à disposition pour un appui de l'apprentissage du français; des activités en extérieur afin de permettre aux requérants d'asile de sortir de l'abri PC et de passer un moment ailleurs qu'au centre commercial de Marin.

Entre-temps, l'abri PC a été fermé. L'équipe a réorienté son offre pour les requérants d'asile en deuxième accueil. Le 13 juillet, a eu lieu le premier après-midi d'accueil au Foyer du lieu de vie de Saint-Blaise. Le groupe a, par ailleurs, reçu des offres pour vivre des activités à l'extérieur (Équilibre Forêt et activités nautiques) initiées par des personnes proches de la paroisse.

### **Contacts avec les centres**

Au début 2016, le centre de Couvet s'est vu doté d'un nouveau directeur. Ce changement a débouché sur une rencontre avec l'aumônier. Sandra Conne Depezay a ainsi pu rappeler les objectifs de Req'EREN et son fonctionnement. Constructif, l'entretien a permis de confirmer la collaboration engagée avec le centre.

A Fontainemelon, les liens avec les collaborateurs de la Ferme Matile ont toujours été bons. Le fait de devoir aller chercher les requérants fait cependant passer à l'aumônier et aux bénévoles beaucoup de temps dans ces locaux. Trop, selon le directeur. Ce dernier encourage les activités de Req'EREN, mais exclusivement à l'extérieur du centre. Avec les repas mensuels, la question ne se pose plus vraiment.

Dans l'Entre-deux-Lacs, ce sont deux bénévoles mandatés par le groupe qui se sont engagés à assurer le lien avec le directeur de l'abri PC, puis avec le Bureau du deuxième accueil. À Tête-de-Ran, c'est également un bénévole qui s'est proposé et qui s'est vu confier le rôle de personne de contact et de liaison.

Luc Genin a, quant à lui, repris langue avec les directeurs de centre et les responsables cantonaux de l'asile. Il a en outre été invité aux repas de Noël des centres de requérants de Couvet et de Fontainemelon.

## **Le cadre du bénévolat**

Durant l'année, les documents cadres du bénévolat ont été réalisés (tels que prévu par le projet):

- La charte de collaboration des bénévoles.
- Les principes généraux de Req'EREN, comportant les domaines d'action des bénévoles et les modalités pour le défraiement.
- Une brochure présentant Req'EREN – plus complète que le papillon "Accueillir".

Un travail sur les valeurs propres à chaque groupe de bénévoles a été réalisé par celui de Couvet et celui de Saint-Blaise. Le nouveau groupe de bénévoles des repas à Cernier n'en était pas encore à ce stade d'organisation.

## **Les bénévoles**

Au Val-de-Ruz, sur les quatre bénévoles régulièrement présentes aux permanences, une a dû se retirer pour des raisons professionnelles. Deux autres ont cessé leur activité lors du passage à des repas mensuels, privilégiant leur insertion locale dans l'Entre-deux-Lacs et à La Chaux-de-Fonds. Mary-Jeanne Robert a poursuivi son engagement dans la conduite et l'organisation des repas. Ana Gomez-Diop et Mary-Jeanne Robert se sont entourées de quelques bénévoles donnant des coups de main dans le nouveau projet "Tous ensemble, tous à table". Cette équipe est dans sa phase de structuration.

A Couvet, cinq personnes de l'Église libre de La Côte-aux-Fées ont rejoint l'équipe. Parmi elles, son pasteur, David Hoehn, et son épouse. Une autre personne, de confession catholique, s'est engagée. En plus, deux autres viennent régulièrement passer un moment aux permanences, sans toutefois souhaiter s'engager davantage. Au cours de l'année, deux bénévoles nouvellement arrivées ont arrêté. L'une s'estimait trop âgée et l'autre l'a fait pour des raisons de santé. Au vestiaire – Bartim'Habits – l'équipe se compose de trois bénévoles qui reçoivent ponctuellement de l'aide.

Dans l'Entre-deux-Lacs, onze bénévoles composent l'équipe régulière. Quelques personnes s'investissent ponctuellement et viennent renforcer l'effectif de base.

## **La formation des bénévoles**

Le troisième cycle de formation organisé conjointement entre Req'EREN et RequirENSEMBLE a eu lieu en automne. La plupart des bénévoles de Req'EREN a désormais suivi la formation du CSP, une partie a suivi les modules de formation conçus à l'interne. A noter encore, dans le domaine du bénévolat, la réalisation d'un papillon pour le Speed-meeting du bénévolat à La Chaux-de-Fonds. Un événement auquel Luc Genin a participé.

## **La retraite romande des personnes engagées "Aux côtés des réfugiés"**

Plusieurs bénévoles de Req'EREN, accompagnés de requérants d'asile, ont participé à cette retraite romande. Un moment fort de rencontres, d'échanges et un temps de ressourcement pour les bénévoles.

## Sensibilisation des paroisses et du public

Les relations avec les paroisses où se trouve un centre d'accueil cantonal, soit celle du Val-de-Travers, du Val-de-Ruz et de L'Entre-deux-Lacs sont prolifiques. Grâce aux personnes de contact de ces trois paroisses, le pasteur Patrick Schlüter – Val-de-Travers – la conseillère paroissiale Mary-Jeanne Robert – Val-de-Ruz – et le pasteur Raoul Pagnamenta – Entre-deux-Lacs –, la collaboration continue d'être très constructive. Elle reflète l'impact positif des liens tissés entre les paroissiens et les requérants d'asile rencontrés dans le cadre des permanences ou des manifestations paroissiales.

Au Val-de-Travers, une convention de partenariat entre la paroisse et Req'EREN a été établie. Elle règle également les questions liées à l'utilisation de la salle de paroisse. Le 18 juin, le groupe de Couvet s'est notamment impliqué dans le culte des réfugiés à Môtiers. Auparavant, le 22 avril, Sandra Conne Depezay était intervenue dans une leçon de religion au collège de la Fontenelle, à Cernier.

## Médias

Les aumôniers ont participé à la mise à jour des informations sur le site internet de l'EREN.

Des cartes de visite ont été réalisées pour Luc Genin. Un site internet regroupant les acteurs neuchâtelois de l'asile a été mis sur pied par un groupe de travail dont a fait partie une bénévole de Req'EREN, Christelle Maire. Ce projet a été lancé lors de la rencontre de la plateforme asile informelle que Christian Beuret (responsable de la Joliette – secteur insertion du CSP Neuchâtel), réunit une fois par année. Le site [www.asile.ch](http://www.asile.ch) offre un portail d'activités et d'engagements possibles.

## Finances

Req'EREN a reçu, via le Cercle de l'Union de la Béroche, un don de CHF 3'000.-- émanant de la Société philanthropique suisse. Cette somme est destinée à la formation des bénévoles Req'EREN. La cérémonie de remise du chèque a permis à l'aumônier – Luc Genin – et à un représentant du groupe de pilotage – Hans Beck – de présenter les activités de Req'EREN.

## Objectifs en gestation

- Suite de la visite de tous les centres de requérants sur sol neuchâtelois (Tête-de-Ran; la Ronde, à La Chaux-de-Fonds)
- Présence à l'Expo de La Coudre, à Neuchâtel
- Cultes paroissiaux au Val-de-Travers, au Val-de-Ruz et à Saint-Blaise
- Poursuite de la réflexion concernant le démarrage d'un groupe à La Chaux-de-Fonds
- Réflexion autour d'activités à Tête-de-Ran
- Réflexions sur de possibles parrainages individuels de requérants d'asile
- Propositions pour des soutiens financiers



# REFORME 2017

Par Elisabeth Reichen, membre du groupe de pilotage

Les délégués des huit villes suisses de la Réformation, dont Elisabeth Reichen, ont poursuivi à plusieurs reprises la mise en place et la coordination concernant les applications pour smartphone et la venue du camion à histoires du Parcours européen des Cités de la Réforme. Les dix thèses de l'Évangile choisies par le Conseil synodal parmi les thèses élaborées par des paroisses du canton ont été envoyées à la FEPS au début de l'année, selon la planification.

## Groupe cantonal de la Réformation

Après deux ans de travail et des réunions régulières tous les deux à trois mois, le groupe cantonal de la Réformation a achevé son mandat au mois d'août. Les thèses de chaque paroisse sont dès lors imprimées sur les colonnes qui seront exposées dans leurs lieux. Des animations très variées ont été imaginées par les huit paroisses pour célébrer cette année jubilaire avec un rayonnement dans tout le canton. Les dates ont été fixées et sont désormais inscrites à l'agenda cantonal.

## Parcours européen des Cités de la Réforme

L'ouverture du jubilé a eu lieu le 8 et 9 novembre avec la venue du camion du Parcours européen des Cités de la Réforme organisé par l'EKD (Evangelische Kirche Deutschland) et transportant des histoires de tous les lieux du parcours. Les treize histoires de Neuchâtel ont été transformées en documents filmés par l'aumônerie de jeunesse de Neuchâtel. La soirée du 8 novembre a été réservée à la réflexion, avec une conférence de Patrick Cabanel, spécialiste en histoire et sociologie des protestantismes. Devant une nombreuse assistance, l'orateur a centré son propos sur le personnage de Ferdinand Buisson et son impact sur le protestantisme libéral qui, dans une même logique, œuvrait pour l'introduction de l'école laïque.

Le lendemain, de nombreuses animations de rue, toutes inventives et joyeuses, ont eu lieu autour et dans le camion de la Réforme. Musique médiévale, tribunes libres, promenades historiques, chasse au trésor, visite de la Collégiale avec le nouveau guide pour enfants ainsi qu'une tente de ReformAction figuraient au programme. Le froid, le vent et le mauvais temps ont malheureusement sévi toute la journée. Les éléments n'ont toutefois pas entamé la bonne humeur des exécutants qui, vu les conditions météorologiques, se sont produits devant un public clairsemé.

Première exposition s'inscrivant dans le cadre du jubilé de la Réforme, "Sébastien Castellion – esprit de tolérance et liberté de conscience" a fait escale au Temple du Bas et suscité beaucoup d'intérêt. D'autres expositions suivront pour apporter une touche historique à ce bâtiment dénudé. Le monument des huguenots a, lui, été sorti de la cave pour l'occasion. Malheureusement, il est rangé à chaque concert, ce qui ne favorise pas la mise en valeur de l'histoire de l'édifice.

La transmission officielle du label Cité européenne de la Réforme à la ville au début de la soirée du 9 novembre, suivie du concert "Logos, un oratorio pour notre temps" – œuvre composée spécialement pour le jubilé par Daniel Schnyder –, a constitué le point d'orgue des festivités.

## Animations dans le cadre du label "Cité de la Réforme"

Le petit groupe de réflexion convoqué par Patrice Neuenschwander, délégué culturel de la Ville de Neuchâtel, a continué son travail de mise sur pied d'événements historico-culturels durant l'année jubilaire. Les cogitations ont notamment débouché sur une série de conférences en collaboration avec l'Université et le MahN (Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel). L'agenda de cette année de jubilé est bien "garni" avec des événements pour un public varié.

## Prospection 2017

Les événements du jubilé des 500 ans de la Réforme en 2017 sont en grande partie élaborés et inscrits dans l'agenda. Il s'agit maintenant de les suivre et de soigner le détail pour que chaque événement devienne un moment unique. Les réunions avec le groupe de pilotage composé d'Angélique Kocher, de Christian Miaz et d'Elisabeth Reichen représentent pour cela une ressource et un appui précieux.

## SERVICES CANTONAUX: AUMONERIES

*Une ouverture, une franchise totale devant la vérité, quelles que soient les conséquences, quel que soit le chemin qu'elle va nous faire prendre, quelle que soit notre ignorance au sujet de ce chemin. Cela s'appelle la foi. Pas la croyance, la foi. (Anthony De Mello)*

Tous les jours, les aumôniers de l'EREN vont à la rencontre d'autrui, quelle que soit sa situation personnelle, reconnaissant en chacun une dignité qui ne peut pas leur être enlevée.

### Etablissements médico-sociaux (EMS)

Par Rico Gabathuler, Daniel Galataud, Hélène Guggisberg, Karin Phildius, Jean-Marc Leresche et Vy Tirman

Six aumôniers employés à temps partiel – équivalent à 2,9 postes à temps plein – travaillent auprès de 2'100 résidents répartis dans 49 EMS du canton. En 2016, ils ont célébré quelque 560 cultes, qui sont bien fréquentés. Les résidents apprécient ces moments liturgiques qui constituent un lien avec la communauté des croyants et leur ouvrent un espace où la foi et la quête de sens peuvent s'exprimer.

Les aumôniers offrent également un service de visites. Ils sont appuyés en cela par des visiteurs bénévoles. L'implication de ces derniers s'avère une aide précieuse et un enrichissement important pour les homes. Lors des visites, l'aumônier rencontre, en principe, les nouveaux arrivés, les résidents qui viennent aux cultes ou des personnes signalées par le responsable de l'animation.

Les rencontres individuelles permettent une approche plus spirituelle, où les différents aspects de l'être humain peuvent être abordés. L'aumônier accompagne alors le résident sur son chemin de vie, lequel présente parfois des difficultés. Le ministre est bien évidemment attentif à l'évolution de l'état de santé de ses interlocuteurs.

L'aumônier mène également une réflexion quant à l'assistance au suicide. Bien qu'encore minoritaires, de telles demandes ont des effets collatéraux sur les autres résidents, sur le personnel soignant et les familles. Sans apporter de réponse tranchée, le ministre tente d'accompagner les institutions dans cette démarche et ce questionnement.

### Conseil œcuménique cantonal d'aumônerie hospitalière (COCAH)

Par Monique Vust, présidente du COCAH

Le Conseil œcuménique cantonal d'aumônerie hospitalière (COCAH) a pour mission d'assurer les liens avec les Églises et les institutions hospitalières (HNE et CNP), et entre les Églises elles-mêmes, pour toute question concernant l'aumônerie hospitalière. Il s'agit donc de traiter les sollicitations venant des institutions, des Églises et des aumôniers, et d'y répondre en respectant le cadre institutionnel, les exigences de la mission de l'aumônerie et les sensibilités des différents partenaires.

Le COCAH a tenu trois séances en 2016. Il a pris connaissance avec regrets de la démission de Jean-Luc Laubscher, délégué de l'Église catholique chrétienne, non encore remplacé, et de l'abbé Canisius Oberson, délégué de l'Église catholique romaine, remplacé en janvier 2017.

Le site de la Béroche ayant été fermé en janvier 2016, le COCAH a décidé d'attribuer le quota d'aumônerie de 20% en appui à l'équipe de Pourtalès, en considérant l'important nombre de lits de ce site. En prévision de la reconversion du site de Couvet, et en fonction des décisions politiques qui seront prises en 2017, une réflexion globale sur la répartition des forces devra être entreprise.



En mai, dans le cadre de la consultation sur le projet de loi concernant la reconnaissance d'autres communautés religieuses, l'Hôpital neuchâtelois a consulté le COCAH sur le point spécifique du service d'aumônerie.

Le COCAH cherche à développer une bonne information des aumôniers sur les problèmes qu'il a à traiter, à entendre leurs expériences ou leurs questions, et à favoriser l'échange sur les joies et difficultés de leur ministère. Il organise deux rencontres annuelles entre membres du COCAH et aumôniers.

En 2016, le thème majeur a été celui de l'urgence: avec un nombre de postes limité et des contraintes géographiques, comment l'aumônier répond-il au défi d'être disponible tout en préservant sa qualité de vie professionnelle, personnelle et familiale? Ce thème a été traité aussi dans une vision théologique. Il a donné lieu à des directives qui doivent permettre à l'aumônier d'être appuyé par son Église dans la recherche d'un équilibre entre fidélité à sa mission et respect de sa personne.

## Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP)

Par Carmen Bukhalter, Myriam Gretillat et Thomas Isler, aumôniers

Accompagnement de longue durée, visites, cultes, contacts avec le personnel soignant. Tel est le quotidien d'un aumônier en psychiatrie. Contrairement à l'hospitalisation en soins physiques, le monde psychiatrique conjugue des séjours de quelques semaines avec des séjours "à vie". Certaines personnes résident sur le site de manière définitive. Cette réalité permet à l'aumônier de participer à la vie de l'institution de manière plus profonde et engagée.

Au sein du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), l'aumônerie constitue une entité autonome qui a comme tâche d'offrir une écoute et un accompagnement spirituel adéquat. Partant du principe que chaque être humain est fondamentalement spirituel, il semble pertinent aux aumôniers d'offrir, de manière très large, une réflexion sur le sens de la vie, voire sur le sens qu'on saurait donner à leur hospitalisation.

Au fil des rencontres, les ministres côtoient cependant différentes caractéristiques individuelles de spiritualité. Ils sont appelés à faire preuve de passablement de doigté dans leur accompagnement. La spiritualité touche à l'identité même des êtres humains et donne un sens à la nature humaine. Elle encourage les patients et les résidents à espérer et à avoir confiance au-delà de ce qui est "perceptible" humainement parlant. Lors d'un séjour en psychiatrie, le mystère et le secret de la vie ou encore la spiritualité sont vécus de manière particulière.

Les aumôniers se rendent régulièrement dans les différentes unités pour rencontrer les patients et les résidents. Toutes les unités ont une spécificité propre et les besoins varient très fortement selon la pathologie des personnes. Les résidents de longue durée ont une autre approche de l'aumônerie que ceux dont leur séjour ne dure "que" quelques semaines. Avec certaines personnes, la régularité des visites permet de construire une relation de confiance. Il est cependant indispensable de veiller à ne pas créer une interdépendance risquant d'obstruer les propos de la rencontre.

Lors de décès, les aumôniers proposent des "faire-mémoire" aux résidents et au personnel. L'objectif est d'offrir un moment de spiritualité pour marquer la disparition d'une personne ayant partagé un bout de chemin avec eux. Les suicides demandent une attention toute particulière. Des prises en charge adéquates et appropriées sont nécessaires. Elles englobent un temps de recueillement – célébration –, d'écoute et de débriefing pour tous ceux qui en ressentent le besoin.

L'aumônerie propose aussi des célébrations qui comprennent des temps de partage de l'Évangile, des chants, des prières ainsi qu'un temps liturgique. Chaque célébration se termine autour d'une tasse de café et des biscuits. Cet apéro est un moment sympa qui favorise surtout la relation entre l'aumônier et les résidents tout en maintenant ainsi des liens privilégiés entre visites et expression culturelle.



## Hôpital neuchâtelois (HNE) et Hôpital La Providence

Par Sébastien Berney, Carmen Burkhalter, Adrienne Magnin, Jocelyne Mussard et Martine Robert, aumôniers

Une convention entre les trois Églises reconnues, l'HNE régit les conditions de collaboration pour qu'une aumônerie hospitalière œcuménique soit présente sur l'ensemble des sites cantonaux. Les aumôniers de l'EREN sont actifs dans les sites hospitaliers de Neuchâtel (Pourtalès et la Providence), de La Chaux-de-Fonds, de Couvet ainsi qu'à La Chrysalide, à La Chaux-de-Fonds. Leur ministère permet à la dimension spirituelle de l'être humain d'être reconnue en milieu hospitalier.

Le cœur du travail de l'aumônier est constitué par les visites faites aux patients des différents services dont il est référent. La pratique des ministres est adaptée aux particularités de chaque site. L'approche reste véritablement œcuménique. Chaque aumônier visite tous les patients, indépendamment de leur confession ou de leur religion, en évitant tout prosélytisme.

Le lien avec les différentes équipes soignantes est constant. Ces contacts permettent de développer une prise en charge pluridisciplinaire, d'établir des priorités dans les visites et de garantir un accompagnement de qualité auprès des patients. Le rapport de confiance qui s'établit permet également aux soignants de confier leurs préoccupations. Dans l'ensemble, les relations sont extrêmement constructives.

En guise de conclusion, il n'est pas inutile de rappeler qu'en vertu de prouesses médicales toujours plus performantes, les durées d'hospitalisation sont de plus en plus brèves. Cette évolution donne au ministère pastoral une couleur particulière. Le rythme des interventions chirurgicales continuant de s'accélérer, la durée des séjours suit la même tendance. Dès lors, la plupart des patients n'auront probablement qu'une seule fois la visite de l'aumônier. Ce dernier n'étant que de passage, quelle sera la qualité de sa présence? La question mérite réflexion.

## Communauté des sourds et malentendants

Par François Rossier, aumônier

Les cultes destinés à la communauté des sourds et malentendants se déroulent chaque mois, en alternance à Tavannes et à Neuchâtel. Ces offices sont toujours célébrés en langue des signes. Ils rassemblent une nombreuse assistance. Un petit-déjeuner précède le culte. A l'issue de la célébration, les fidèles se retrouvent au restaurant pour partager le repas de midi.

Les formations bibliques ont eu lieu chaque mois. Elles connaissent une fréquentation extrêmement bonne. L'alternance entre Tavannes et Neuchâtel est également de mise. Là aussi la langue des signes prévaut. En 2016, l'étude a porté sur l'Évangile de Luc.

Parmi les activités particulières, on peut citer un culte "Sourds et Entendants", un "Culte & Assemblée générale & Grillades" ainsi qu'un culte "Avent et Noël" avec la Société des sourds. Un voyage de trois jours destiné à découvrir Cluny et Paray-le-Monial a par ailleurs été organisé.



## Foyer Handicap

Par Martine Robert, aumônière

A Neuchâtel, le travail de l'aumônier s'effectue principalement par le biais d'entretiens avec les résidents. Le temps s'étant avéré insuffisant pour que ce suivi individuel puisse être apporté de manière satisfaisante, la direction avait demandé une augmentation du temps de présence de l'aumônier. Ce taux de présence a passé de 5% à 7,5%, à partir de juillet 2015.

Cette extension représente un réel soulagement pour l'aumônier qui tient, cette année encore, à manifester sa gratitude pour cet aménagement. Une rencontre de l'Avent a été organisée pour la cinquième fois, en collaboration avec le service de l'animation.

A La Chaux-de-Fonds, l'aumônier anime le "Groupe biblique et visualisation", qui continue d'être très bien fréquenté. Il participe au repas du soir afin d'avoir des liens avec les résidents ne figurant pas dans le groupe précité. L'aumônier propose des entretiens individuels. En 2016, une augmentation dans le besoin de suivis personnalisés a été constatée. Les rencontres pendant l'Avent ont à nouveau connu une très belle fréquentation.

## Espace de paroles pour personnes endeuillées

Par Martine Robert, aumônière

L'Espace de paroles pour personnes endeuillées est ouvert à toute personne concernée par le deuil. Les rencontres ont lieu à Neuchâtel, le premier mardi du mois (18h30), à la salle de paroisse de la chapelle de la Maladière. Christophe Allemann – pasteur – et Martine Robert – diacre en aumônerie – en sont les animateurs. Cette dernière assure également la coordination. Jocelyne Mussard et Gérard Berney ont assumé trois remplacements en cours d'année.

Les personnes viennent sans inscription préalable. Elles peuvent participer autant de fois qu'elles le désirent. Elles arrivent avec les questions et les difficultés qu'elles souhaitent partager. L'animation consiste à écouter, à gérer les différentes interventions en faisant circuler la parole. Des pistes peuvent être amorcées.

En 2016 l'Espace de parole a vu le passage de vingt personnes: dix-sept femmes et trois hommes. Six participants viennent d'horizon protestant, six également sont d'origine catholique et une personne est évangélique, proche des milieux réformés. Dans un cas la confession n'a pas été déterminée.

Les personnes sont domiciliées sur le territoire de la paroisse de la BARC (sept passages), issues de la paroisse de La Côte (trois personnes), de l'Entre-2-Lacs (deux personnes) et du territoire du Joran (une personne). Certains participants ont un lien étroit avec leur Église, protestante ou catholique, et sont déjà accompagnés. Dans d'autres situations il n'y a pas de lien.

Si cinq personnes sont venues à l'Espace de paroles en mars 2016, les autres fois ce sont une, deux ou trois personnes qui ont franchi la porte de la Maladière. L'information leur est parvenue via l'annonce dans "L'Express", les pasteurs ou diacres, ou par les pasteurs de paroisse et la lettre de la paroisse communiquant le dépliant dans les mois suivant un service funèbre. Sont encore cités: "La Vie Protestante", les milieux du deuil, une paroissienne ainsi qu'une entreprise de pompes funèbres.

Les échanges émanant de ces rencontres sont extrêmement intenses, libérateurs. Les échos sont positifs. Notre objectif est qu'en 2017, la participation puisse augmenter en nombre.

## Aumônerie au Centre d'enregistrement et de procédure fédéral à Perreux

Par Joan Pickering, responsable des services cantonaux

Le Centre d'enregistrement et de procédure fédéral (CEP) à Perreux s'est ouvert en automne 2014. Dans un premier temps, le nouveau centre de Perreux servait d'extension à Vallorbe. Les votations fédérales du 5 juin 2016 ont confirmé la politique d'asile décidée par le Parlement. Ainsi, le centre de Perreux deviendra le principal CEP en Suisse romande et le nombre de requérants augmentera progressivement pour atteindre 480 d'ici 2019.

D'autre part, la Confédération a également racheté l'ancien centre sportif des Cernets. Situé sur la commune des Verrières, le site sera transformé en centre spécifique – détention administrative – pour les requérants qui "perturbent le bon fonctionnement des centres fédéraux ou qui adoptent un comportement de nature à troubler l'ordre public ou à porter atteinte à la sécurité." Ce deuxième centre accueillera 60 personnes.

La présence d'un aumônier a une très grande importance auprès des requérants d'asile vu leur déracinement et la perte de liens sociaux, matériels et spirituels qu'ils vivent. La Confédération y attache de l'importance et annonce le service d'aumônerie comme une des mesures d'accompagnement des requérants d'asile dans les CEP.

Un aumônier à 50% travaille au CEP à Perreux depuis le 1er septembre 2015. La Fédération des Églises protestantes de Suisse (FEPS) subventionne les aumôneries dans les CEP dans toute la Suisse. Ainsi, la FEPS finance environ la moitié des coûts engendrés par cette activité à Perreux.

Si, pour l'aumônier, les contacts avec les requérants d'asile se passent bien, les relations et les interactions avec la direction n'ont pas été simples. Au début de son activité, l'aumônier a connu de nombreuses restrictions dans son activité. Il a toutefois constaté une évolution positive au fil de l'année 2016.

Peu à peu les requérants ont appris l'existence de l'aumônerie. Dès lors, le bureau de l'aumônier n'a pas désempli de personnes sollicitant entretien, écoute, conseils. Environ la moitié des requêtes est de type "accompagnement spirituel". Les autres sont plutôt des questions relatives à d'autres besoins pratiques.

L'aumônier a continué de participer aux moments d'accueil organisés par les bénévoles de RequéRENSEMBLE et de l'équipe de "A la rencontre" qui officie dans un chalet au-dessus du CEP. Là, il a pu rencontrer nombre de requérants d'asile et avoir des conversations avec eux. L'aumônier était présent le 14 décembre lors d'une magnifique fête de Noël multiculturelle organisée par l'équipe RequéRENSEMBLE. Nonante-deux requérants d'asile, dont 34 enfants, ainsi qu'une centaine d'habitants de la région y ont participé.

## **Aumônerie dans les institutions sociales**

Par Catherine Bosshard, présidente du Collège de l'Aumônerie œcuménique pour les personnes accueillies dans les institutions sociales

L'année 2016 s'est déroulée à la satisfaction générale. Les aumôniers, en partenariat avec les personnes des institutions, ont pu apporter leurs spécificités auprès des enfants, adolescents et adultes.

La Fondation des Billodes a décidé de ne plus recourir à ces prestations. Les projets pédagogiques de cette institution ayant davantage une visée intégrative, elle proposera une intégration paroissiale pour la découverte et l'ouverture à la Foi des jeunes.

À fin décembre Adrienne Magnin a quitté son ministère d'aumônier. Des remerciements lui ont été adressés pour son investissement, son dévouement dans ce travail. Des vœux de plaisir lui ont été transmis pour la suite de son travail d'aumônier à La Chrysalide, à La Chaux-de-Fonds. Bienvenue à Cécile Mermod Malfroy qui a été engagée pour la remplacer.

Pour leur investissement tout au long de l'année, Pascale Auret Berthoud et Patrik Chabloz ont également été remerciés. Leur travail demande souplesse, implication, inventivité et beaucoup de diplomatie pour faire face aux situations très diverses; merci aussi aux membres du Collège pour leur participation active.

## **Aumônerie auprès des enfants**

Par Joan Pickering, responsable des services cantonaux, avec l'appui des aumôniers  
Adrienne Magnin et Patrik Chabloz

Les aumôniers interviennent dans quatre institutions accueillant des enfants et des adolescents: Fondation F. L. Borel Centre pédagogique et thérapeutique (Dombresson), Centre pédagogique Fondation Les Billodes (Le Locle), Centre pédagogique de Malvilliers et Fondation Les Perce-Neige. Cette dernière dispose de neuf sites dans le canton.

Chaque année, les aumôniers redoublent de créativité et de patience pour communiquer dans ces classes très spéciales la joie que procure l'Évangile. Ils le font avec beaucoup d'enthousiasme et de persévérance, voyant en chaque enfant quelque chose de l'image de Dieu, image qui accorde à chacun une valeur inestimable. Ils peuvent compter sur la collaboration des institutions pour former des classes avec un effectif réduit et des élèves susceptibles d'assimiler une catéchèse adaptée aux besoins de chacun. Parfois, un éducateur est présent afin d'aider l'aumônier à gérer la dynamique du groupe.



## Aumônerie auprès des adultes

Par Adrienne Magnin, aumônière

En 2016, le secteur des adultes de la Fondation Les Perce-Neige aux Hauts-Geneveys a connu une année stable. L'exercice a été diamétralement opposé pour la direction du site. De grandes discussions sont en cours pour accueillir une population vieillissante qui n'est pas encore institutionnalisée. Le nombre de résidents pourrait doubler, voire tripler. Ce changement n'a toutefois pas d'incidence sur les prestations actuelles de l'aumônerie.

Le besoin d'accompagnement et de référents pour des questions spirituelles se fait sentir. Dans ce contexte d'évolution considérable, qui induit aussi des changements de responsables et la création de nouveaux foyers, les relations avec les équipes d'éducateurs sont très bonnes.

Sur le terrain, la présence et la collaboration de l'aumônerie au sein d'une équipe d'éducateurs sont acquises.

Comme les années précédentes, l'aumônier a présidé deux célébrations œcuméniques deux lundis par mois. Ces célébrations sont suivies d'un moment de prière destiné aux aînés. En tout, le nombre total de participants reste stable, à savoir une centaine de personnes. La fréquentation à la célébration de Noël a été particulièrement importante.

L'aumônier continue de prendre des repas "thérapeutiques" dans les foyers des aînés quand il est sur place. Sympathiques et informels, ces moments d'échanges permettent d'approfondir les liens avec les résidents et les éducateurs. En fonction de la demande, l'aumônier partage aussi un moment en tête à tête avec des résidents. Il propose par ailleurs un moment de prières aux aînés du foyer L'Orangerie.

Récemment, deux accompagnements de fin de vie ont été signalés à l'aumônier. Celui-ci a suivi les équipes dans leurs questionnements. L'aspect de l'accompagnement des endeuillés et les soins palliatifs pour les personnes âgées continue de prendre de l'importance. Les éducateurs souhaiteraient bénéficier des compétences de l'aumônier des aînés pour les situations de fin de vie, afin qu'eux et les résidents puissent trouver un sens à ce qui arrive. Ils vont s'adresser à leur direction pour la mise en place d'un protocole.

Un projet d'engagement de bénévoles pour l'aumônerie a par ailleurs été initié à la fin de l'année. Jean-Luc Vouga, ancien aumônier, a souhaité accompagner quelques personnes avec qui il a toujours eu des liens. La titulaire du poste a souhaité rester, elle, en contact avec certaines personnes fragilisées dans leur santé ou en fin de vie. Un contrat entre les aumôniers et les bénévoles sera paraphé. Le document précisera les personnes accompagnées et la période concernée.

Enfin, l'aumônier a organisé avec sa collègue catholique – Pascale Auret-Berthoud – la réalisation d'une mosaïque pour la chapelle du site des Hauts-Geneveys. Créée par un atelier des Perce Neige, l'œuvre décline les étapes de la vie.

# SERVICES CANTONAUX: FORMATION

## Promotion du Bénévolat

Par Jacqueline Lavoyer-Bünzli, responsable de projet et animatrice cantonale du bénévolat, services cantonaux

*"Il y a diversité de dons, mais le même Esprit [...] Or, à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée pour l'utilité commune."* (1 Cor 12, 4 et 7)

### Ancrage institutionnel confirmé

A l'issue de la phase-pilote de trois ans, considérée comme concluante, le législatif de l'EREN décidait en décembre 2015 "de la poursuite d'un engagement – de l'EREN – dans la promotion et l'accompagnement du bénévolat en appui des paroisses et des services cantonaux".

Désormais, le poste d'animation du bénévolat (0,5 équivalent plein temps) fait donc partie intégrante du service cantonal de la formation.

Sa mission générale reste conforme aux trois axes de travail, initialement définis:

- Avancer ensemble vers une vision d'Église pour le bénévolat
- Renouveler les forces bénévoles
- Échanger des idées et du savoir-faire en matière de bénévolat

Jusqu'en 2017, une attention particulière est portée à deux catégories de bénévoles: les personnes en situation de responsabilités, c'est-à-dire les membres du Synode et des conseils paroissiaux, et celles qui s'engagent comme visiteuses, en EMS et/ou à domicile.

### Bénévolat et coresponsabilité institutionnelle

Comme l'a confirmé le Synode, il est devenu impératif pour l'EREN de s'intéresser de près aux motivations et aux besoins des personnes qui assument bénévolement des tâches indispensables à son bon fonctionnement et de leur donner les meilleures conditions-cadres possibles. En effet, les bénévoles "en situation à responsabilités", particulièrement exigeants et exposés, sont de plus en plus difficiles à repourvoir.

Ces personnes sont aussi les premières concernées par la promotion du bénévolat. Comme membres d'exécutifs paroissiaux, elles accomplissent la mission de l'EREN sur le plan local tout en étant elles-mêmes responsables d'autres bénévoles actifs sur le terrain et doivent donc être soutenues dans cette tâche. Comme membres du Synode, elles décident de la vision et des grandes orientations de l'Église, y compris dans ce domaine.

Une première étape concrète a été franchie dans ce sens le 28 janvier 2016 avec la première soirée de formation et d'échange d'expériences autour de la fonction de député au Synode. Proposée conjointement par le Bureau du Synode et l'animation cantonale du bénévolat, elle a remporté un vif succès. D'autres offres conjointes de ces deux instances suivront en cours de législature.

Par ailleurs, l'EREN a initié une plateforme d'échanges d'outils et de bonnes pratiques avec les autres Églises réformées romandes. L'Église vaudoise, en particulier, ayant déjà développé des formes concrètes de soutien aux autorités paroissiales, l'animation cantonale du bénévolat étudiera leur "transférabilité" en contexte neuchâtelois.

### Bénévolat et diaconie

En 2016, promotion du bénévolat et diaconie sont largement allées de pair. D'une part, l'évolution du domaine de l'asile a nécessité la mise sur pied d'une nouvelle formation introductive à ce bénévolat spécifique, en collaboration avec Marianne Bühler, coordinatrice des bénévoles de l'aumônerie Req'EREN.

L'animatrice cantonale a également coordonné la présentation de ce type d'engagements dans le cadre du speed-meeting du bénévolat organisé par l'Association neuchâteloise des services bénévoles (ANSB) le 5 décembre à La Chaux-de-Fonds. Enfin, elle a participé à un groupe de travail chargé d'évaluer la faisabilité d'un dispositif de parrainages pour requérants en 2<sup>ème</sup> accueil.

D'autre part, la planification médico-sociale (PMS), c'est-à-dire le vaste et complexe processus initié par le canton pour faire face au vieillissement de la population, a généré un important volume de travail. La décision du Synode de renforcer "prospectivement" le service de visites bénévoles à cet effet a été mise en œuvre par l'organisation d'une deuxième formation cantonale œcuménique à ce bénévolat et par des contacts suivis avec l'aumônerie en EMS.

De plus, l'animatrice cantonale du bénévolat pilote le groupe inter-Églises PMS chargé d'élaborer les bases décisionnelles pour un positionnement commun des trois Églises reconnues dans ce processus. Le rapport rendu par ce groupe aux directions d'Église en juillet 2016 a reçu le statut de document de référence commun. Ses recommandations ont été approuvées et ont donné lieu à un mandat de suite à ce même groupe.

### **Autres activités**

Divers appuis ponctuels ou réguliers en matière d'accompagnement et de valorisation du bénévolat ont été apportés à des paroisses, à des services cantonaux et individuellement.

Le service d'animation cantonale du bénévolat sert aussi de "porte d'entrée" pour des personnes intéressées à s'engager avec et dans l'EREN.

Enfin, il est impliqué dans l'actualisation en langue française de l'outil de certification en ligne (dossier bénévolat).

## **Aumônerie des étudiants et de l'Université**

Par Jérôme Ummel, aumônier des étudiants et de l'Université

Le titulaire occupe le poste d'aumônier des étudiants et de l'Université à 50% depuis le 1<sup>er</sup> août 2013. Il assure une présence au sein de l'Université et dans les lycées, essentiellement les cafétérias et la salle de fitness! L'objectif consiste à faire découvrir aux étudiants et au personnel de ces institutions l'existence et les services de l'aumônerie.

Se rendre visible, être disponible, faire connaissance, créer des liens et développer des contacts constituent l'activité principale de l'aumônier. Les relations avec les étudiants sont bonnes. Lycéens et universitaires sont conscients de l'existence d'une aumônerie dans leurs établissements respectifs.

Durant l'année 2016, des contacts ont été noués avec quelques étudiants de l'Institut de langue et civilisation française (ILCF). Le titulaire a eu l'occasion de coacher plusieurs jeunes étudiants d'origine étrangère, spécialement dans leurs démarches administratives. Son statut d'aumônier de l'Université lui a également permis d'aborder des sujets en lien avec la spiritualité.

L'appartement de l'aumônerie demeure fort accueillant. Il dispose d'une petite bibliothèque avec quelques places de travail pour les étudiants, d'un salon et d'un piano. Avec l'accord de son collègue catholique, l'aumônier met à disposition ce logement pour les rencontres des GBU (Groupe biblique universitaire) le jeudi soir. Dans le même cadre, il a animé une soirée avec une vingtaine d'étudiants de l'Université, consacrée au thème de l'éthique chrétienne.

Le but de faire de cet endroit un lieu d'accueil, d'échanges, de rencontres, d'écoute, de paix et de discussions a été mené à bien. Depuis 2016, une dizaine d'étudiants viennent régulièrement y travailler. L'appartement est également utilisé par une dizaine d'étudiants qui se retrouvent chaque semaine pour prier.

Les entretiens personnels restent une activité relativement importante pour l'aumônier. Il se tient à disposition des personnes qui ont besoin d'une oreille attentive. Il continue aussi de participer de manière active et engagée au groupe de contact de l'Université, qui développe un programme lié à la gestion des conflits. À cela s'ajoute la participation à d'autres groupes de travail tels que Bémol à l'alcool ou au Groupe santé du lycée Denis-de-Rougemont, par exemple.

Dans le cadre des lycées, l'aumônier a animé en 2016 un atelier lors des journées santé. Le thème de la dépression y a été abordé. Environ 80 élèves y ont participé. Ces ateliers seront reconduits en 2017.

## Formation cantonale catéchétique

Par Jérôme Ummel, aumônier-responsable cantonal de la catéchèse

Le responsable de la catéchèse favorise le développement de synergies entre catéchètes par la mise en commun et le partage des ressources, du matériel pédagogique mais aussi des idées, des propositions et des difficultés rencontrées sur le terrain. Il étoffe l'offre catéchétique de l'EREN et veille à la rendre la plus cohérente possible.

Le titulaire a entamé son activité en août 2013. Il occupe un poste à 50%. Durant l'année 2016, son ministère a été marqué par la coordination du programme inter-paroissial et œcuménique dans le cadre de l'Éveil à la foi. Une journée Éveil à la foi, avec parents et enfants, a également été organisée au mois de mai. Une deuxième est en préparation pour 2017.

Le responsable de la catéchèse a organisé l'évènement "Au coin du feu", qui a rencontré un succès réjouissant. Une centaine de personnes – parents et enfants – ont répondu à l'invitation. C'est la première fois que cette animation était organisée sans Elisabeth Reichen. La collaboration avec les collègues en paroisse a été bonne et sympathique.

Le projet de formation des catéchètes bénévoles et professionnelles a continué durant l'année 2016. La première volée a terminé un cursus réparti sur deux journées et une soirée. Cette formation s'est poursuivie par deux matinées d'intervision. La collaboration avec Isabelle Ott-Baechler est très riche et le groupe a beaucoup apprécié ce parcours.

Le titulaire a également participé aux séances de la PSKT (Plateforme de spécialiste en catéchèse), ex-GROC (Groupe romand de catéchèse). Cette plateforme romande de partage et d'échange vise à développer des synergies dans le domaine de la catéchèse.

Dans le cadre de diverses collaborations avec la formatrice cantonale de jeunesse, il a aussi mis sur pied plusieurs week-ends de formations JEFs ainsi que deux journées JACs. Les jeunes moniteurs font preuve d'un savoir-faire et d'un savoir-être impressionnant et réjouissant tant au niveau des attentes liées à leur engagement paroissial qu'au niveau individuel et personnel. Suite au départ de Laure Devaux Allisson, le titulaire s'occupe désormais du suivi des diplômés et de l'organisation des journées JACs 3.

Le Parcours biblique œcuménique 2016 a connu une belle fréquentation. Une quinzaine de participants ont suivi cette formation avec engagement. La figure de Ruth figurait au programme. Les échanges ont été d'une grande richesse.

Le "rallye du précatéchisme" a malheureusement dû être annulé. Le nombre de participants était insuffisant. Décision a été prise de transformer ce rallye en journée enfance. La première édition aura lieu le samedi 20 mai 2017 à Cernier.

Le responsable de la catéchèse a participé activement au groupe de travail "Évangélisation" durant toute l'année 2016. Il est également membre du comité du COD ainsi que du groupe de préparation de la retraite à Sancey. Le titulaire participe également aux séances relatives à la mise en place des journées jeunesse en lien avec Réforme 2017. Il est par ailleurs membre de la Commission de consécration.

Toujours enthousiasmé par la qualité des relations humaines et par l'organisation d'activités porteuses de sens, le responsable de la catéchèse souligne que la formation des JEFs et JACs sont des activités qui fonctionnent bien. Elles demeurent une source de joie et de motivation particulière.



## Formation des moniteurs de catéchèse

Par Christine Hahn, formatrice cantonale de jeunesse ad intérim

Le début de l'année 2016 a vu se poursuivre le congé maladie, puis maternité de Laure Devaux Allisson. Les formations ont été assurées par des permanents des paroisses et des moniteurs diplômés.

Le nombre de moniteurs diminue légèrement. La baisse des catéchumènes dans les paroisses en est la cause. Cependant, la formation jouit toujours d'une bonne participation. Dans certaines paroisses, presque tous les catéchumènes poursuivent l'aventure en devenant moniteurs. À fin 2016, 119 jeunes étaient inscrits dans la formation; 43 en 1<sup>ère</sup> année, 32 en 2<sup>ème</sup> année et 44 en 3<sup>ème</sup> année.

Le week-end biblique du mois de février a été pris en charge par Diane Friedli avec une équipe de ministres et des stagiaires pasteurs et diacres. Les journées JEF du mois de mars ont été menées par Meera Galeuchet et Jérôme Ummel. Maëlle Bader a assuré la formation JAC3 ainsi que la gestion du fichier. Meera Galeuchet a organisé la formation continue MIRA.

Laure Devaux Allisson a quitté ses fonctions à la fin du mois d'août. Elle a accepté d'assurer la transition en septembre avec Christine Hahn, suffragante qui effectue un remplacement à 30%. D'une durée de douze mois, cet intérim comporte l'accompagnement des moniteurs de 1<sup>ère</sup> année – JEF –, le week-end "Voilà" pour les JAC, la présidence de la plateforme et la gestion du fichier.

Les 20% restants sont assurés par des collègues permanents: Jérôme Ummel et Patrick Schlüter pour les JAC3, Patrick Schlüter pour le week-end biblique 2017. Dans la situation de transition qui prévaut, l'essentiel est mis en place, soit la formation des moniteurs. Toutefois, l'ensemble de la réflexion stratégique ainsi que la vision d'avenir restent en stand-by.

Les satisfactions résident, premièrement, dans le succès continu de la formation avec la participation active des collègues en paroisse. Deuxièmement, la plateforme caté demeure un lieu privilégié de partage et d'encouragement dans le ministère auprès des jeunes.

## Oikosnet (Europe)

Par Elisabeth Reichen, déléguée

### Affiliations en Suisse et en Europe

Initialement nommée Paysage œcuménique Suisse lors de sa fondation en 2013, Plusformation – la Fédération œcuménique suisse de la formation continue ([www.plusbildung.ch](http://www.plusbildung.ch)) – cherche à étendre son impact dans toute la Suisse. L'objectif visé est d'obtenir de la Confédération des subventions qui profiteraient à tous les membres. Pour cette raison, une adresse de contact en Suisse romande a été implantée chez la représentante de l'EREN.

Plusformation organise une fois par an, à la fin du mois de novembre, un grand séminaire de formation continue sur un jour et demi. Cette année, la thématique retenue était "L'accompagnement spirituel".

L'assemblée générale de l'Association des centres de formation et académies œcuméniques européens – Oikosnet Europe – s'est tenue en septembre à Prague, en République tchèque.

Le réseau des femmes d'Oikosnet Europe, sous l'appellation Gender & Justice, a abordé dans sa pré-conférence le thème des réfugiés, sujet qui préoccupe tous les pays européens. Des exposés de plusieurs professeuses invitées ont cherché à donner des pistes pour comprendre la situation et l'affronter. À cet effet, les intervenantes ont notamment mis en exergue la Convention de Genève de 1951. Elles ont, par ailleurs, relativisé la situation en la comparant avec celle des réfugiés après la Seconde Guerre mondiale.

Une nouvelle organisation administrative a par ailleurs dû être votée par l'assemblée générale. Dorénavant, l'association ne sera plus soumise à la loi allemande. Le secrétariat ayant été repris par la fondation Sigtuna, en Suède, elle sera soumise à la loi suédoise. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité. Pour la forme, tous les membres ont dû résilier leur statut de membre pour postuler à l'association renouvelée par son statut modifié.

# SERVICES CANTONAUX: DIACONIE

## Aumônerie de Pontareuse

Par Sébastien Berney, aumônier

À la demande de l'institution de Pontareuse, il s'agit d'avoir une présence d'un aumônier qui est à disposition des résidents, cela dans un but d'écoute et d'accompagnement. Dans les faits, ce travail requiert: une présence mensuelle à Pontareuse d'environ trois à quatre heures en soirée; une disponibilité pour des entretiens à tout moment – cette demande n'a jamais été effectuée; la participation à un week-end de trois jours – pas effectuée en 2016 – et la participation à la fête de Noël.

## Aumônerie des établissements de détention

Par Frédéric Jakob, président du Collège œcuménique de l'aumônerie des établissements de détention

Le Collège œcuménique de l'aumônerie des établissements de détention a vu en 2016 ses membres se renouveler. Francine Glassey Perrenoud, de La Chaux de Fonds, a remplacé André-Philippe Méan. Tous les deux sont médecins. Florence Dominé, de Neuchâtel, a pour sa part remplacé Geneviève Calpini Calame. Toutes les deux sont juges. Le Collège a la particularité de rester résolument œcuménique et de compter parmi ses membres des représentants de domaines de compétences bien en phase avec l'aumônerie en prison.

Cette année, les trois Églises ont validé les nouvelles lignes directrices, la charte du bénévolat en milieu carcéral et une convention de partenariat type, applicable à d'autres entités extra-concordataires. La nouvelle association Entrevue – anciennement J'étais en prison – va adhérer à cette convention. Il est particulièrement indiqué vis-à-vis des directeurs de prison que les visiteurs bénévoles venant des Églises soient placés sous la responsabilité des deux aumôniers et qu'ils puissent se référer à une charte.

Thomas Isler et Sandro Agustoni ont accueilli Thierry Wirth. Ce nouveau visiteur envoyé et rémunéré par l'association Entrevue remplace Bernard Brünisholz. La collaboration se passe très bien. La prison reste toujours un lieu de tension. Au-delà de l'humanité rencontrée chez bien des acteurs de ces institutions, l'ambiance actuelle fait que le système se durcit.

La durée des visites aux détenus, la grandeur des espaces d'entretiens et des espaces communautaires se réduisent. Certes les relations avec les directeurs sont bonnes mais les aumôniers connaissent bien des embûches lorsqu'il s'agit d'organiser des célébrations ou de faire passer des informations. Pour les détenus, il est vital que cette aumônerie perdure. Il s'avère dès lors vraiment utile pour les aumôniers que le Collège continue d'apporter son soutien.

Au cours de l'année, le Collège s'est réuni trois fois. En 2017, il prévoit une demi-journée de formation sur le thème de la justice restaurative. À noter qu'en 2016, deux fidèles anciens aumôniers et membre du Collège sont décédés: frère Romon Frey et José Bravo. Grâce soit rendue à leur mémoire.

## Aumônerie œcuménique

Par Thomas Isler, aumônier

L'aumônerie œcuménique des prisons est assurée par le diacre Thomas Isler et l'aumônier catholique Sandro Agustoni. Ils interviennent dans les deux établissements de détention du canton, à La Chaux-de-Fonds – établissement de détention La Promenade – et à Gorgier – établissement d'exécution des peines Bellevue. En plus des aumôniers, deux visiteurs rencontrent une fois par semaine les prévenus/détenus à la prison de La Promenade.

L'année 2016 a vu se poursuivre les activités ordinaires, identiques à l'année précédente. Les défis à relever restent cependant nombreux. Le travail parmi des personnes détenues demande une adaptation constante et une prise en charge personnalisée. L'aumônier doit inlassablement tenir compte de la complexité de chaque personne qu'il rencontre.

## Visites

Les aumôniers cherchent continuellement à maintenir une qualité d'accueil, d'écoute et de présence auprès des détenus. Les moments de partage et d'échange permettent de vivre un vrai moment de liberté et d'évasion mentale au sein même de la prison. Écouter celui qui parle, être attentif à ses paroles et à ses gestes lui redonne une part de dignité. Le non-jugement est un témoignage d'acceptation de la personne telle qu'elle est. Il permet, peut-être, de faire comprendre au détenu qu'il est aimé par Dieu en tant qu'être humain.

L'incertitude du futur augmente sensiblement le sentiment de solitude. L'entretien avec l'aumônier le soutient dans la gestion et la compréhension du stress. Évaluer l'impact que ces rencontres ont sur les détenus s'avère parfois difficile. Toutefois, lorsque ces derniers confient que, grâce à cette présence, ils ont supporté leurs souffrances et "qu'ils sont encore là", l'aumônier comprend que son ministère a toute sa place dans les prisons.

## Célébrations

En détention préventive, de manière générale, les célébrations proposées tout au long de l'année par les aumôniers sont mieux fréquentées qu'en mode d'exécution de peine. Lorsqu'on expérimente une période prolongée d'isolement, le besoin de vivre des temps de cultes et de rencontre est bien plus marqué. Les périodes des fêtes chrétiennes comme Pâques, Pentecôte ou Noël sont ainsi des moments privilégiés et les aumôniers les préparent avec soin.

En milieu carcéral, les paroles n'ont pas forcément la même pertinence. Dans ce contexte, une formule telle que "la joie de Noël" est un terme piégé. Idem à Pâques, où mentionner "le pardon offert par le Christ" renvoie aisément les détenus à leur propre situation et aux motifs pour lesquels ils sont enfermés. Même si la plupart des participants sont de confessions chrétiennes, les célébrations œcuméniques rassemblent des détenus de divers arrière-plans sociaux et confessionnels. Ainsi, des musulmans y participent régulièrement avec un bel esprit d'ouverture et de respect.

## Autres activités

Les aumôniers sont particulièrement conscients que, pour les détenus, la période de Noël est synonyme de gros coup de cafard et qu'elle constitue un cap souvent difficile à passer. Pour tenter d'atténuer ces effets, des artistes du théâtre du Passage, à Neuchâtel, proposent gratuitement un spectacle conçu à leur intention. Une manière de leur offrir un moment de gaîté et d'éclatement.

Par ailleurs, grâce à des dons privés, les traditionnels paquets de Noël ont à nouveau été distribués à tous les détenus. Enfin, les aumôniers assistent chaque année à diverses autres rencontres – catéchisme, leçons de religion, etc. – dans le but de sensibiliser les jeunes à la "dure" réalité des prisonniers et aux "dangers" qui les guettent.

## Les aumôneries de rue

### La Chaux-de-Fonds

Par Paul-André Leibundgut, président du Conseil œcuménique de l'aumônerie de rue de La Chaux-de-Fonds

C'est par un sujet de reconnaissance que débute ce rapport. La Convention qui permet de poursuivre, pour une durée indéterminée, le ministère d'aumônerie de rue à La Chaux-de-Fonds, a été parachevée. Signée par les trois Églises reconnues, elle est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2016.

La tâche première du Conseil est de soutenir l'activité de l'aumônier par sa présence, son écoute, ses prières. Il est bon aussi que l'aumônier puisse partager son travail de rue avec son supérieur hiérarchique direct. Cette démarche première est de l'y inciter si le besoin s'en fait sentir.

Le souci majeur en 2016 a été la recherche de bénévoles. Le Conseil doit être formé de délégués venant des trois Églises reconnues. Des places sont encore vacantes. Les membres du Conseil ont cherché à l'étoffer mais aucun candidat n'a été trouvé. Les recherches se poursuivent afin qu'il puisse travailler, soutenir, encourager les aumôniers de rue et mener à bien des projets.

Les deux aumôniers sont complémentaires dans l'approche de leur travail. L'aumônier catholique accomplit une à deux sorties par semaine. Il s'adresse plus spécialement aux adolescents. Il va toujours dans les mêmes lieux, mais pas toujours aux mêmes heures. Ces rencontres donnent l'occasion de fixer un rendez-vous plus personnalisé durant la semaine. L'aumônier protestant est présent le mardi et le vendredi matin au Seuil. Ouvert quatre jours par semaine, ce lieu accueille quotidiennement une centaine de personnes.

Une préoccupation émane cependant de notre groupe: un poste à 50% pour une population qui se sent toujours plus marginalisée est insuffisant. Un local, un lieu d'accueil, une présence les après-midi serait un grand plus. Il est nécessaire d'être davantage représentatifs auprès de ceux qui en ont le plus besoin. En outre, accroître la visibilité auprès de la population ne serait pas de trop. Le Conseil doit y réfléchir et aller dans ce sens. La présence actuelle de l'aumônerie est un bon début. Il faut toutefois poursuivre l'effort afin que, dans un avenir proche, elle puisse avoir vraiment pignon sur rue et que son travail soit valorisé et mieux reconnu.

#### Rapport de Jean-Marc Leresche, aumônier de rue

L'année 2016 a vu une augmentation constante de la fréquentation du Seuil, lieu d'accueil du Centre de prévention et de traitement des addictions (CPTT) de La Chaux-de-Fonds, notamment par la venue de personnes issues de la migration.

Une centaine d'usagers et bénéficiaires affluent régulièrement. Près de 80 repas sont servis quatre jours par semaine – lundi, mardi, jeudi et vendredi. Une équipe de professionnels, composée de six personnes du domaine social et d'un cuisinier, accueille chacun. Elle offre son écoute ainsi qu'une aide dans des démarches administratives et dans la réduction des risques. Bénéficiant des prestations de Table Suisse, le Seuil distribue des denrées alimentaires invendues qui proviennent de grands magasins.

En 2016, l'aumônier a poursuivi son activité à raison de deux demi-journées par semaine. Son rôle consiste d'abord, et surtout, à accueillir les usagers, à les écouter et à répondre à d'éventuelles demandes et autres besoins spirituels. Il est aussi le confident de situations passagères difficiles. Il partage le repas avec les usagers et bénéficiaires. Il joue le rôle de personne ressource pour l'équipe professionnelle qui gère ce lieu d'accueil. Celle-ci lui transmet les informations en lien avec les usagers. Elle le tient également au courant des décisions prises par le CPTT quant au fonctionnement du lieu.

Cette année, la gratuité des repas a été remise en question. Dès le mois de janvier 2017, les repas deviendront payants, à raison de 5 francs par personne. Des arrangements seront possibles pour des personnes connaissant des difficultés financières. L'aumônier a relayé la préoccupation de l'équipe au Conseil de l'aumônerie de rue qui pourra, peut-être et d'une manière encore à définir, apporter son soutien.

En décembre, l'aumônier a participé à la Journée de prévention du sida en étant présent sur le stand du Seuil. L'équipe à pied d'œuvre offrait soupe et boissons chaudes tout en distribuant le ruban rouge, insigne de la journée. Le même mois, un usager s'est suicidé, ce qui a provoqué une vive émotion parmi ses pairs et au sein de l'équipe. Profondément ému, l'aumônier s'est joint aux professionnels et aux amis pour partager leur douleur, leur tristesse tout en leur apportant son écoute. Une présence dans le tragique de l'existence, sans réponse, juste avec son cœur et son émotion, qui a été appréciée.

Enfin, le rôle de l'aumônier ne se limite pas à des "théories" spirituelles ou religieuses. Il se traduit également par une aide concrète. Dans des cas d'urgence, l'aumônier peut notamment délivrer un bon d'achat dans un grand magasin ou offrir un café dans un établissement. L'aumônier a ainsi été sollicité par un usager qui avait besoin d'un coup de pouce financier pour pouvoir renouveler son passeport. En accord avec le Conseil de l'aumônerie, une aide matérielle a été accordée. Reconnaisant, l'usager s'est engagé à rembourser ce "prêt" par des services au Seuil.

## **Association Dorcas, Neuchâtel**

Par Jean-Claude Zumwald, président de l'Association DORCAS

En préambule, il est important de signaler que le rapport annuel pour 2016 ne sera disponible qu'au mois de mai, soit après l'assemblée générale de l'association. Il n'est pas inutile non plus de rappeler que Dorcas est soutenue par les trois Églises reconnues du canton de Neuchâtel.

L'Association Dorcas a passé une excellente année 2016 en application de ce que prescrivent ses statuts. L'aumônier Sébastien Berney, l'animateur Yves Conne et le comité par son président Jean-Claude Zumwald relèvent chacun la pertinence du déroulement du millésime. Relevons la fréquentation régulière du local par nos bénéficiaires – "gens de la rue" – et la sollicitation des prestations offertes: collations/repas, convivialité, appuis matériels, administratifs et financiers; conseils divers, visites et accompagnements spirituels.

Une équipe de bénévoles motivés est engagée à l'aumônerie, sous la direction de l'aumônier. Un comité interconfessionnel supervise et soutient la structure. Indépendamment du salaire de l'aumônier pris en charge par les Églises susmentionnées, les dépenses se sont élevées à CHF 43'222,60; dons et recettes diverses se sont élevés à CHF 38'976,55. L'excédent des dépenses s'est donc élevé à CHF 4'246,05, prélevé sur les réserves.

Le budget de 2016 prévoit un excédent de dépenses de CHF 7'800.-- qui sera prélevé lui aussi sur les réserves qui suffisent à cet effet. Le comité est confiant. Il prévoit diverses actions si les années à venir sont encore déficitaires. Le comité à l'intention d'engager des démarches auprès des Églises pour la reconnaissance du mandat d'animateur actuellement occupé quasi-bénévolement par Yves Conne. La pérennisation du poste est indispensable à la bonne marche de l'aumônerie.

### **Rapport de Sébastien Berney, aumônier**

Ce ministère a pour objectif de s'approcher des exclus de notre société et de leur témoigner en paroles et en actes de l'amour de Dieu pour chaque être humain. Avec cet objectif, les responsabilités de l'aumônier sont les suivantes:

- Veiller au bon fonctionnement du lieu d'accueil appelé La Lanterne, sis en ville de Neuchâtel, qui est ouvert le lundi matin, le mercredi après-midi et le vendredi soir.
- Offrir un accueil, une écoute et un accompagnement pour toute personne qui fréquente La Lanterne.
- Offrir une possibilité de vivre une certaine spiritualité dans la chapelle de La Lanterne.
- Gérer et accompagner les bénévoles qui participent aux permanences de La Lanterne.
- Collaborer avec l'animateur de Dorcas.
- Avoir une présence dans les lieux sociaux de la ville de Neuchâtel.
- Collaborer avec les réseaux sociaux de la ville.

Dans les faits, l'activité à La Lanterne représente: 145 ouvertures sur l'année; la distribution d'environ 1'450 soupes, birchers, petits déjeuners et boissons répartis sur une soixantaine de personnes différentes; la distribution d'une quarantaine de paquets d'urgence – alimentaire.

L'année 2016 a été placée sous le signe de la continuité. La Lanterne est solidement ancrée dans la zone piétonne de Neuchâtel. Elle constitue un îlot de paix pour beaucoup de nos bénéficiaires. Il y a les bénéficiaires réguliers et les bénéficiaires de passage, mais également toute une zone grise entre les deux.

Cette année, La Lanterne a également "accueilli" la crèche de Noël. Par une soupe extérieure et une invitation à entrer dans les locaux pour tous les passants, La Lanterne, pendant le mois de décembre, s'est fait connaître de plusieurs habitants de Neuchâtel et des environs. La Lanterne est également là pour dépanner ceux qui n'ont plus de repères.

## Terre Nouvelle

Par Joan Pickering, animatrice cantonale Terre Nouvelle (TN), en collaboration avec Jacqueline Lavoyer-Bünzli, co-animatrice TN depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016

### Vous avez dit "solidarité durable"?

S'il y a un domaine où l'EREN est engagée de longue date, c'est celui de l'entraide entre Églises du Nord et Églises du Sud, ainsi que – plus largement – du soutien aux populations défavorisées partout sur la planète. Sous le "label" général de Terre Nouvelle, chaque nouvelle année d'activité de l'EREN est donc ponctuée par plusieurs temps forts et de nombreux événements témoignant de cette solidarité effective et durable. Équipes en paroisses et groupes-projets sont très engagés pour relayer les actions des trois œuvres d'entraide réformées que sont DM-échange et mission, EPER, Pain pour le prochain (PPP).

### Points forts 2016

La campagne œcuménique de Carême avait comme thème "Prendre ses responsabilités, renforcer la justice". Il s'agissait de souligner que la dignité et les droits humains valent pour tous et partout. En effet, l'économie se mondialise toujours davantage, alors que les droits humains semblent s'arrêter aux frontières nationales. Dans les pays du Sud, les sociétés transnationales violent les droits de la personne. Dès lors, il faut adopter des règles imposant des pratiques commerciales respectueuses et responsables, en Suisse également.

Lancée en 2016 par une septantaine d'ONG et d'associations, dont celle de la Campagne œcuménique de Carême, l'initiative "Pour des multinationales responsables" a été déposée à Berne munie de plus de 120 000 signatures. Ce résultat réjouissant envoie un message fort aux autorités fédérales.

La 18<sup>ème</sup> édition de la course Les Foulées de la solidarité a eu lieu le 22 juin à Corcelles. Environ 180 athlètes y ont participé, permettant de récolter CHF 4'100.--, montant destiné à soutenir deux projets au Brésil. Autant le projet de l'EPER que celui d'Action de Carême venait en aide aux personnes qui luttent pour la défense de leurs droits les plus fondamentaux. Un appui dont bénéficient, notamment, les petits paysans dans leurs démarches pour accéder à la terre.

La campagne de l'EPER autour de la Journée des réfugiés du mois de juin s'intitulait "Annoncer la couleur". Elle a connu un franc succès dans toute la Suisse. Dans l'EREN, le Dimanche du Réfugié a été l'occasion de souligner les enjeux actuels de l'asile et de valoriser les projets développés dans ce domaine.

La soirée de lancement pour la campagne d'automne DM-EPER a eu lieu le 6 septembre sur le thème "La terre en partage". Le projet soutenu par DM-échange et mission était situé au Mexique, pays où la déforestation est endémique. Abattages d'envergure, mauvaise gestion des plantations, monoculture de teck ou d'eucalyptus en sont quelques-unes des raisons. Les impacts négatifs sur les populations autochtones sont étendus. Il s'agit de s'engager à leurs côtés pour trouver des solutions locales et valoriser les connaissances traditionnelles en matière de plantations et de semences.

De son côté, l'EPER proposait aussi d'agir pour un partage plus équitable des ressources, mais plus près de chez nous. La construction de logements, l'accès facilité à la formation et au travail figuraient parmi les moyens déployés pour permettre aux Roms du Kosovo d'accéder à des conditions de vie plus décentes.

Porté par une équipe toujours aussi motivée et créative, le P'tit festival des films du Sud des 18 et 19 novembre à Fontainemelon a connu un beau succès. Les fonds récoltés par cette manifestation étaient destinés au projet de DM-Échange et Mission au Mexique.

L'année s'est terminée avec la campagne nationale d'appel aux dons de Noël de l'EPER.

## Réorganisation interne

Tout le secteur Terre Nouvelle connaît aujourd'hui de nombreux défis. Il était donc légitime que les paroisses insistent pour bénéficier de tout le soutien nécessaire et demandent la repourvue de la part vacante du poste cantonal.

Début septembre, ce poste a été redéfini et partagé entre Joan Pickering et Jacqueline Lavoyer-Bünzli qui dispose chacune de 0,2 équivalent plein temps (EPT). La première assure les liens avec les œuvres et l'organisation des activités à portée cantonale, la seconde accompagne les équipes paroissiales dans leurs actions. Afin de faciliter les synergies entre tous les niveaux institutionnels concernés, les deux co-animatrices et leur répondant au Conseil synodal, Adrien Bridel, forment désormais un "colloque Terre Nouvelle".

La prochaine étape consiste à renforcer la plate-forme cantonale réunissant responsables cantonaux et représentants paroissiaux, afin de repérer ensemble les enjeux actuels et de servir de force de proposition pour l'EREN en matière de... solidarité durable!

## Action Jeûne solidaire (AJS)

Par Isabelle Ott-Baechler, présidente

Motivées par leur foi en Jésus Christ à poursuivre leur action en faveur de plus de justice, les trois Églises reconnues interviennent au sein de la Fédération neuchâteloise de coopération au développement, Latitude 21, grâce à AJS. Cette association a pris la suite du Comité Notre Jeûne fédéral et agit selon trois axes.

### La campagne du Jeûne et le soutien aux projets

La campagne du Jeûne 2016 a permis de collaborer aux financements de projets liés à une production agricole écologique en faveur d'une alimentation durable. AJS s'inscrit donc, une fois de plus, dans le thème directeur choisi par Latitude 21 pour trois ans: "A table, tous responsables!"

- Aider les paysans à capter l'eau des sources, sur l'île d'Idjwi, au Congo;
- Former les habitants de 53 villages à l'agro-écologie et à l'élaboration de produits issus du miel au Laos;
- Promouvoir l'utilisation de semences traditionnelles et des méthodes agricoles écologiques au Kenya.

L'offrande récoltée en faveur du 3<sup>e</sup> projet, celui soutenu par Pain Pour le Prochain – et les dons individuels à ce projet – viennent s'ajouter à la cible de chaque paroisse réformée qui constitue la cible globale garantie par l'EREN aux œuvres.

Le comité a décidé d'une répartition plus équitable de l'argent récolté pour les projets des trois Église. Lors des messes et cultes, chaque Église récolte l'offrande en faveur du projet de son Église. Les dons non-attribués et les collectes des célébrations œcuméniques sont versés au projet de chaque Église selon la clé de répartition.

Le comité adopte une clé de répartition plus équitable: à savoir, le même pourcentage pour chaque Églises (33,33%). Cette proposition du comité a été acceptée par les trois Églises reconnues.

### Les projets soutenus financièrement par Latitude 21

AJS présente deux projets par année, chacun durant deux ans:

- Le projet d'Action de Carême de lutte contre l'endettement des paysans à Madagascar (Région côte est) a été reconduit pour une deuxième année;
- PPP a déposé un projet d'amélioration de la qualité de l'enseignement dans les écoles de l'Église presbytérienne du Rwanda qui sera soutenu durant deux ans par Latitude 21.



## **Journées cantonales de Latitude 21**

En 2016, AJS n'a pas participé à Fête la terre, car Latitude 21 souhaitait donner une chance aux associations qui n'avaient pas participé à cette manifestation en 2015.

En revanche, lors de la Journée pédagogique annuelle du Val-de-Travers, deux projets ont été présentés aux élèves de l'école Jean-Jacques Rousseau, dont celui d'AJS concernant la lutte contre l'endettement des paysans à Madagascar. C'est ce projet qui a été plébiscité par les jeunes et qui sera soutenu par la commune Val-de-Travers. Un film et une exposition ont aussi présenté aux élèves le thème de la campagne de Latitude 21 sur l'alimentation durable.

## **Ateliers de formation offerts par Latitude 21**

Chaque année, Latitude 21 propose des ateliers de formation à ses associations membres pour les soutenir dans leur engagement. En 2016, un atelier a été consacré notamment à la communication. Les Églises auraient un grand intérêt à inviter des responsables bénévoles de paroisse engagés dans le domaine de Terre Nouvelle à suivre certaines de ces formations.

## **Le Comité**

Le Comité d'Action Jeûne solidaire est présidé par Mariette Mumenthaler, de l'Église catholique romaine; en sont membres François Kaufmann, pour l'Églises catholique chrétienne, et Joan Pickering, pour l'Église réformée. Claire Renggli est trésorière. L'auteur de ce rapport, qui fait le lien avec Latitude 21 et remplit le rôle de secrétaire, a donné sa démission après dix ans d'engagement, d'abord au comité de Notre Jeûne fédéral, puis à AJS.

## **L'Assemblée générale**

L'Église catholique chrétienne délègue Franz Murbach, l'Église catholique romaine Manuela Hugonnet et l'Église réformée évangélique Adrien Bridel.

## **Les réviseurs des comptes**

Pour l'EREN, il s'agit de José Clottu, qui a donné sa démission, de Daniel Bena pour l'Église catholique romaine et de Roger Kullmann pour l'Église catholique chrétienne.

## **Latitude 21**

Dans son assemblée du 10 décembre dernier, Latitude 21 a pris acte de la démission d'un membre: l'association Mail-Mali. Cette petite association renonce à faire partie de Latitude 21 en raison des exigences administratives liées à sa participation.

# RESSOURCES HUMAINES

Par Christine Cand Barbezat, responsable des ressources humaines

En 2003, l'effectif moyen des permanents engagés dans les paroisses et dans les services cantonaux (aumôneries, service de formation, diaconie, etc.) était de 98 personnes.

En 2013, il était de 66 personnes, pour 43 équivalents plein temps (EPT). A la fin de l'année 2016, les permanents pasteurs, diacres et laïques engagés dans les paroisses et dans les services cantonaux sont au nombre de 55, pour 42,18 EPT. Toujours à la même période, 28 permanents occupent un poste à 100%, 24 sont engagés à 50% et plus (jusqu'à 95%), trois permanents sont engagés à moins de 50%.

La diminution du nombre de ministres depuis 2013, pour un chiffre d'EPT stable, montre que l'EREN a atteint son objectif de limiter les engagements à des taux de travail de moins de 50%. Plusieurs permanents cumulent donc deux lieux d'engagement, voire davantage – par exemple paroisse et aumônerie, ou deux aumôneries.

En paroisse et dans les services cantonaux, les 55 permanents se déclinent de la manière suivante: six sont des permanents laïques, 13 sont des diacres et 36 sont des pasteurs. Le total des engagements en paroisse et dans les postes cantonaux correspond à celui du Tableau des postes 2013 voté par le Synode: cela signifie que les postes "en surquota" qui caractérisaient notre situation ces dernières années ont été absorbés, notamment les ministres qui étaient alors en formation.

De ce fait, l'EREN est confrontée à un nouveau défi: certains postes spécialisés ont de la difficulté à être repourvus. Ainsi, le poste cantonal de formation jeunesse est vacant et c'est une suffragante qui l'occupe partiellement, jusqu'à l'été 2017. De même, deux paroisses ont des postes à temps partiel non repourvus; un pasteur et un diacre ont accepté un remplacement de longue durée.

En 2016, un diacre provenant d'une Église de la CER a été engagé. La relève du personnel ministériel est un souci que porte la responsable des Ressources humaines (RH), et à travers elle, le Conseil synodal. Géré par l'EREN, le Fonds Nagel est destiné aux étudiants en théologie neuchâtelois. Il propose une aide financière sous forme de bourses ou de subside – achat de livres par exemple.

En 2016, deux étudiants en théologie ont bénéficié d'une aide; en faisant la promotion de ce fonds, c'est l'occasion pour l'EREN d'entretenir des relations avec les étudiants des facultés de théologie romandes. Le président du Conseil synodal a ainsi rencontré trois étudiants en théologie neuchâtelois. La responsable des RH peut leur proposer des stages exploratoires, un rôle de proposant, voire un remplacement; une étudiante qui était active comme monitrice a pu faire un remplacement ponctuel dans le cadre du service cantonal de formation.

## Evolution du personnel de l'EREN

Comme l'an passé, l'EREN compte une majorité féminine dans les permanents: 30 femmes et 25 hommes. Dans ces chiffres sont compris deux suffragants – une pasteure et un diacre – et une diacre qui termine sa formation en cours d'emploi. Dans sa totalité – permanents, collaborateurs de l'administration, les responsables de secteur et le Conseil synodal –, l'EREN emploie 73 personnes: 39 femmes et 34 hommes. Le graphique ci-joint précise la composition des différents secteurs de l'EREN.

## Service des remplacements

Depuis le début de l'année, le secteur des RH de l'EREN est responsable du service de remplacement de l'EREN; la partie opérationnelle est confiée à l'assistante des RH, avec la collaboration de la responsable. Les remplacements indemnisés sont soumis à des critères – directives, conventions de collaboration.

Avant de recourir au service de remplacement, les équipes de permanents et les aumôniers ont l'obligation de chercher des solutions à l'interne. Des solutions sont souvent trouvées par ce biais. Néanmoins, les équipes de permanents en paroisse et les permanents des postes cantonaux se retrouvent régulièrement dans des situations nécessitant le recours au service de remplacement: absence subite, pour cause de maladie ou d'accident, formation continue, vacance de poste. Par conséquent, le service de remplacement est indispensable au bon fonctionnement de l'EREN.

Les remplaçants président principalement des cultes et des services funèbres. Les remplacements de longue durée sont trouvés en dehors de ce service. En 2016, l'EREN pouvait compter sur 12 retraités pasteurs et diacres. Ces retraités ont une grande loyauté envers leur Église; ils sont solidaires des pasteurs et diacres en activité, ils rendent ce service avec beaucoup de soin. Ils n'hésitent pas à intervenir même au pied levé, lorsque c'est nécessaire. Ces ministres retraités se sont organisés pour être disponibles et atteignables, en général pendant toute une semaine. Le Conseil synodal leur est particulièrement reconnaissant de cet engagement.

Quelques permanents actifs et à temps partiel collaborent aussi à ce service, en plus de leur engagement habituel. En 2016, un permanent collaborait également au service dans le cadre de son contrat (5%). Les retraités pasteurs et diacres ont, eux, effectué 25 semaines de permanence de services funèbres et 48 jours ponctuels. Soit un total de 223 jours de permanence, et cela dans toutes les paroisses de l'EREN.

En 2016, si l'EREN avait dû engager un desservant pour effectuer les semaines de permanence qui ont été assurées par les retraités, cela aurait représenté un ministre engagé à plein temps pendant toute l'année!

## **Accompagnement des permanents et des employés de l'EREN**

L'EREN attache une grande importance à l'accompagnement des permanents et des employés de l'administration: possibilité de supervision, soutenue financièrement; offre ponctuelle de coaching individuel ou ciblé; recours à une médiation dispensée par un professionnel; possibilité de faire appel au groupe de contact, dans le cadres du dispositif EREN contre le harcèlement, etc.

Ce dispositif va être enrichi par la possibilité, pour tous les employés, d'être accompagnés spirituellement. En effet, en décembre 2016, le Synode a décidé la mise en place d'une offre structurée d'accompagnement spirituel. Le Conseil synodal est chargé d'établir une liste de personnes compétentes et reconnues par leurs pairs pour assumer ce rôle d'"accompagnateurs spirituels".

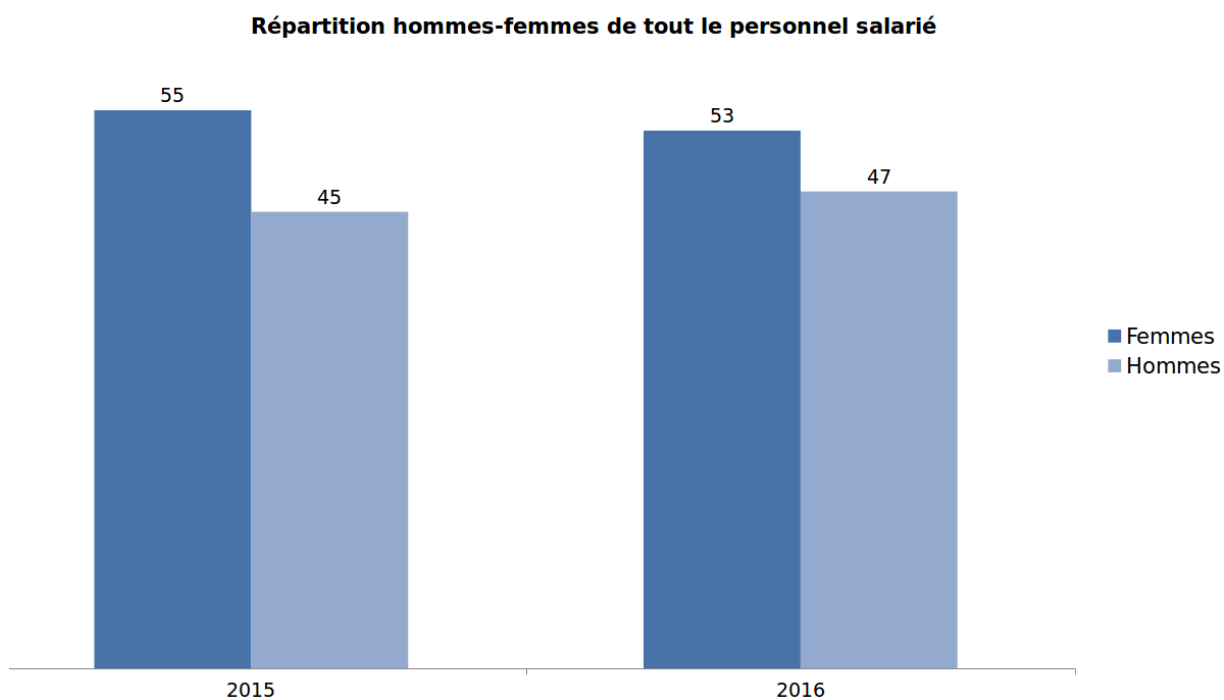
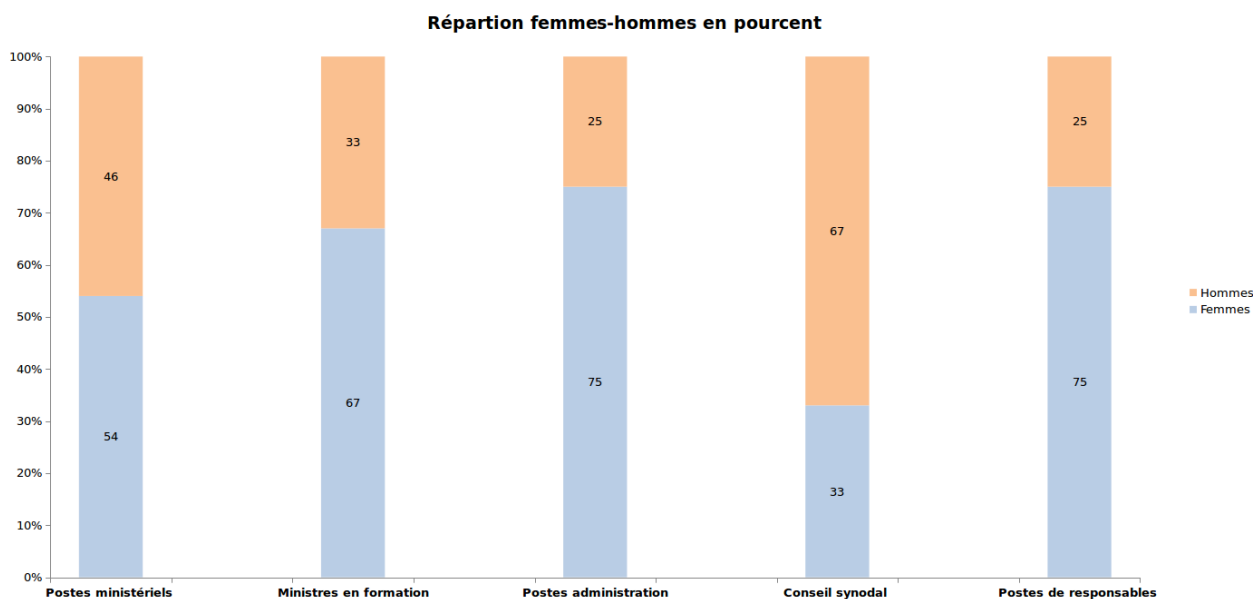
Ces personnes contribueront à renforcer l'offre globale d'accompagnement proposée par l'EREN à ses employés; elle sera également un complément aux accompagnements de type spirituel qui se font déjà, spontanément et de manière informelle, entre collègues ou avec d'autres personnes ressources. Œuvrant de manière autonome et en toute confidentialité, les accompagnateurs spirituels rencontreront ponctuellement la responsable des ressources humaines, pour échanger sur leurs rôles réciproques, et agir en complémentarité.

## **Gestion administrative des ressources humaines**

2016 a été une année de consolidation du fonctionnement mis en place dès avril 2015, avec l'engagement de la nouvelle responsable des salaires et assistante des RH. Une collaboration étroite entre cette collaboratrice et la responsable est nécessaire; une coordination efficace a été également mise en place entre les responsables des salaires et de la comptabilité. De constantes mises à jour du système informatique comptable et des RH nécessitent une grande réactivité de la part des collaborateurs. L'assistante des RH s'occupe également de remplir toutes les statistiques fédérales demandées aux entreprises suisses, ainsi que d'autres statistiques ponctuelles; elle est aussi répondante auprès du SIEN – Service informatique de l'Etat de Neuchâtel – pour l'EREN.

Durant l'année, la responsable des RH et celle des salaires ont suivi des formations continues relatives aux ressources humaines – droit du travail, assurances sociales, protection des données, gestion des conflits en entreprise, etc.; en effet, ce domaine est en évolution constante et il est important que le secteur RH de l'EREN mette à disposition de l'institution des informations actualisées et adéquates.

Tout au long de l'année, les permanents de l'EREN s'adressent au service des Ressources humaines pour des questions particulières, relatives au salaire et aux assurances, pour diverses attestations à remplir, et lors d'absences ou d'accidents. Les collaboratrices s'efforcent de répondre avec professionnalisme et de mettre leurs compétences au service de tous les collaborateurs, salariés et bénévoles.



# Personalia 2016

## Stages et formation en cours d'emploi

**Stages commencés en 2015 et se poursuivant en 2016:** Vincent Schneider, stage diaconal, Paroisse du Val-de-Ruz puis paroisse du Joran.

**Stages terminés en 2016:** Christine Hahn, stage pastoral, Paroisse de l'Entre-deux-Lacs.

**Formation diaconale en cours d'emploi se poursuivant en 2016:** Vy Tirman, Aumônerie en EMS dans le district de Boudry et paroisse de Neuchâtel.

## Suffragances

**Suffragance commencée en 2016:** Christine Hahn, pasteure, paroisse des Hautes Joux, à 70%, et service de formation à 30%, dès le 1<sup>er</sup> septembre.

**Suffragance terminée en 2016:** Cécile Malfroy Mermod, pasteure, paroisses du Joran et de La BARC, jusqu'au 31 août.

## Départs et arrivées

**Départs en 2016:** Phil Baker (retraite), Jean-Bernard Boissard (retraite), Laure Devaux Allisson (démission), Audrey Maignant (démission), Elisabeth Reichen (retraite) et Marie-Louise Schneider (retraite).

**Engagements en 2016:** Carole Blanchet, Anaïs Boillat, Mireille Dubey, au SEG; Luc Genin, diacre.

## Délégations pastorales

Délégations accordées à des prédicateurs laïques en paroisse:

- La BARC: Louis Bardet, Claude Fiaux;
- La Côte: Daniel Roux;
- Le Joran: Daniel Landry;
- L'Entre-deux-Lacs: Marjan Gregan, Nathalie Tudienu, Marie-Henriette Zweiacker, Philippe von Bergen, Michel Rinaldi et Frédy Winz;
- Les Hautes Joux: Yves-Alain Leuba et Julien von Allmen;
- Val-de-Ruz: Isabelle Bochud, Heidi Challandes, Jean-Claude Barbezat, Antoine Leuenberger;
- Val-de-Travers: André Chédel.

Délégations accordées à des prédicateurs laïques dans les services cantonaux:

- Christiane Chopard, aumônerie en EMS;
- Evelyne Perrinjaquet, aumônerie en EMS;
- Elisabeth Studer, aumônerie en EMS.

Délégations accordées dans le cadre de leur rôle:

- **Diacres:** Sébastien Berney, Patrik Chabloz, Rico Gabathuler, Thomas Isler, Adrienne Magnin, Elisabeth Reichen, Martine Robert.
- **Permanents laïques:** Nathalie Leuba, Christine Phébade Yana Bekima, Stéphanie Wurz.
- **Dans le cadre d'une convention de stage, de formation et de suffragance:** Vy Tirman, Christine Hahn, Vincent Schneider.

Délégations accordées dans le cadre d'une convention ou du service de remplacements:

- **Diacres retraités:** Gérard Berney, Paul Favre, Philippe Schaldenbrand.
- **Délégations à l'acte:** André Chédel.

## Consécutions et agrégations

Le 23 octobre, au Temple de Môtiers a été consacrée au ministère pastoral: Cécile Mermod Malfroy.

## Décès

Thierry Perregaux, le 8 décembre à 77 ans; Michel Pétremand, le 10 juillet à 82 ans.

## Jubilés pastoraux

Jean-Louis Jacot-Descombes, pasteur, fêtant 50 ans de consécration, ainsi que Pierre de Salis pasteur, fêtant 25 ans de consécration ont été conviés par le Conseil synodal à une fête en décembre.

## Stage exploratoire

Antoine Senn, à l'aumônerie HNE et à l'aumônerie des EMS.

## Inspection des registres

Il n'y a pas eu de vérification des registres en 2016.

## Service des remplacements

Cultes 2016, remplaçants:

- |  |  |
|--|--|
| – Sébastien Berney, diacre               | – Marlyse Kristol-Labant, pasteure retraitée |
| – Catherine Borel, pasteure              | – Jean-Marc Leresche, diacre                 |
| – Patrik Chabloz, diacre                 | – Adrienne Magnin, diacre                    |
| – Françoise Dorier, pasteure             | – Cécile Mermod Malfroy, pasteure            |
| – Paul Favre, diacre retraité            | – Vincent Schneider, diacre stagiaire        |
| – Daniel Galataud, diacre suffragant     | – Rémy Wuillemin, pasteur retraité           |
| – Cédric Jean-Quartier, pasteur retraité |  |

Services funèbres 2016, remplaçants:

- |  |   |
|--|---|
| – Phil Baker, pasteur retraité           | – Marlyse Krisol Labant, pasteure retraitée |
| – Gérard Berney, diacre retraité         | – Cécile Mermod Malfroy, pasteure           |
| – Catherine Borel, pasteure              | – Elisabeth Müller Renner, pasteure         |
| – Françoise Dorier, pasteure             | – Jocelyne Mussard, diacre                  |
| – Paul Favre, diacre retraité            | – Alexandre Paris, pasteur retraité         |
| – Daniel Galataud, diacre                | – Jean-Pierre Roth, pasteur retraité        |
| – Hélène Guggisberg, diacre              | – Philippe Schaldenbrand, diacre retraité   |
| – François Jacot, pasteur retraité       | – Séverine Schlüter, pasteure               |
| – Cédric Jean-Quartier, pasteur retraité | – Rémy Wuillemin, pasteur retraité          |

## Desserte 2016

### A. Paroisses

**1. Neuchâtel (5 postes):** Elisabeth REICHEN, diacre, modératrice (jusqu'à 31.08); Christophe ALLEMANN, pasteur; Constantin BACHA, pasteur; Delphine COLLAUD, pasteure, modératrice (dès le 01.09); Ysabelle DE SALIS, pasteure; Jocelyne MUSSARD, diacre (dès le 01.11); Florian SCHUBERT, pasteur, dont activités en allemand.

**2. Entre-deux-Lacs (3.80 postes):** Raoul PAGNAMENTA, pasteur, modérateur; Zachée BETCHE, pasteur; Jean-Philippe CALAME, pasteur; Didier WIRTH, pasteur.

**3. La Côte (2 postes):** Hyonou PAIK, pasteur; Daniel MABONGO, pasteur.

**4. La BARC (2.05 postes):** Frédéric HAMMANN, pasteur, modérateur; Sylvane AUVINET, pasteure; Bénédicte GRITTI GEISER, pasteure.



**5. Joran (3.40 postes):** Isabelle OTT-BAECHLER, pasteure, modératrice; Catherine BOREL, pasteure; Yves BOURQUIN, pasteur; Sandra CONNE DEPEZAY, pasteure (jusqu'au 30.06); Diane FRIEDLI, pasteure; Jacqueline LAVOYER, permanente laïque (jusqu'au 31.08); Cécile MERMOD MALFROY, dès le 01.09, pasteure, desservante.

**6. Val-de-Travers (3.25 postes):** Patrick SCHLUETER, pasteur, modérateur; David ALLISSON, pasteur; René PERRET, pasteur; Séverine SCHLUETER, pasteure.

**7. Val-de-Ruz (3.5 postes):** Phil BAKER, pasteur, modérateur (jusqu'au 31.03); Francine CUCHE FUCHS, pasteure; Sandra CONNE DEPEZAY, pasteure (dès le 01.07); Alice DUPORT, pasteure, modératrice; Yvena GARRAUD THOMAS, pasteure; Jocelyne MUSSARD, diacre (jusqu'au 31.10).

**8. Les Hautes Joux (3 postes):** Stéphanie WURZ, permanente laïque, modératrice; Christine HAHN, pasteure suffragante (dès le 01.09); Jean-Marc LERESCHE, diacre; Nathalie LEUBA, permanente laïque; Karin PHILDIUS, pasteure; Pascal WURZ, pasteur.

**9. La Chaux-de-Fonds (5.40 postes):** Jean-Bernard BOISSARD, pasteur, modérateur (jusqu'au 30.06); Esther BERGER, pasteure; Rico GABATHULER, diacre; Nathalie LEUBA, permanente laïque; Elisabeth MUELLER RENNER, pasteure, dont activités en allemand; Martin NOUIS, pasteur, modérateur (dès le 01.07); Christine PHEBADE YANA BEKIMA, permanente laïque; Karin PHILDIUS, pasteure; Nicole ROCHAT, pasteure.

## B. Services cantonaux

**1. Service Formation (2.10 postes):** Carmen BURKHALTER, pasteure, formatrice théologique; Laure DEVAUX ALLISSON, pasteure, formatrice de jeunesse (jusqu'au 30.09); Joan PICKERING, animatrice Terre Nouvelle; Elisabeth REICHEN, diacre, animatrice (jusqu'au 31.08); Jérôme UMMEL, théologien, responsable cantonal de la catéchèse et aumônier Université; Jacqueline LAVOYER-BUENZLI, animation bénévolat et Terre Nouvelle.

**2. Service d'aumônerie (6.40 postes): Hôpital neuchâtelois (HNE) - 1.40 postes:** Sébastien BERNEY, diacre, La Chaux-de-Fonds; Adrienne MAGNIN, diacre, La Chrysalide; Jocelyne MUSSARD, pasteure, Val-de-Travers; Martine ROBERT, diacre, Pourtalès. **Hôpital La Providence - 0.20 poste:** Carmen BURKHALTER, pasteure. **Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) - 1.20 postes:** Carmen BURKHALTER, pasteure, Préfargier; Myriam GRETILLAT, pasteure, Perreux; Thomas ISLER, nommé dès 1<sup>er</sup> avril, diacre, Perreux et Le Locle. **Etablissements médico-sociaux (EMS) - 2.90 postes:** Rico GABATHULER, diacre, La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Ruz; Daniel GALATAUD, diacre, Boudry Ouest; Hélène GUGGISBERG, diacre, Neuchâtel; Jean-Marc LERESCHE, diacre, La Locle; Karin PHILDIUS, pasteure, Val-de-Travers (dès le 01.01); Vy TIRMAN, diacre en formation, Boudry Est. **Institutions sociales - 0.70 poste:** Patrik CHABLOZ, diacre; Adrienne MAGNIN, diacre; Cécile MERMOD MALFROY, pasteure.

**3. Service de diaconie (1.20 postes):** Sébastien BERNEY, diacre, aumônerie de rue Neuchâtel (Dorcas); Thomas ISLER, diacre, aumônerie des établissements de détention; Jean-Marc LERESCHE, remplaçant, diacre, aumônerie de rue La Chaux-de-Fonds.

**4. Autres (0.93 poste):** Sébastien BERNEY, diacre, Pontareuse; Sandra CONNE DEPEZAY, pasteure, Req'EREN (jusqu'au 30.06); Patrik CHABLOZ, diacre, centre fédéral requérants d'asile, Perreux; Luc GENIN, diacre, Req'EREN (dès le 01.09); Martine ROBERT, diacre, Foyer Handicap.

## C. Conseil synodal, services généraux et médias

**1. Médias (0.95 postes):** Carlos MONSERRAT, Passerelles (Canal Alpha); Nicolas BRINGOLF, journaliste, rédacteur de La Vie Protestante.

**2. Responsables (2.40 postes):** Christine CAND BARBEZAT, pasteure, responsable des ressources humaines; Angélique KOCHER, responsable de la communication; Joan PICKERING, responsable des services cantonaux; Nicolas FRIEDLI, responsable site et réseaux sociaux.

**3. Conseil synodal (2.20 postes):** Christian MIAZ, pasteur, président; Antoinette HURNI, conseillère synodale, secrétaire; Adrien BRIDEL, conseiller synodal; Jean-Philippe CALAME, conseiller synodal; Alice DUPORT, conseillère synodale, vice-présidente; Pierre BONANOMI, conseiller synodal.

#### **D. Personnel administratif et autres**

**1. Secrétariat général (4.80 postes):** Gersonete CLAUDE, assistante RH et responsable salaires; Agnès AMEZ-DROZ, assistante CS, immobilier; Anaïs BOILLAT, apprentie employée de commerce E (dès le 15.08); Carole BLANCHET, collaboratrice secteur secrétariat (dès le 01.09); Christophe BRUEGGER, responsable de la comptabilité; Mireille DUBEY, collaboratrice secteur secrétariat (dès le 01.02); Mehmet GOZUBUYUK, collaborateur secteur comptabilité; Audrey MAIGNANT (jusqu'au 30.06), collaboratrice puis responsable secteur secrétariat; Natacha WOODTLI, collaboratrice secteur secrétariat.

**2. Mandats (0.30 poste):** Agnès AMEZ-DROZ, assistante de recherche de fonds (jusqu'au 31.04); Laure DEVAUX ALLISSON, bilans paroissiaux (jusqu'au 30.09); Christine CAND BARBEZAT, bilans paroissiaux (depuis 01.10); Angélique KOCHER, responsable de la levée de fonds.

**3. Mandats par projets:** Françoise JEANNERET, suivi immobilier; Elisabeth REICHEN, 500 ans Réformation (depuis 01.09).

#### **E. Personnes en formation (2.45 postes)**

**1. Stages selon COROSTA:** Christine HAHN (jusqu'au 31.08), pasteure stagiaire à la paroisse de l'Entre-deux-Lacs; Vincent SCHNEIDER, diacre stagiaire à la paroisse du Val-de-Ruz puis Joran.

**2. Suffragance:** Christine Hahn (dès le 01.09), pasteure suffragante à la paroisse des Hautes Joux et service de formation.

**3. Diacre en formation:** Vy TIRMAN, diacre en formation à la paroisse des Hautes Joux puis Neuchâtel.

#### **F. Remplacements longue durée (0.60 poste)**

Jean-Bernard BOISSARD (dès le 01.07), pasteur, paroisse La Chaux-de-Fonds; Luc GENIN (dès le 15.11), diacre, paroisse Val-de-Ruz.

TOTAL 55.73 EPT (équivalents plein temps) – état de la desserte au 31.12.2016.



# INFORMATION-COMMUNICATION ET LEVEE DE FONDS

Par Angélique Kocher, responsable de la communication et de la recherche de fonds

En termes de communication, de visibilité, de transmission en ce qui concerne l'année 2016 à l'EREN, l'événement phare fut sans conteste le coup d'envoi du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme dans le canton de Neuchâtel.

La responsable de l'information-communication a épaulé la personne désignée pour ce mandat. C'est donc à deux que le jour J- soit le 9 novembre 2016 - fut préparé et annoncé dans les médias de l'EREN. Le camion européen de la Réforme, installé à côté de l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, a accueilli prédications, reportages, animations pour petits et grands malgré les assauts continus de la pluie.

La belle salle, fraîchement rénovée, du Conseil général était pleine pour assister à la remise du label "Ville réformée" à Neuchâtel par une responsable de la FEPS, en présence d'autorités religieuses et politiques de divers horizons.

Encadré par une conférence du théologien français Patrick Cabanel et par un oratorio, composé pour l'occasion et interprété en soirée à la Collégiale, l'anniversaire de la Réforme a fait la place belle ce jour-là à l'histoire, à l'ouverture et à la valorisation joyeuse des activités de l'EREN.

Le deuxième grand événement de 2016, en termes de communication, fut la parution, pratiquement en même temps que le lancement des manifestations de l'anniversaire de la Réforme, du journal romand Réformés. En effet, le 16 mars 2016, un Synode extraordinaire de l'EREN acceptait largement d'entrer dans l'aventure du nouveau journal proposé, d'ampleur romande et servi par des théologiens et des journalistes de quatre cantons romands.

Pari tenu donc, pari réussi dans les temps, malgré quelques inévitables problèmes de distribution et d'adressage. L'EREN tient sa place, par sa déléguée au Conseil de gérance de la Sàrl responsable de la parution de Réformés; l'EREN prend ses marques dans l'assemblée des délégués, et dispose, comme les autres paroisses romandes, d'un cahier cantonal qui, loin de bousculer les habitudes, souligne, valorise et dispense l'information et la réflexion.

Quant aux initiatives de l'année 2015, elles se poursuivent en se consolidant en 2016:

- Simplicité: comme le montre la présentation du rapport d'activité 2016, avec les comptes intégrés.
- Modernisation: avec un site internet renforcé. Le responsable medias est régulièrement appelé auprès de plusieurs paroisses pour mettre à jour leur site.
- Partage: l'émission Passerelles, largement suivie, joue son rôle œcuménique avec limpidité.
- Ouverture: la newsletter relie les membres de l'EREN à l'interne et à l'externe, avec constance et clarté.
- Générosité: l'EREN offre ses compétences et sa compassion aux endeuillés, aux démunis, aux malades et aux blessés par la vie ou par leurs différences.
- Originalité: par son design, son graphisme, l'EREN souhaite être en phase avec les usages contemporains des apparences et des manières d'être, comme dans sa carte de vœux de Noël.

Malgré la diminution de 40% des forces dans le domaine de la levée de fonds, la baisse des dons reçus a pu être limitée. La campagne téléphonique a permis d'obtenir 50% de dons supplémentaires en 2016. L'équipe de la campagne téléphonique rend hommage à Yvan Péter, fidèle bénévole décédé en 2016.



# SECRETARIAT GENERAL

Par Agnès Amez-Droz, responsable du secrétariat

## Flexibilité et ouverture

Flexibilité et ouverture au changement ont été les mots d'ordre pour cette année 2016. En effet, la décision de ne pas repourvoir le poste de secrétaire général a engendré une nouvelle réorganisation et répartition des responsabilités. Celle-ci s'est opérée en fonction des disponibilités et des compétences de chaque employé.

Pour obtenir une structure la plus équilibrée possible et remettre à niveau la dotation en forces de travail, l'équipe du secrétariat a été renforcée par l'engagement de deux personnes. En février 2016, une secrétaire a été embauchée à 50%. Ses tâches consistent à gérer le fichier des abonnés de l'EREN à "La Vie Protestante" puis au journal "Réformés", la centrale téléphonique du secrétariat ainsi que l'accueil deux jours par semaine. Pour compenser un départ enregistré en septembre, une deuxième secrétaire a été engagée à 20%. Son taux d'activité a été augmenté en novembre à 40%. Ses responsabilités principales sont l'organisation des Synodes, des journées des permanents, des cérémonies de consécration et de diverses tâches pour les services cantonaux.

L'envie de transmettre les valeurs de l'EREN et de renforcer son intérêt pour les jeunes ont débouché au mois d'août 2016 sur l'engagement d'une apprentie employée de commerce. Par cette action, l'EREN est dorénavant reconnue comme "Entreprise formatrice" et participe activement à la formation de la relève. Il est important pour une institution telle que l'EREN de s'intéresser à la nouvelle génération active qui sera celle de demain.



Le secrétariat a pris conscience de l'importance de bénéficier d'une structure performante pour son classement et l'archivage de ses documents. En effet, les archives constituent la mémoire des faits de l'EREN. Dans ce but de préservation, un projet en collaboration avec un archiviste de l'Etat de Neuchâtel a été initié.



# IMMOBILIER

Par Agnès Amez-Droz, responsable du secteur de l'immobilier

En 2016, le rendement net de l'immobilier s'est élevé à CHF 825'000.--. On constate une baisse par rapport à 2015. Celle-ci s'explique par le paiement d'impôt immobilier qui n'avait pas été provisionné (vente de parts de la cure de Saint-Aubin), des travaux de rénovation plus conséquents et la réalisation de l'étude CECB+. Ce rendement correspond toujours à un peu plus de 10% des revenus de l'EREN, mais en légère baisse par rapport à l'an dernier.

Durant cette année, les biens suivants ont été soit rénovés, soit transformés:

- L'appartement de fonction de la cure de Bevaix a fait l'objet d'une rénovation de type contemporaine tout en gardant son cachet.
- La transformation de la cure de Colombier a été pour la Caisse centrale le plus gros projet de cette année. L'aménagement des combles en y réalisant deux duplexes a permis d'utiliser de manière optimale tous les mètres carrés. Deux appartements, dont un de fonction, ont aussi été créés.
- La rénovation de la cure de Saint-Aubin (Reusière 4-6) touche également à sa fin. La mise en location est prévue pour début 2017.

L'année 2016 a également été ponctuée par les démarches suivantes:

Le projet de construction d'un immeuble locatif à Serrières destiné aux personnes âgées et/ou fragilisées dans leur santé se concrétise gentiment. D'architecture de type contemporaine, le bâtiment se composera d'une vingtaine d'appartements avec balcon et d'une salle polyvalente.

Le Conseil synodal a pris la décision de confier dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 son parc immobilier à la gérance Naef immobilier Neuchâtel. Des conditions plus attrayantes, un plus large éventail de prestations et une télégérance plus performante ont essentiellement motivé cette décision.

L'article 24b des "directives concernant les frais professionnels et la mise à disposition d'outils de travail" permet dès maintenant aux ministres de quitter leur cure peu avant leur retraite. De ce fait, les cures de Cornaux et de Môtiers ne sont actuellement plus occupées par leur ministre respectif. Des projets de transformation et de redimensionnement sont en cours d'élaboration et verront le jour en 2017.

Les bâtiments de l'EREN ont fait l'objet d'une évaluation dans le but d'obtenir le certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Tous les bâtiments n'ont pas encore été analysés. Ci-dessous un premier aperçu des étiquettes obtenues.

Il apparaît que l'efficacité de l'enveloppe de pratiquement l'ensemble des bâtiments est insuffisante. Ce résultat sera pris en compte lors de futures rénovations des bâtiments.

	Efficacité de l'enveloppe	Efficacité de l'énergie globale
Classe A	0 bâtiment	0 bâtiment
Classe B	0 bâtiment	0 bâtiment
Classe C	0 bâtiment	5 bâtiments
Classe D	2 bâtiments	16 bâtiments
Classe E	7 bâtiments	11 bâtiments
Classe F	15 bâtiments	1 bâtiment
Classe G	10 bâtiments	1 bâtiment

En conclusion, le secteur de l'immobilier est un domaine très dynamique et de beaux projets et défis verront le jour en 2017.

# FINANCES

Par Christophe Brügger, responsable des finances et de la comptabilité

Comme lors de l'exercice précédent, pas mal de changements ont animé la vie du secteur de la comptabilité en 2016. Cette année, il n'y a pas eu de changement de personnel, ni de profonds remaniements du cahier des charges, mais seulement des modifications de l'outil de travail et des procédures y relatives.

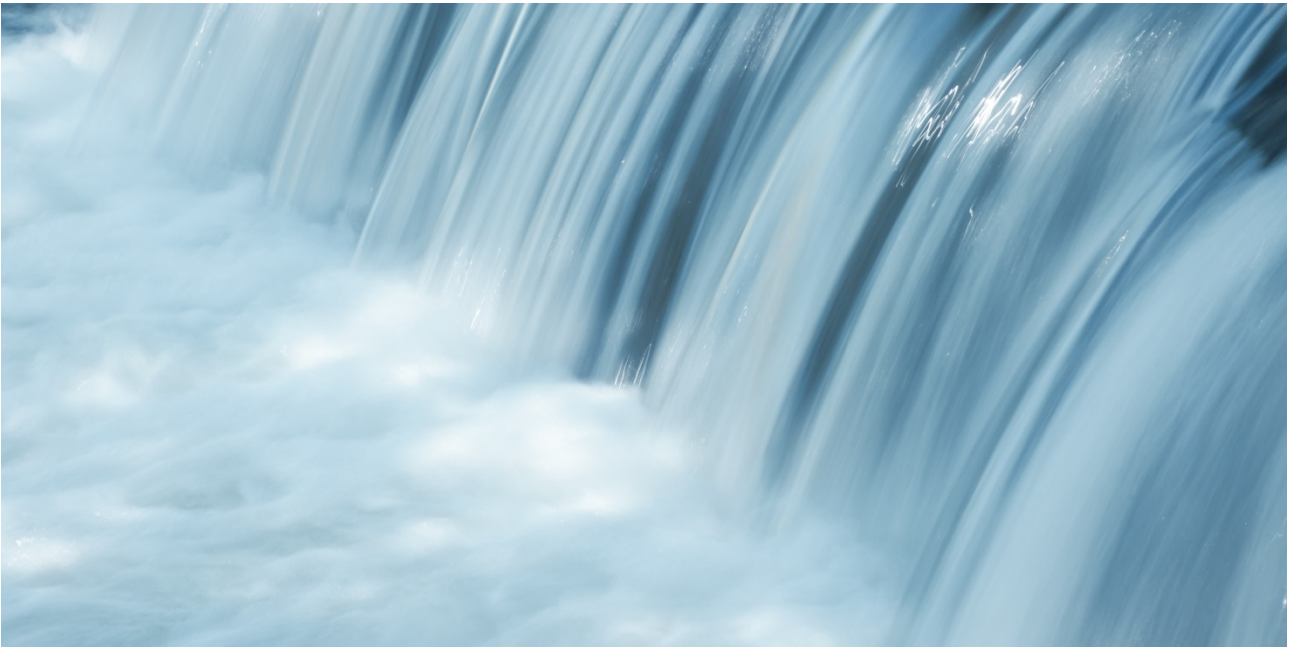
Tout d'abord, et pour rappel, l'ancien plan comptable avait été utilisé jusqu'à fin 2015 pour la gestion des salaires. Dès 2016, il a définitivement été abandonné au profit du nouveau, qui comprend également une comptabilité analytique. Cette mutation s'est très bien passée, malgré quelques petits bugs. De plus, quelques erreurs d'imputations ont encore été constatées et corrigées manuellement. L'année 2017 devrait être par conséquent une année de stabilisation.

Le début 2016 a comme d'habitude été consacré au bouclage des comptes, qui ont été audités en avril. Cette deuxième révision par un organe externe et professionnel s'est déroulée plus sereinement que la première, notamment grâce à l'application des recommandations qui avaient été émises l'année précédente.

Après le Synode de juin, et jusqu'en septembre, le service de comptabilité et le conseiller synodal en charge des finances ont collaboré avec l'organe de révision pour mettre en place un système de contrôle interne (SCI). Pour rappel, il s'agit d'une obligation légale liée au contrôle ordinaire des comptes. Une matrice des risques a été établie, en listant les principaux et en proposant des idées de contrôles internes pour les supprimer ou les réduire au maximum. Pour cela, tous les responsables de secteurs de l'administration de l'EREN ont été mis à contribution. Chacun d'eux devra encore définir les processus de son secteur, et veiller à leur application au plus tard d'ici la fin 2017. Le SCI déploiera ainsi pleinement ses effets à partir de 2018.

En décembre, le programme de comptabilité a été complété par un module "débiteurs". Toutes les nouvelles factures sont désormais introduites dans cet outil, tout comme les anciennes qui n'étaient pas encore réglées. De cette manière, le suivi des débiteurs est simplifié à l'extrême, ce qui rationalise et modernise le travail de l'équipe de comptabilité. La prochaine étape consistera à éditer les factures directement à partir du programme comptable, et non plus sur Excel. Sa mise en place devrait s'effectuer d'ici une année ou deux.

En conclusion, la mise en conformité et la modernisation de la gestion des comptes de l'EREN suit son cours. Ces changements sont parfois longs et chronophages, raisons pour lesquelles le taux d'activité du responsable des finances et de la comptabilité a été augmenté de 10% dès décembre 2016.



# COMMUNAUTES

## Communauté Don Camillo

Par Heiner Schubert, répondant

Plusieurs évolutions encourageantes sont à signaler en 2016. La première nous a surpris; après quelques années de déclin, le nombre de semaines de vacances réservées par des paroisses est en train d'augmenter.

Source importante de revenus dans les premières années de son existence, le centre d'accueil a vu le chiffre d'affaires généré par ce type de séjour peu à peu reculer. Or, depuis deux ans, la tendance s'est inversée et les premières réservations pour 2018 arrivent déjà. Ce n'est pas une ruée qui s'annonce, mais le signe est encourageant, moins en ce qui concerne la santé financière de la communauté, que pour l'Église en général.

Le nombre d'inscriptions étant suffisant, tous les séjours en relation avec la thématique "Vivre la foi aujourd'hui" ont eu lieu. Ce n'était pas toujours le cas, par manque d'inscriptions. En 2016, de nouveaux hôtes ont découvert Montmirail tandis que d'autres, après des années de visites plus ou moins régulières, ont renoncé à venir.

Une autre évolution à mentionner concerne l'accompagnement. Ces dernières années, plusieurs membres de la communauté se sont formés dans ce domaine. Par conséquent, des personnes seules ou des groupes s'annoncent pour trouver un suivi, voire des conseils. Parfois, nous intervenons à l'extérieur, en fonction de la demande.

La communauté de Montmirail souhaite être facteur de ressourcement pour ceux qui viennent de l'extérieur. Elle est heureuse de poursuivre sa vocation d'accueil dans cette perspective.

En septembre 2016, la communauté a décidé d'entreprendre la rénovation de la partie la plus ancienne de Montmirail, le château. De longs travaux préparatoires ont précédé cette décision; un processus pour lever des fonds a été mis en place. Vu la somme énorme que la transformation nécessitera, la décision n'était pas facile à prendre. Néanmoins, le projet était incontournable pour garantir la présence à long terme de la communauté en ce lieu. Beaucoup de travail, beaucoup d'argent et beaucoup de prières seront encore nécessaires avant que le château soit rouvert en juin 2018 ([www.chateau2018.ch](http://www.chateau2018.ch)).

Chaque jour, lors des offices, la communauté rend grâce à Dieu pour ce lieu magnifique qui permet à des hommes et des femmes de Le rencontrer. Bien évidemment, ce n'est pas quelque chose que nous sommes en mesure de produire, c'est quelque chose qui se passe, tout simplement. Ce que la communauté peut faire et veut faire, c'est d'assurer le cadre de cette rencontre. Un grand merci à l'EREN qui accepte Don Camillo en son sein.

## Communauté de Grandchamp

Par sœur Catherine

L'année 2016 a été marquée par le changement de prieure. Janvier a vu l'élection de sœur Anne-Emmanuelle Guy comme nouvelle prieure de la communauté; le 18 septembre, elle a reçu la bénédiction pour ce ministère d'unité que lui transmet sœur Pierrette Guinchard. Environ 400 personnes ont assisté à une célébration joyeuse et profonde, un événement d'Église!

"La miséricorde, source d'espérance pour le monde" a constitué le thème du conseil 2016.

Dans la communauté, on note une entrée au noviciat et quatre entrées au postulat. On peut aussi relever des expériences de vie commune œcuménique en deux lieux différents: une sœur de Grandchamp engagée dans la fraternité œcuménique de Lomme, près de Lille, et une en Terre sainte, où elle a partagé trois mois de vie avec les Petites sœurs de Jésus à Jérusalem.

Missions et rencontres menées à l'extérieur ont été nombreuses. Celle-ci se sont concrétisées ainsi: présence d'une sœur à la retraite du Serviteur souffrant au Brésil; une journée "monastique" à Fribourg réunissant religieux/religieuses de différentes communautés; des contributions à Crêt Bérard et à Romainmôtier; participation au DIM (Dialogue inter-religieux monastique); Rencontre internationale et interconfessionnelle de religieux/religieuses (EIIR) en Lettonie. Sœur Pierrette s'est quant à elle rendue en Irlande du Nord, où elle a participé à un colloque organisé pour les 50 ans de la revue "One in Christ". Sœur Anne-Emmanuelle et sœur Embla ont pris le chemin de la Suède, plus précisément de Lund, pour la célébration œcuménique d'entrée dans l'année des 500 ans de la Réforme. Enfin, trois sœurs ont participé à la Rencontre européenne de Taizé à Riga, en Lettonie.

Au niveau local, on peut notamment mentionner la participation de plusieurs sœurs lors de la prière cantonale de Taizé ainsi qu'une présence au Synode de l'EREN et à la Pastorale œcuménique du Littoral Ouest. L'année 2016 a également vu la mise en route, avec un petit comité œcuménique, d'une réflexion préparant une célébration commune en 2017.

Indépendamment des groupes et hôtes d'horizons très divers, Grandchamp a accueilli plusieurs invités de marque. Parmi ces personnalités notoires, on peut citer Laurent Schlumberger, pasteur et président de l'Église protestante unie de France – conférence publique à l'Arche – Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, Bärbel Wartenberg-Potter, évêque luthérienne émérite de Lübeck (Allemagne), le père Jacques Mourad, du monastère Mar Moussa (Syrie) et Eva Guggenheim (Neve Shalom).

Qu'en 2017 l'Église dans sa diversité puisse entrer toujours plus dans une dynamique de communion et ouvrir ainsi un chemin d'espérance pour le monde.

## Fondation de l'Institution des Diaconesses de Saint-Loup

Par Rémy Wuillemin, délégué

Tout au long de l'année 2016, Saint-Loup a continué d'être un lieu de rayonnement. Le Conseil de fondation, sous la présidence de Jacques-André Chezeaux, a tenu ses deux séances annuelles les 6 juin et 1<sup>er</sup> décembre. La gestion de l'important patrimoine mobilier et immobilier de l'Institution de Saint-Loup a été, comme d'habitude, à l'ordre du jour des réflexions et des décisions. Les membres ont pu relever l'excellent travail de la comptable Chantal Maquelin.

Lors de la session du mois de juin, une place importante a été réservée au rapport d'activité de la maison d'accueil "La Montagne de prière", présenté par Anne-Lise Sprunger, responsable de ce ministère. L'accueil pour des retraites individuelles ou des séminaires de groupes prend une importance de plus en plus grande. Les nuitées enregistrées durant l'année écoulée ont à nouveau augmenté. La question se pose donc: comment étendre la capacité d'accueil, le service ne disposant actuellement que de 50 lits?

La fête de Saint-Loup a été fixée au 24 septembre pour célébrer les 20 ans du mouvement des "Bergères". L'objectif de ce dernier consiste à encourager et soutenir des femmes de toutes confessions chrétiennes dans leur engagement au sein de leur Église, de leur famille et sur leur lieu de travail. Elles sont actuellement une centaine à partager une communion de vie et d'approfondissement de la Parole lors de six journées et d'un week-end dans l'année.

# FONDATIONS

## Fondation du home La Perlaz

Par Francis Berthoud, président du Conseil de fondation et du Comité de direction

Avec un taux d'occupation proche de 100%, le home La Perlaz affiche toujours complet. Les 28 résidents qui y séjournent bénéficient désormais de plus de confort avec la construction d'une nouvelle aile de bâtiment. Celle-ci permet d'accepter plus de visiteurs et de familles dans la salle à manger. Elle facilite également l'organisation de manifestations dans la grande salle polyvalente, sans compter l'accueil d'enfants de l'école voisine lors des repas de midi.

S'il y a lieu de se réjouir des améliorations apportées au bâtiment, il en va malheureusement tout autrement en ce qui concerne les finances. Les mesures de restrictions budgétaires prises par l'Etat, conjuguées aux négociations ardues avec les caisses maladie et à la recapitalisation de la caisse de pensions engendrent une fois de plus une situation financière très difficile à gérer.

Si l'Etat aggravait ses mesures de restrictions budgétaires, il conviendrait d'augmenter les mesures de diminution de la dotation en personnel soignant prises l'année dernière. Cette situation ne saurait durer trop longtemps, au risque de péjorer les conditions d'accueil en réduisant le nombre d'animations proposées et d'accompagnements.

La planification médico-sociale, ordonnée par l'Etat, continue à se mettre en place. Dans ce contexte, le home La Perlaz imagine orienter progressivement sa mission vers l'accueil temporaire en collaboration étroite avec le home Le Temps présent, à La Chaux-de-Fonds, de manière à combler un besoin socio-sanitaire toujours plus pressant sur le Littoral neuchâtelois.

Le comité de direction n'envisage d'assumer un accueil temporaire que dans l'aile de 15 chambres qui ne pourra être construite que si l'Etat en donne l'autorisation. Toujours au chapitre des collaborations, le home La Perlaz et le home La Fontanette, situé à quelques centaines de mètres l'un de l'autre, continuent à bénéficier de collaborateurs qui partagent leur temps de travail entre les deux institutions. Il s'agit notamment d'un intendant et d'un employé technique.

Quant aux organes directeurs de l'institution, on signalera encore que le Conseil de fondation n'a siégé qu'une seule fois et que le Comité de direction s'est quant à lui réuni à cinq reprises pour traiter des affaires courantes du home ainsi que de l'évolution de la planification médico-sociale.

Enfin, on ne saurait oublier de mentionner la démarche visant à se préoccuper encore plus du bien-être des résidents et du personnel. Cette réflexion, débutée en 2015, s'est achevée dans le courant de l'année par la remise du label "Bientraitance en institution". Ce label garantit une prise en charge optimum des résidents.

## Fondation Le Temps présent

Par Catherine Panighini, directrice

Durant l'année 2016, la Fondation Le Temps présent a poursuivi sa mission d'accueil temporaire – courts séjours – et d'accueil de jour – Foyer de jour – pour personnes âgées. Le home d'accueil temporaire (38 lits) a accueilli 223 personnes (au total 11'887 journées), pour un taux d'occupation annuel de 85,47%.

Les types de séjours sont de l'ordre de la convalescence et suite de traitements; répit dans le but de soulager et relayer les proches aidants; attente d'un hébergement en long séjour; accueil "d'urgence sociale".

Spécifiquement, cette année 2016 a été marquée par une diminution importante des séjours "en attente d'un hébergement"; une diminution de la durée globale des séjours; une augmentation du mouvement des résidents (entrées/sorties); une nette augmentation du temps de soins nécessitée par chaque résident; une augmentation de la complexité médico-sociale des situations de soins et d'accompagnement.



Ces constatations s'inscrivent dans l'évolution des besoins de la population âgée et dans l'évolution du paysage socio-sanitaire du canton. C'est un défi que la Fondation a à cœur de relever en engageant son expertise et sa réflexion dans les projets d'avenir.

Le Foyer de jour, ouvert six jours par semaine, a accueilli entre neuf et dix personnes en moyenne par jour, pour un total de 2'895 journées. L'accueil de jour permet à des personnes âgées vivant à domicile de rompre la solitude, de favoriser les liens sociaux, d'offrir un soutien et un accompagnement dans les activités de la vie quotidienne par des professionnels et ainsi de contribuer au maintien à domicile des aînés.

La prestation de transport entre le domicile et le Foyer de jour, assurée par le Temps présent, a représenté 2'150 transports en 2016.

D'ici 2020, la Fondation Le Temps présent devra modifier son statut juridique, n'étant plus reconnue "Fondation ecclésiastique". Une réflexion est d'ores et déjà en cours avec la Fondation du home La Perlaz afin d'inscrire nos futurs statuts dans une cohérence avec les missions que ces Fondations seront amenées à développer dans la planification médico-sociale (PMS) du canton.

## Fondation Carrefour

Par Alain Zosso, président

La Fondation Carrefour gère l'activité ambulatoire éducative dans le canton de Neuchâtel, mandatée et subventionnée par le Service de la protection de la jeunesse et de l'adulte (SPAJ). Trois services composent la Fondation: le Service d'éducation de rue (SER) et deux Services d'action éducative en milieu ouvert (AEMO).

La mission du SER est centrée sur la prévention du décrochage social. Le SER s'adresse aux jeunes entre 10 et 25 ans qui rencontrent des difficultés dans leur vie, ainsi qu'à leur famille et leur réseau naturel – école, pairs, etc. Le SER s'astreint à une obligation de moyens, afin de repérer les jeunes en difficulté qui ne sont pas en mesure, à un moment donné, d'accéder aux ressources que la société leur offre et de les accompagner vers un mieux-être. Il collabore avec d'autres services ressources pour les jeunes.

Le SER a comme premier objectif de tisser un lien avec les jeunes en difficultés sociales, en décrochage, en situation de crise ou de vulnérabilité. Les éducateurs les accompagnent vers la reconnaissance sociale à travers un processus de renforcement de l'estime de soi et de revalorisation de leurs compétences. Ce travail peut s'étendre sur plusieurs années. Le SER propose des accompagnements individuels afin de permettre au jeune de franchir les étapes vers les objectifs qu'il s'est fixé, en mobilisant ses ressources. Il assure une présence régulière dans ses champs d'action et adapte ses horaires de travail en fonction des besoins. Il veille à être facilement et simplement accessible.

C'est un travail qui se fonde sur la libre adhésion et la libre participation des jeunes.

L'AEMO – service éducatif ambulatoire – s'adresse, lui, à des jeunes de 0 à 18 ans ainsi qu'à leurs parents vivant dans leur milieu naturel, rencontrant des difficultés éducatives, scolaires, sociales, professionnelles ou familiales. La mission principale est de permettre aux familles de retrouver les ressources nécessaires pour rétablir leurs capacités d'agir. Le travail de l'AEMO a pour objectifs:

- de redonner du sens au quotidien;
- de viser l'autonomie;
- de viser à la restauration des liens et à l'intégration;
- de prévenir la chronicité des difficultés;
- d'améliorer les compétences de chacun et de renforcer l'estime de soi.

L'année 2016 a été marquée par... la continuité! Ce n'est pas rien de le dire, tellement les défis politico-économico-sociétaux sont nombreux. Le SER a suivi quelque 1'020 jeunes en 2016, dont 248 ont été accompagnés de manière plus spécifique. Pour l'AEMO, 350 familles ont bénéficié d'un accompagnement éducatif régulier. Ces suivis représentent plus de 5'800 entretiens sur l'ensemble de l'année.

Au-delà des chiffres et des statistiques, le travail social fourni par les éducatrices et les éducateurs de la Fondation prouve, si besoin était, l'importance du suivi ambulatoire. Nous formons le vœu que la Fondation Carrefour puisse, dans les années à venir, continuer son travail, voire le développer auprès d'une population toujours plus fragilisée.

## **Fondation de la Joliette**

Par Marie-Claire Roulin, présidente

Le comité s'est réuni trois fois au cours de l'année 2016.

Le groupe de travail, constitué pour prévoir et envisager certains travaux demandés par le Centre social protestant (CSP), a présenté au comité ses réflexions concernant le financement du projet.

Des travaux d'entretien de l'immeuble ont été effectués.

La situation financière de la Fondation est saine.

L'immeuble est entièrement occupé par le CSP.

# FONDS

## Fonds de garantie de l'EREN

Par Francis Berthoud, président du Conseil de fondation

Créé en 1983 pour permettre à l'EREN d'assumer, à moyen et à long terme, ses obligations conventionnelles à l'égard de la Caisse de pension de l'Etat, le Fonds a bénéficié des ressources énumérées à l'article 3 de son règlement adopté par le Synode du 7 décembre 1983.

L'objectif fixé était de constituer, à l'horizon 2000, un capital qui, augmenté de ses intérêts, permettrait d'assumer ces obligations conventionnelles, notamment une probable recapitalisation, en dispensant l'EREN de tout versement.

En 2009, sous le nom de prévoyance.ne, une nouvelle caisse de pensions a été créée par la fusion de celles de l'Etat et des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Par lettre du 28 mai 2009, le Conseil synodal a chargé le Conseil du Fonds de prendre les dispositions nécessaires permettant, si la nouvelle caisse de pensions ne compensait plus entièrement le renchérissement, d'appliquer la lettre b de l'article 2 du règlement du Fonds en vigueur.

La lettre b prévoyait que le Fonds a pour but "de compléter en principe les allocations de renchérissement versées par la caisse de pensions de l'Etat si, à la suite d'une modification de la loi, le renchérissement n'était plus intégralement compensé".

Courant 2012, prévoyance.ne a pris des dispositions permettant une recapitalisation nécessaire. La part de l'EREN prise en charge par le Fonds de Garantie était estimée à environ CHF 3'200'000.--. Le Conseil du Fonds a décidé de faire figurer au bilan 2013 une réserve destinée aux différents paiements concernant la recapitalisation, le dernier étant à effectuer le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Par courrier du 26 juin 2014, prévoyance.ne indiquait diverses adaptations des sommes à verser dans le cadre de la recapitalisation.

Elle précisait surtout son estimation des montants dus par les employeurs au passage en primauté des cotisations, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2039. Compte tenu du nouveau statut du Centre social protestant, celui-ci cessant d'être un service de l'EREN, le montant à la charge de l'EREN pouvait être estimé à environ CHF 7'600'000.--.

Le 4 juin 2014, le Synode a adopté un nouveau règlement du Fonds tenant compte du processus de recapitalisation. Il mentionne, à son art. 2, la constitution de quatre réserves en précisant leurs buts ainsi que les montants qui leur sont attribués, (valeur 31 décembre 2014).

Il précise aussi que le montant de ces réserves sera augmenté ou diminué (bénéfices et déficits) selon décisions du Conseil du Fonds, mais en principe au prorata de 50%, 30%, 10%, 10%.

Dans le courant de 2016, constatant que l'évolution des taux des titres ne permettrait pas de passer à la primauté des cotisations en 2039, prévoyance.ne a proposé de passer le plus rapidement possible à cette primauté.

A ce jour, les employeurs n'ont pas encore été informés des conditions d'un passage plus rapide à la primauté des cotisations et des dispositions à prendre. Dès qu'ils en seront informés, le Conseil du Fonds de Garantie examinera comment il pourra contribuer aux coûts de cette opération pour l'employeur EREN et, si nécessaire, pour les employés actifs.

Au 31.12.2016 la fortune du Fonds est de CHF 3'029'585.66. Le bénéfice 2016 de CHF 43'240.30 sera attribué aux différentes réserves au prorata prévu de 50%, 30%, 10%, 10%, à défaut d'une décision différente du Conseil du Fonds.

## Fonds Henri & Nelly Brandt-Gindrat

Par Gérard Berney, président

Pour les cinq membres du Conseil du Fonds Brandt, l'année 2016 a été un peu la copie conforme de 2015! Le Conseil s'est réuni dans le courant du printemps, s'en est suivi un échange de courriels, et ce afin d'examiner les demandes de soutien qui lui ont été adressées.

Privilégiant comme les années précédentes une aide personnalisée dans le cadre d'une activité souvent partiellement bénévole, les membres du Conseil ont donc décidé d'octroyer l'aide du fonds par une participation:

- aux frais du projet "CPT Congo", coaché par une équipe de superviseurs suisses, dont le pasteur Jean-Claude-Schwab, retraité de l'EREN, engagé personnellement sur le terrain;
- à la journée de formation continue des bénévoles, comme à la supervision et au ressourcement de l'animateur bénévole de l'association DORCAS;
- à la supervision de l'équipe d'accompagnement spirituel ainsi qu'à la supervision individuelle de l'une des intervenantes de La Margelle.

Tout cela pour un montant de près de CHF 2'800.--, laissant ainsi au Fonds un solde disponible de quelque CHF 79'000.-- en fin d'année.

Pour mémoire, on rappellera que le Fonds Henri & Nelly Brandt-Gindrat – créé en 1987 par le pasteur Roger Brandt en souvenir de ses parents – est destiné à "permettre à l'EREN de susciter et poursuivre une réflexion sur les thèmes 'Église et guérison' et la 'guérison par la foi' en rapport avec les soins prodigués par la médecine traditionnelle".

Depuis 15 ans, le Fonds a ainsi pu distribuer plus de CHF 76'800.--. Et c'est toujours dans cet esprit que son Conseil souhaite poursuivre son activité.

## Fonds Nagel et Fonds de formation pastorale et diaconale

Par Christian Miaz, président des Comités

Le Fonds Nagel est peu sollicité pour des bourses aux étudiants en théologie. Par contre, deux étudiants neuchâtelois en théologie ont sollicité des subsistes semestriels, ce qui donne sens au fonds, celui-ci n'ayant plus été utilisé depuis longtemps.

Le Fonds de formation pastorale et diaconale – Vocations tardives et formation initiale – n'a, quant à lui, pas été sollicité en 2016.

# COMMISSIONS ET AUTRES

## Au niveau cantonal

### Groupe cantonal de réflexion et de dialogue interreligieux

Par Fabrice Vust et Elisabeth Reichen, membres

Le Groupe cantonal de réflexion et de dialogue interreligieux, dont l'EREN est un membre fondateur, est constitué de représentants de cinq religions – bouddhiste, juive, chrétienne, musulmane et bahaïe – mandatés par leur communauté. En ce qui concerne les chrétiens, cinq confessions sont représentées.

En 2016, le Groupe s'est réuni sept fois. Deux nouveaux membres l'ont rejoint: Pascale Auret Berthoud, qui est la seconde représentante de l'Église catholique-romaine, et Sara Habibi, qui est la seconde représentante de la foi bahaïe – déjà membre auparavant, mais revenue de l'étranger après quatre ans d'absence.

En février, deux demi-journées offertes aux enseignants et aux étudiants de HEP-BEJUNE, l'une à Neuchâtel, l'autre à La Chaux-de-Fonds, ont eu lieu sur le thème: "À la découverte des différentes religions du canton", avec des visites de lieux de culte et des explications. En février également, à la demande d'un groupe de catéchumènes du Val-de-Ruz, a été organisée une conférence-débat avec plusieurs des membres du groupe et le pasteur du lieu, sur le thème de "L'amour-charité".

En collaboration avec Neuchâtois, le Groupe s'est associé aux très nombreuses manifestations choisies par cette association sur le thème de "Laïcité et pluralité religieuse: quels regards". Parmi la trentaine d'événements qui ont eu lieu de septembre à décembre, le Groupe de dialogue interreligieux a notamment présenté une exposition sur la Nuit dans ses sens religieux, philosophiques et populaires; pour monter cette exposition intitulée "Comme si le ciel embrassait la terre. Nuit noire – nuit lumineuse", le Groupe a fondé une association temporaire – Nuit-Nacht – afin de rechercher des fonds. Cette exposition a été présentée successivement à Couvet, puis à Neuchâtel et à Cernier.

Le Groupe a participé, avec la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM), à la rédaction d'une brochure sur les "Rites funéraires et d'inhumation des principales religions et spiritualités présentes dans le canton de Neuchâtel", publiée par l'Etat en septembre; il a organisé, le samedi 12 novembre, une "promenade interreligieuse" à La Chaux-de-Fonds sur le modèle de celle de l'année précédente, avec visite de quatre lieux de culte; il a donné un "témoignage interreligieux" à la chapelle de l'hôpital Pourtalès le dimanche 13 novembre, dans le cadre, comme la promenade du 12 novembre, de la Semaine suisse des religions. Enfin, il était présent au débat qui a suivi un film-reportage sur le Saint-Sépulcre à Jérusalem, projeté au cinéma ABC à La Chaux-de-Fonds, le 15 novembre.

Le projet d'une loi cantonale permettant la reconnaissance d'autres communautés religieuses que les trois Églises reconnues a fait l'objet d'un questionnaire que le canton a soumis au Groupe. Après une discussion nourrie, une réponse collective positive à toutes les questions posées a été renvoyée.

Cette année, le Groupe s'est rapproché de façon plus étroite qu'auparavant des plateformes interreligieuses et groupes interreligieux de Suisse et de leur organisation faîtière, IRAS-COTIS (Communauté de travail interreligieuse suisse); Elisabeth Reichen, une des deux représentants de l'EREN, a accepté d'être l'agent de liaison entre le groupe de Neuchâtel et les autres.

Pour terminer, il faut souligner trois commémorations qui ont marqué l'année 2016:

- le 120<sup>ème</sup> anniversaire de la synagogue de La Chaux-de-Fonds, achevée en 1896;
- le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Semaine suisse des religions organisée par IRAS-COTIS avec les partenaires de tous les cantons suisses, célébré le 6 novembre dans la Maison des religions, à Berne;
- le début du 500<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme.

## Au niveau romand

### Commission Romande des Stages – CoRoSta

Par Alice Duport, présidente de la CoRoSta

La Commission romande des stages (CoRoSta) est une commission désignée par la Conférence des Églises romandes (CER) qui doit accompagner et valider la formation professionnelle des ministres romands. L'EREN y est représentée par Alice Duport, conseillère synodale, qui en assure aussi la présidence.

En 2016, la première volée de stagiaires a terminé sa formation selon la nouvelle formule d'un stage sur 18 mois. La formation théorique est assurée par l'Office protestant de la formation (OPF), la formation pratique par des maîtres de stage en paroisses et en institutions.

La responsable romande des stages, la pasteure Florence Blaser, a ainsi accompagné la formation de neuf pasteurs et de cinq diacres des Églises de Suisse romande.

Fin août, les diplômés ont été remis aux nouveaux ministres lors d'un culte solennel au cours duquel maîtres de stages et formateurs ont pu être remerciés.

Pour l'EREN, trois stagiaires ont terminé leur formation théorique. Une pasteure, Christine Hahn, est désormais suffragante dans la paroisse des Hautes-Joux. Deux diacres terminent leur formation pratique au printemps 2017: Vy Tirman et Vincent Schneider.

La CoRoSta a ainsi évalué les stages des ministres romands et les a validés. Elle a examiné au printemps les dossiers des futurs stagiaires diacres qui commencent leur formation théorique en juin des années paires.

A l'automne, elle a reçu les candidats stagiaires pasteurs. Chaque candidature est évaluée sur trois points: le dossier académique – ou la formation théologique de base pour les diacres –, une évaluation psycho-sociale – assessment – fait en relation avec l'Institut de psychologie de l'Université de Lausanne et enfin, un entretien avec la Commission.

En tout, la prochaine volée de ministres compte 18 personnes qui entreront en stage le 1<sup>er</sup> mars 2017.

### Plateforme liturgie & musique de la Conférence des Églises romandes (PSLM)

Par Christian Glardon, Ion Karakash et Paul-André Leibundgut, délégués

Sous l'égide de la Conférence des Églises protestantes de Suisse romande (CER), dont le Conseil exécutif est le répondant institutionnel, la Plateforme de spécialistes liturgie & musique (PSLM) a pour mission générale:

- de stimuler et coordonner la réflexion des Églises romandes en matière de culte et d'actes ecclésiastiques;
- d'échanger sur les problématiques et les travaux des Églises membres en matière de liturgie et de musique;
- de veiller à faire remonter au Conseil exécutif de la CER les informations relatives aux attentes et réalisations des Églises membres en matière de liturgie et de musique;
- de proposer au Conseil exécutif de la CER des projets qu'elle estime d'intérêt général pour les Églises membres et la CER.

La PSLM s'est réunie à quatre reprises en 2016.

Par ailleurs, plusieurs rencontres en sous-groupes ont permis de réaliser l'un des projets nouveaux auxquels la PSLM s'était engagée: la préparation de quatre liturgies clés en main pour les dimanches de l'Avent 2016. Ces liturgies ont été mises à disposition des paroisses et autres lieux d'Église de la Suisse romande sur les sites internet de la CER, puis de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud.

L'autre activité principale de la PSLM a été l'organisation des Assises romandes de liturgie 2016. Intitulées "La musique, reflet des identités d'Église?", elles se sont déroulées le 25 novembre à Morges.

Une quarantaine de participants ont ainsi pu suivre deux exposés de nature historique le matin, confiés au professeur Beat Föllmi – Faculté de théologie protestante de l'Université de Strasbourg – et à Bruno Bürki – ancien professeur de liturgie à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg. L'après-midi a été consacré à des ateliers rendant compte d'expériences effectuées en matière de musique et d'animation liturgique dans divers lieux d'Église, principalement en Suisse romande.

Ces assises ont été conjointement organisées par la CER, l'Office protestant de la formation, l'Institut lémanique de théologie pratique et la revue "Vie et Liturgie". La PSLM a également été interpellée concernant les festivités qui, en 2016-2017, vont marquer sur le plan national le Jubilé de la Réformation.

En conclusion de ce rapport, un regret: l'absence au sein de la délégation de l'EREN d'un ministre en activité, qui pourrait de ce fait assurer le relais auprès de la pastorale cantonale. À noter, enfin, que Ion Karakash a souhaité mettre un terme à son mandat au 31 décembre 2016.

## **Commission protestante romande Suisse-Immigrés (CPRSI)**

Par Marianne Bühler, déléguée

La Commission protestante romande Suisse-Immigrés (CPRSI) a tenu dix séances en 2016, partagées entre rencontres, échange de nouvelles, préparation de documents et réflexion thématique.

La CPRSI a poursuivi le travail sur le thème "Migrants ici, développement au Sud" par des rencontres avec plusieurs invités. Le pasteur Roger Puati, d'origine congolaise, qui suit de très près l'actualité de son pays, a dressé un tableau assez critique de la politique congolaise comme du système "d'entraide" actuel. Ronnie Allado et Rodolfo Tianco de la "Come to Jesus Fellowship International", Église philippine de Genève, ont présenté le soutien de leur Église à des communautés aux Philippines, soutien adressé à des développements de l'Église avec parfois une composante sociale.

Suite aux diverses rencontres sur ce thème, il est apparu que le sujet est très complexe et encore peu défriché. La CPRSI n'est pas en mesure de produire une publication qui s'adresse particulièrement aux paroisses. Néanmoins, une rencontre est encore prévue en 2017 avec le nouveau directeur du DM échange et mission, Nicolas Monnier, qui mène des démarches et une réflexion sur le même genre de thématique.

L'actualité politico-sociale liée à la migration a une nouvelle fois été très fournie en Suisse comme en Europe. Durant l'année, la CPRSI a:

- Débattu de la modification de la Loi sur l'asile mise au vote le 5 juin 2016, et décidé de relayer plusieurs positions sur son site (FEPS, CSP Genève et Vaud, Appel pour la sauvegarde du droit d'asile).
- Interpellé la CER pour lui demander de relayer auprès de la FEPS une proposition de mise sur pied d'un projet de "corridors humanitaires" pour les réfugiés vers la Suisse. Le projet avance.
- Interpellé les conseillers fédéraux en charge sur la situation des migrants de Côte d'Ivoire refoulés à la frontière suisse, en transmettant une lettre rédigée par une centaine de migrants concernés. L'affaire se poursuit.
- Fait suivre au personnel du Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) impliqué dans les négociations de l'Accord de "Dublin IV" la prise de position de la CCME (Churches' Commission for Migrants in Europe).
- Signé "L'appel contre l'application aveugle du règlement de Dublin" lancé par la conseillère aux États Liliane Maury-Pasquier et rendu public le 11 décembre 2016.

Au fil de ses séances, la CPRSI est restée un lieu d'échange de nouvelles quant aux actions des Églises envers les migrants dans les différents cantons. Ces échanges favorisent l'information, la mise en réseau et le partage de bonnes pratiques. Les membres ont également l'occasion de partager d'autres informations liées à la migration – rencontres à divers niveaux, lectures, films liés à la migration, etc.



## Mouvement chrétien des retraités (MCR)

Par Marie-Anne Mauler, membre

Le Mouvement chrétien des retraités (MCR), aussi appelé Vie Montante, est un mouvement catholique. Il a été fondé en France dans les années 1960. Il est implanté en Suisse, en Belgique, au Luxembourg et au Canada. Il est présent dans les cantons romands et s'adresse essentiellement aux personnes retraitées. Amitié, spiritualité et engagement en sont ses buts. C'est-à-dire donner un sens chrétien à sa vie d'aînés.

Le MCR est reconnu comme étant œcuménique dans le canton de Neuchâtel. Il a été fondé en 1986 par sœur Marthe Berland, de La Chaux-de-Fonds. Il existe actuellement sept groupes (Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, Colombier-Bôle, Cressier-Le Landeron et Le Cerneux-Péquignot). Les rencontres de préparation des thèmes ont lieu une fois par mois. Ceci de septembre à avril. Les aumôniers en sont le pasteur Alexandre Paris et Josy Lambiel, présidente romande.

Pour l'année 2015-2016, le thème était "Les Aînés face aux défis du monde". La brochure a été élaborée par une équipe suisse et belge, dont faisait partie le pasteur François Jacot. Six thèmes ont été abordés. Les rencontres en paroisse sont très animées. Le thème du jour donne lieu à un approfondissement des textes bibliques proposés, ainsi qu'à la prière. Les rencontres se terminent par un goûter. Chaque groupe paroissial a ses propres animateurs laïcs.

La récollection annuelle a connu un record de participation. Plus de 90 personnes se sont rendues à La Chaux-de-Fonds. Premier intervenant de la journée, le responsable de Caritas s'est exprimé sur l'accueil des requérants d'asile dans le canton. L'assistance a ensuite écouté le témoignage d'un requérant, lequel a fait partager ses difficultés, ses angoisses mais aussi ses joies. De nombreuses questions ont été posées.

Le pasteur Alexandre Paris a quant à lui abordé les peurs auxquelles les aînés sont confrontés: peur de la maladie, de la solitude, de la mort, de devoir quitter son domicile pour aller dans un home, etc. La foi permet cependant de passer de la peur à la confiance, puis à l'amour.

Durant l'année 2015-2016, sur le plan romand, l'accent a été mis sur la communication. Un journal bimestriel est envoyé à chaque membre du MCR. Le site internet [www.mcr-viemontante.ch](http://www.mcr-viemontante.ch) donne de nombreux renseignements sur le mouvement. Enfin, une réflexion est menée afin de recruter de nouveaux membres retraités.

## Fondation Visage protestant

Par Antoinette Hurni, conseillère synodale

Pour rappel, la fondation Visage protestant assume 3 activités:

- Edition du journal "La Vie Protestante"
- Émission TV-Téléglise sur Télébilingue
- Émission Radio-Respiration sur RBJ

et est composée de deux partenaires:

- Église de Berne-Jura
- EREN, représentée par 3 délégués

À fin août 2016, l'édition du journal VP a fait place, au plan romand, à la création de Réformés, édité par la CER Médias Réformés Sàrl, dont le siège est à Lausanne.

Ainsi, la présence d'une délégation de l'EREN à la fondation Visage protestant, liée à la parution du journal La Vie Protestante, ne se justifie plus.

L'un des délégués de l'EREN est chargé du suivi juridique avec un avocat spécialisé dans les dissolutions de fondations et a pris contact avec l'autorité de surveillance du canton de Berne.

Le capital engagé par l'EREN, qui se monte à CHF 39'000.--, peut être retiré après le bouclage des comptes 2016.

Les trois journalistes engagés dans la VP ont été licenciés à fin août 2016 et réengagés par la Sarl éditrice de Réformés. L'un d'eux a donné sa démission de Réformés dans les délais légaux qui ont suivi son engagement. Son travail a pu être repris par le 3<sup>ème</sup> journaliste, qui a tout de suite pu se charger du cahier régional neuchâtelois dès le troisième numéro.

Les archives VP ont déménagé à *Mémoires d'ici* en juin, et la BPU de Neuchâtel complètera, cas échéant, les collections. La question des archives informatiques n'est pas encore réglée.

Les séances de la fondation VP, présidée par Stéphane Devaux, cesseront donc sous leur forme actuelle au printemps 2017 par une rencontre festive destinée à remercier l'imprimerie responsable Ediprim, à laquelle l'impression du journal Réformés n'a pas pu être confiée pour des raisons techniques, et sa directrice Annie Berlincourt.

## Au niveau suisse

### Délégation FEPS

Par Christian Miaz, président du Conseil synodal

Au cours de l'année 2016, deux assemblées de la FEPS ont réuni les députés des Églises. La première en juin, à Warth, en Thurgovie, et la seconde en novembre, à Berne.

Les comptes 2015 et le budget 2017 ont été acceptés. À chacune des assemblées, les délégués ont été informés de l'évolution des projets de "Réformes 2017". Le lundi 7 novembre, une manifestation d'ouverture "Thèses pour les 500 ans de la Réforme" a été organisée. Cette manifestation a débuté avec un culte, dont la prédication a été assumée par le pasteur Laurent Schlumberger – président de l'Église protestante unie de France – et s'est poursuivie avec une table ronde.

En juin, **deux points** peuvent être relevés:

- **Le premier** est l'acceptation d'une motion de l'Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall. Soutenue par la délégation neuchâteloise, cette motion charge le Conseil de la FEPS de mener une réflexion sur la thématique "Famille-mariage-partenariat-sexualité dans une approche protestante". Depuis plusieurs années, aucune étude de la FEPS n'a abordé cette thématique. Il est important que les Églises suivent ce qui se passe dans la société et alimentent la réflexion, tant sociologique qu'éthique, sur les transformations des modes de vie et d'union. L'étude permettrait aux Églises de bénéficier d'une base solide et documentée pour préparer des prises de position en vue des votations. Il en irait de même dans le cadre des dialogues œcuméniques.
- **Le second point** à mettre en exergue concerne la prise de position de la FEPS sur l'étude de la Commission Foi et Constitution du Conseil œcuménique "L'Église: vers une vision commune". Elle a également été soutenue par la délégation neuchâteloise, qui a relevé la qualité de la prise de position du Conseil et sa présentation claire dans une étude par ailleurs assez ardue et complexe.

En décembre, plusieurs points peuvent être soulignés:

- l'élection du pasteur Pierre de Salis, délégué de l'EREN, comme vice-président de l'assemblée des délégués dès 2017;
- la décision de l'Assemblée de supprimer la collecte pour les Églises suisses à l'étranger vu la fin de l'engagement de la FEPS en leur faveur et sans l'affecter à un autre but;
- la poursuite de l'engagement financier de l'Assemblée en faveur de l'Aumônerie pour les requérants d'asile des centres fédéraux.

## Société biblique suisse (SBS)

Par Daniel Galataud, délégué

L'Assemblée générale de la Société biblique suisse (SBS) a eu lieu à Berne, le 31 mai 2016.

Elle a accepté les comptes. Un bénéfice de CHF 30'800.-- est attribué au capital libre. Eva Thomi, directrice de la SBS, a fait part de sa satisfaction quant à ce résultat positif; elle relève toutefois que les collectes ainsi que la recherche de fonds rapportent toujours moins d'argent et que les exercices suivants pourraient être plus serrés.

La SBS a entrepris de rediscuter sa stratégie pour ces prochaines années. Rien n'est encore décidé mais l'objectif visé est que chaque être humain puisse acquérir une Bible dans sa langue à un prix abordable, s'il en éprouve le désir. La SBS aimerait ouvrir – dans un délai de trois ans – un magasin de livres bien situé, dans une ville qui ne sera pas forcément Bienne. Cette boutique pourrait aussi proposer d'autres articles et comporter un bistrot offrant un lieu de détente. Eva Thomi a tenu à rassurer l'assemblée: "Où que soit implanté le magasin, le plurilinguisme sera obligatoire."

L'assemblée a également élu au comité Pierre-Alain Mischler, diacre de l'Église réformée du Valais, et Liza Zellmeyer-Hügli, prêtre de l'Église catholique chrétienne de Bâle-Campagne. La fin de l'assemblée a été consacrée aux nouvelles traductions et révisions de la Bible. Ainsi, la traduction orthodoxe de la Bible en allemand avance. La SBS y participe financièrement.

Valdo Bertalot, directeur de la Société biblique italienne, a présenté la nouvelle traduction en italien courant qui est préparée pour les 500 ans de la Réforme. Une nouvelle révision de la Bible Luther en allemand a également été dévoilée. Chez les francophones, le travail de révision de la Bible en français courant suscite un intérêt marqué. La traduction originale avait été effectuée dans les années 1970 par le pasteur neuchâtelois René Péter-Contesse et le pasteur vaudois Daniel Margot ainsi que, du côté catholique, par le père Sandevor. Une première révision était sortie de presse en 1997.

L'évolution de la langue nécessitant une actualisation tous les 25 ans, il était temps de s'y mettre. Une cinquantaine de collaborateurs sont engagés dans ce travail qui prendra plusieurs années. Parmi ceux qui œuvrent en Suisse, on trouve notamment Simon Buttica, Daniel Marguerat, Innocent Himbaza et Jean-Daniel Macchi. Le but de cette révision est d'adapter le vocabulaire au langage d'aujourd'hui. Il s'agit aussi de favoriser une traduction moins sexiste et d'éviter la surinterprétation. Les introductions seront également reprises pour montrer la pertinence et l'actualité du texte biblique.

L'École de la Parole a travaillé, en 2016, sur l'épître aux Romains. Le choix des textes a été fait en lien avec la commémoration du 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme. Le fil conducteur est "l'unité". Dès la rentrée, le comité s'est attelé à la réalisation de la brochure 2017-2018. Le thème s'inscrit également en relation avec un anniversaire, celui des 600 ans de la naissance de Nicolas de Flüe. En octobre, le groupe a visité le Ranft, afin de s'imprégner de l'activité du saint. Les textes bibliques choisis pour accompagner cette thématique seront tirés de l'Évangile de Marc.



# COMPTES 2016

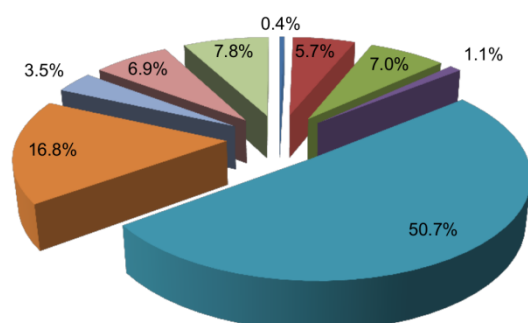
## Résumé par Secteur

EXPLOITATION	Comptes 2016		Budget 2016			Comptes 2015		
	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Recettes		6'673'725		6'621'000	52'700		6'324'749	349'000
Synode	32'931		67'000		34'100	42'302		9'400
Conseil synodal	430'326		398'000		-32'300	310'628		-119'700
Ressources humaines	528'990		551'000		22'000	695'815		166'800
Institutions extérieures à l'EREN	81'819		81'300		-500	34'375		-47'400
Paroisses	3'820'000		3'832'000		12'000	3'921'993		102'000
Services cantonaux	1'265'975		1'390'100		124'100	1'085'587		-180'400
Diaconie et entraide	264'300		265'800		1'500	260'900		-3'400
Info., Comm. & Recherche de Fonds	522'497		554'500		32'000	497'852		-24'600
Finances & administration	587'377		622'500		35'100	641'679		54'300
Total charges et produits	7'534'215	6'673'725	7'762'200	6'621'000		7'491'131	6'324'749	
<b>Bénéfice / Perte d'exploitation</b>		<b>860'490</b>		<b>1'141'200</b>	280'700		<b>1'166'382</b>	306'000

HORS-EXPLOITATION	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Résultats financiers		117'444		31'000	86'400		44'556	72'900
Exploitation immobilière		841'627		1'083'700	-242'100		906'380	-64'800
Provisions et Réserves		216'571		39'000	216'600		124'057	216'600
<b>Bénéfice / Perte hors-exploitation</b>	<b>1'175'643</b>		<b>1'153'700</b>		60'900	<b>1'074'992</b>		224'700

RESULTAT GLOBAL	Comptes 2016		Budget 2016			Comptes 2015		
Résultat d'exploitation	<b>860'490</b>		<b>1'141'200</b>		280'700	<b>1'166'382</b>		305'900
Résultat hors-exploitation		1'175'643		1'153'700	21'900		1'074'992	100'700
<b>BENEFICE / PERTE</b>	<b>315'153</b>		<b>12'500</b>		302'600	<b>91'390</b>		406'600

### Répartition des charges d'exploitation



- Synode (0.4%)
- Conseil synodal (5.7%)
- Ressources humaines (7%)
- Institutions extérieures à l'EREN (1.1%)
- Paroisses (50.7%)
- Services cantonaux (16.8%)
- Diaconie et entraide (3.5%)
- Info., Comm. & Recherche de Fonds (6.9%)
- Finances & administration (7.8%)

